

NF
QUOTIDIEN
 Tél. (027) 297 511
 Téléfax: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 téléfax: (027) 221 906
 Publicitas Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

MOINS D'IMPÔTS
 grâce à
EPARGNE 3
 le 3^e PILIER de votre
 **Banque Cantonale**

Voiture de l'Année 1993

 dès 13'950.-
NISSAN MICRA
Garage Athena SA Sierre
 Rte de Sion 30, Tel. 027 55 77 22

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Anniversaire

Le «Nouvelliste» fête aujourd'hui son nonantième anniversaire.

Les voitures du début du siècle étaient superbes et efficaces... au début du siècle. Certaines ont conservé leur juvénile beauté et elles ornent les allées tranquilles des musées, preuve de leur pouvoir d'attraction.

Elles forcent l'admiration, sans nostalgie.

Le passé est riche et source d'avenir lorsque l'on sait l'interpréter sans le copier ni le renier.

Servir

La presse est d'abord le témoin de son temps, un héraut contemporain et un phare aussi, alimenté par l'énergie positive de ce passé proche et lointain. Car que reste-t-il de ce passé? L'essentiel n'est-il pas dans cet extraordinaire élan de progrès, d'adaptation dans un esprit de liberté et de justice, d'amour et de paix?

Sommes-nous éloignés de cet idéal? Ce qui importe, c'est la volonté d'y tendre! Cet esprit de liberté ne saurait se contenter du souffle béat des regrets obsédants ni se laisser entraîner dans un tourbillon avant-gardiste sans garde-fous ancrés dans les valeurs qui ont façonné notre environnement.

Face au déferlement de la violence, ne masquons pas notre impuissance dans un constat horrifié, mais dénonçons les idéologies qui engendrent les forces du mal. La liberté, c'est aussi et surtout cela, cette liberté de dire non, qui ne peut être assimilée à de l'intolérance lorsqu'elle s'appuie sur le respect d'autrui. Non pas un respect hypocrite mais un respect qui suppose la bataille des idées pour le triomphe des libertés. La presse a un rôle capital à jouer. Elle le réussira pleinement si ses serviteurs ont réellement conscience de cette mission de servir, à ne pas confondre avec asservir, qui implique une description des êtres et des faits tels qu'ils sont et non pas tels que l'on voudrait qu'ils soient. C'est toute la différence entre la réalité objective et le procès d'intention si néfaste aux relations humaines. Dans la première hypothèse, l'erreur est pardonnable, dans la seconde elle est toujours fautive car elle privilégie le mensonge.

L'exemple de la voiture nous enseigne aussi que la presse doit développer sa capacité d'émerveillement. Le laid n'est souvent qu'une façade. Le décrypter pour révéler le beau, quelle plénitude, quelle lumière!

Bon anniversaire!

Roland Puipe

Bourreaux en culotte courte

Voir page **8**

Le NF a 90 ans



C'était le mardi 17 novembre 1903. Ce jour-là, le premier «Nouvelliste valaisan» sortait des presses de Saint-Augustin à Saint-Maurice. Début d'une histoire longue et haletante, d'une épopée qui a vu le trihebdomadaire originel devenir, au fil des décennies, le seul quotidien de langue française du canton.

Le «Nouvelliste», dont le tirage appro-

che aujourd'hui les cinquante mille exemplaires, s'est enrichi, diversifié, coloré, sans jamais cesser de jouer un rôle actif au service de la collectivité valaisanne, qui lui rend bien son attachement.

En cette année du 90^e anniversaire, le Club des Managers a choisi André Luisier, président du groupe, comme invité d'honneur. Dans une interview accordée à Hervé Valette, M. Luisier répond aux

questions les plus diverses, sur le passé, le présent et l'avenir du journal qui lui est si cher.

On trouvera ce «spécial 90e» dans les pages qui suivent la «une» du 17 novembre 1903, que nous reproduisons aujourd'hui, pour le plaisir...

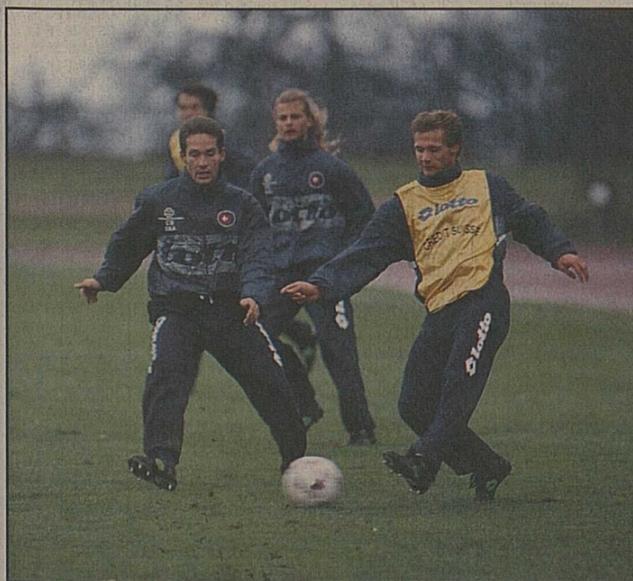
Voir pages **3 4 5 6**

La dernière ligne droite

Ce soir, la Suisse joue son billet pour les Etats-Unis.

Les derniers réglages ont eu lieu hier sur le terrain zurichois. L'objectif de notre équipe nationale est simple: vaincre par deux buts d'écart pour décrocher le ticket USA. Roy Hodgson a finalement renoncé à annoncer hier soir les noms des joueurs remplaçants. Mais on peut penser que Grassi, Beat Sutter et Egli seront sur le banc, alors que Subiat, Rueda, Sylvestre et Studer devraient suivre le match des tribunes. A noter que la pelouse du Hardturm est en bien meilleur état qu'on ne l'imaginait; elle devrait être digne, ce soir, du grand événement. Alors, hop Suisse pour mettre un terme à vingt-huit ans d'attente!

Les Suisses (ici le Sédunois Quentin, Suter et Sylvestre lors du dernier entraînement) devront se surpasser pour obtenir cette qualification tant souhaitée. L'ambiance des grands jours pourrait les y aider.



Voir page **11**

Editorial

Finira-t-on par faire aimer l'aménagement du territoire dans ce canton où la maîtrise du sol est inscrite dans les chromosomes? Le coup magistral de la création d'une zone de mayens, propre au Valais et à sa tradition de construction dispersée, va y contribuer dans une mesure bienvenue.

Aménager, c'est utiliser parcimonieusement le territoire. Partant du constat que celui-ci n'est pas extensible et que doivent y trouver place dans la plus grande harmonie les diverses activités humaines. Aménager, c'est donc économiser. Pour que les générations qui nous suivent n'aient pas qu'à gérer le chaos, qu'à essayer de se glisser dans les rares espaces libres que leur aurait laissés nos années-gaspi.

Zone mayens

Il y avait grand danger que la zone des mayens ne fasse les frais de notre absence de prévision. Entre la fringale jamais assouvie des bâtisseurs de stations-champignons et la fureur dogmatique des idéologues verts, cette zone intrinsèquement valaisanne, ces mayens si précieux à notre histoire, risquaient doublement de basculer dans l'oubli. Sombrier dans l'abandon de la friche, ou forcer un destin contre nature en donnant dans le tout-autourisme. Les mayens - ce lieu du remuage où les bêtes et les hommes viennent en mai et en septembre, entre montagne et vallée - ont imprimé profondément un mode de vie, d'habitat et d'économie propre à notre canton. Il était temps que l'on s'investisse pour sauver ce patrimoine, un morceau du visage aimé de la patrie.

Le guide que vient d'éditer l'Etat à l'intention des communes doit permettre de sauver nos fonds de vallons et leurs coteaux herbeux d'une dangereuse ambiguïté. La zone des mayens a désormais sa définition, son usage, son avenir. Même si tous ces éléments laissent la place à la subtilité: habitat traditionnellement dispersé, affectation à mi-chemin entre l'activité agricole et la détente des populations indigènes, règles de construction et de transformation adaptées à un secteur «sensible», rien à voir avec les caractéristiques habituellement tranchées de la zonification. Au contraire, le vademecum qui vient de paraître est plein de nuances, son application exigeant une écoute soutenue de chaque situation locale. Aménager, c'est aussi cela.

François Dayer

Elévateurs neufs et occasions
 VENTE - LOCATION - ENTRETIEN
 Dépannage rapide toutes marques
KOMATSU

NEUWERIH & Cie S.A.
 1957 ARDON - Tél. (027) 86 33 44

★ **MONDE**
 ★ **VALAIS**
 ★ **SPORT**
 ★ **MAGAZINE**

Chypre oubliée	8
La gare se fait belle	9
La douzième du HCM	25
Strass et paillettes	31

Déclat oriental...

Leica met le pied en Chine: joint-venture à Shanghai.

ZURICH. - Le groupe Leica, dont la principale société, Leica S.A., a son siège à Heerbrugg (SG), a fondé une société à capitaux mixtes (joint-venture) à Shanghai avec l'entreprise chinoise Shanghai Hong Yu Equipement Factory. La nouvelle société Leica Instruments Shanghai Limited est détenue à 60 % par Leica et à 40 % par le partenaire chinois, a indiqué le

groupe saint-gallois hier. La société, domiciliée à Pudong, dans la banlieue industrielle de Shanghai, fabriquera des instruments scientifiques. Elle emploiera dès le démarrage une cinquantaine de personnes et sera dirigée par un Chinois, directement rattaché au conseil d'administration de Leica. Spécialisée dans les appareils d'optique et de mesures, Leica réalise déjà environ 160 millions de francs de chiffre d'affaires en Asie, soit 12 % des recettes consolidées. Des

négociations sont actuellement en cours avec d'autres partenaires chinois, a indiqué Markus Rauh, président de direction de Leica. Le groupe Leica appartient à part entière à Unotec, société qui regroupe les intérêts industriels de l'industriel Stephan Schmidheiny, dont Landis & Gyr, SMH-Swatch et BBC-ABB. La filiale suisse Leica S.A. a dégagé l'an dernier un chiffre d'affaires de 380 millions de francs avec quelque 1900 employés. (ats)

Buhler en Chine

La présence sur les marchés en croissance de l'Asie est renforcée avec succès.



Fondation du joint-venture Wuxi Buhler Machinery Manufacturing Company Ltd: le directeur de l'usine He Hao Hua, de Wuxi Food Processing Machinery Manufacturer (à droite), et le membre de la direction du groupe, M. Arthur Wettstein, de Buhler S.A. (à gauche), lors de la signature du contrat en présence de nombreux invités d'honneur et de représentants des autorités de Wuxi et de Pékin.

La société Buhler S.A., Uzwill (SG), a fondé à Wuxi, dans la province chinoise de Chiangsu, le joint-venture Wuxi Buhler Machinery Manufacturing Compagny Ltd. A partir du début de l'année 1994, ce deuxième joint-venture de Buhler en Chine approvisionnera le marché national avec des machines pour l'industrie de la transformation des céréales. La nouvelle société, dont le capital social s'élève à 15 millions de francs est en possession majoritaire de Buhler à raison de 51%. Le partenaire est la société Wuxi

Food Processing Machinery Manufacturer, un fabricant de machines chinoises important, comptant actuellement environ 700 collaborateurs. Urs Bühler, président de la direction du groupe, s'exprime ainsi au sujet de l'extension des capacités sur ces marchés: «L'implantation internationale dans les marchés en croissance de l'Asie renforce mondialement la position de l'ensemble de l'entreprise.» Ce joint-venture le plus récent signifie une nouvelle contribution au raffermissement de la collaboration fructueuse avec la Chine.

Au printemps 1993, le groupe Buhler, actif sur le plan mondial, avait fondé son premier joint-venture chinois à Shenzhen, dans la province chinoise de Kuang-tung. Le programme de fabrication de Shenzhen Buhler Industrial Co. Ltd englobe la fabrication d'installations d'ensachage et de systèmes de petit conditionnement pour l'industrie de la minoterie de la République populaire de Chine. Ce groupe suisse de fabrication d'installations et de machines peut faire état d'une activité commerciale de huitante ans en Chine.

Réflexe de frilosité?

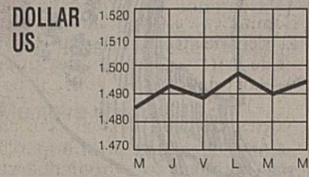
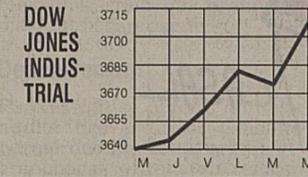
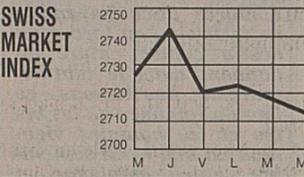
L'épargne a progressé de 14,8 % depuis fin 1992.

BÂLE. - L'afflux des dépôts d'épargne confiés aux vingt-huit banques cantonales du pays s'est renforcé au cours des neuf premiers mois de l'année. Le montant global de l'épargne a atteint 60 milliards de francs, soit 14,8% de plus qu'à fin 1992. Selon un communiqué publié hier par l'Union des banques cantonales suisses la somme du bilan des vingt-huit établissements cantonaux s'élevait à 244,3 milliards de francs au troisième trimestre. Grâce à l'accroissement des dépôts d'épargne, le refinancement des banques cantonales s'est trouvé facilité. Le cash-flow est supérieur aux prévisions budgétaires, note l'Union. Il dépasse celui de l'année dernière à pareille époque. Dans l'ensemble, bien qu'elles doivent maintenir de fortes provisions, les banques cantonales comptent réaliser un bon résultat pour l'exercice en cours. Le total des créditeurs à vue a progressé, de 17,7% à 11,8 milliards de francs. En

revanche, l'Union constate que l'effritement des obligations de caisse se confirme. Celles-ci ont reculé de 6,6%. Hausse des prêts hypothécaires Du côté des prêts, malgré une demande faible due à des conditions conjoncturelles défavorables, les établissements cantonaux ont pu étendre leurs engagements hypothécaires de 2,4% à 112,7 milliards de francs. La progression des avances fixes et des prêts se situe à 6,3% pour un total de 46,8 milliards. Les crédits commerciaux ont en revanche reculé de 4,4% à 23,1 milliards. Ceux accordés à des institutions de droit public ont régressé de 1,8% à 10,4 milliards. Ces résultats confirment la tendance qui s'était dessinée au premier semestre, indique le communiqué de l'Union. Dans le secteur des affaires de différentiel d'intérêts, les banques cantonales ont profité de la forte diminution des inté-

rets. Par ailleurs, la hausse boursière continue à favoriser une amélioration substantielle dans les transactions commerciales. Evolution contrastée des bilans La somme globale du bilan des vingt-huit banques cantonales a progressé de 2,4% ou 5,8 milliards de francs, par rapport à fin décembre 1992. L'évolution du bilan des différentes banques demeure contrastée, relève le communiqué de l'Union. Grâce à la reprise de la Bank in Kriegstetten, la somme du bilan de la Banque cantonale de Soleure a progressé de 14,4%. Les banques de Lucerne (+7,7%), de Zoug (+7,2%), de Neuchâtel (+6,9%), de Bâle-Campagne et du Tessin (+6,7%) ont enregistré une hausse supérieure à la moyenne. La somme du bilan des banques du Jura, d'Appenzell AI, de Berne et de Zurich a en revanche légèrement reculé. (ats)

Bourses et valeurs



	15.11	16.11	15.11	16.11
SPI	1719.21	1718.22	DAX	2049.11 2071.7
CS Général	626.30	624.30	CSBS-Gesamt	931.32 930.6
S & P 500	463.75	466.74	Hong Kong	9733.34 9683.8
Toronto	4281.80	4257.20	Sydney-Gesamt	2082.90 2083.8
Nikkei	18074.60	18246.10	MIÉ	1203.00 1178.0
Financ. Times	3093.30	3097.50	CAC 40	2117.90 2115.8

TITRES COTÉS EN PERMANENCE	15.11	16.11
Alusuisse p	515 t	514
Alusuisse n	515	512
Ascom p	1100	1090
Baer Holding p	1600	1605
Baloise n	2470	2485
BBC p	1011	1018
Ciba-Geigy p	810	802
Ciba-Geigy n	775	769
Ciba-Geigy bp	767	756
CS Holding p	3425	3415
CS Holding n	661	660
Electrowatt p	3350	3360
EMS Chemie p	3900	3930
Fischer p	960	935
Holderbank p	859	845
Nestlé	1166	1165
Pargesa Holding	1400	1400 d
Pharmavision p	4655	4700

	15.11	16.11
Réassurance p	3750	3755
Réassurance n	3650	3655
Réassurance bp	575	732
Roche bp	575	595
Roche p	10875	10725
Sandoz p	3790	3740
Sandoz n	3625	3600
Sandoz bp	3605	3580
SBS p	479	476
SBS n	230	228
SMH p	1025	1030
SMH n	224	228.5
Sulzer n	753	763
Sulzer bp	722	742
Surveillance p	1810	1790
Swissair n	741	753
UBS p	1288	1287
UBS n	308	308
Winterthur p	850	848
Winterthur n	800	792
Zurich p	1395	1392
Zurich n	1395	1400

	Achat	Vente
Or	17950	18200
Argent	213	228
Platine	18088	18398
Vrenell Fr. 20.-	105	115
Napoléon	101	111
Kruger Rand	555	575

	Achat	Vente
USA	1.476	1.513
Angleterre	2.199	2.255
Allemagne	87.3	89.05
France	25.1	25.65
Belgique	4.099	4.181
Hollande	77.8	79.4
Italie	0.0882	0.0905
Autriche	12.42	12.67
Portugal	0.849	0.875
Espagne	1.069	1.101
Canada	1.121	1.1495
Japon	1.3825	1.4175
ECU	1.6735	1.7075

	15.11	16.11
CS C. 2000 FS	1581.02r	1581.03e
CS C. 2000 DM	1477.31r	1477.32e
CS C. 2000 ECU	1448.09r	1448.1e
Total	1445.1r	1445.11e
CS B. Valor FS	115.55r	116.7e
CS B. Valor DM	117.31r	118.49e
CS ECU Bond b	183r	184.84e
CS Gulden b	155.46r	157.02e
CS Hispano b	28903r	29482e
CS MMF Bof	55257r	55258e
CS MMF CS	1273.94r	1273.95e
CS MMF DM	1697.42r	1697.43e
CS MMF US	1768.43r	1768.44e
CS MMF Ecu	1343.86r	1343.87e
CS MMF Fih	1173.35r	1173.36e
CS MMF FF	5998.71r	5998.72e
CS MMF Sfr	5716.6r	5716.61e
CS MMF Lta	1057.17r	1057.17e
CS MMF Psta	119934r	119935e
CS N AM \$	380.37r	387.99e
CS Oeko-Fr DM	235.39r	242.46e
CS Pf Inc Sfr	1040.9r	1040.91e
CS Pf Inc DM	1064.42r	1064.43e
CS Pf Inc US\$	1007.2r	1007.21e
CS Pf Bl Sfr	1073.35r	1073.36e
CS Pf Bl DM	1048.25r	1048.26e
CS Pf Bl US\$	1017.73r	1017.74e
CS Pf. Grwth Sfr	1042.23r	1042.24e
CS Pf. Grwth DM	1069.86r	1069.87e
CS Pf. Grwth US\$	1015.62r	1015.63e
Fokker	21.7	22.3
ING	81.8	82.6
Philips	39.2	38.2
Royal Dutch	198.7	193.7
Unilever	212.1	213

	15.11	16.11
PARIS		
CCF	278.9	276
Gener. des Eaux	2581	2646
BP	318.5	322.7
Alcatel	762	762
Suez	332.5	331
Lafarge	431	439.9
LMVH	3557	3557
AGF	706	704
LONDRES		
B.A.T.	5.14	5.01
BET	1.25	1.25
Bowater	4.28	4.31
BP	3.5	3.51
BTR	3.55	3.51
Cable & Wir.	4.89	4.885
Courtauld	4.89	4.76
Grand Metrop.	3.91	3.97
Hanson	2.76	2.755
ICI	6.875	6.8
J. Sainsbury	3.65	3.66
RTZ	6.5	6.5
NEW YORK		
Abbot	28.875	29.375
Aetna Life	60	60.875
Allied Corp.	72.875	72.875
Amexco	31.75	32
Am Int. Group	89	88.875
Am Mediacal	25.25	25.25
Anheuser-Bush	49.625	49.875
Apple Computer	32	34
Atlantic Richfield	107.625	107.875
ATT	56.75	56.875
Avon	49.375	50
Bankamerica	41.875	42.625
Baxter	24.125	24.25
Black & Decker	20.625	20.625
Boeing	37.125	37.625
Bristol-Myers	61.625	62.125
Burlington North.	55.875	56.375
Caterpillar	89.875	88.75
Chase Manh.	31.875	32.25
Coastal Corp.	28.125	28.25
Coca-Cola	41.375	42.125
Colgate	56.75	58.75
Compaq Comput	66.875	70
CPC Int.	47.5	48
CSX	84.25	84.375
Data General	37.5	37.5
Digital	55.25	56.25
Dow Chemical	55.625	56.25
Dow Jones Co.	35.75	35.875
Dupont	48	48.375
Eastman Kodak	63.25	63.125
Exxon	62.75	62.625
Federal Express	67.625	69.5
Fluor	41	42.375
Ford	62.125	62.125
General Dyn.	94.125	92.75
General Electric	94.25	96.375
General Mills	62	62.125
Gen. Motors	51.375	52.75
Gen. Signal	35.875	36.125
Gerber	27.875	27.875
Gillette	60.75	62.875
Goodyear	41.5	41.75
Halliburton	34.375	34.25
Heinz H.J.	37.75	38
Hewlett-Packard	77.5	77.5
Hilton Hotels	46.625	45.875
Home Depot	44.125	42.25
Homestake	20.625	20
Honeywell	31.625	31.5
Humana Inc.	15.875	16
IBM	51	52.75
Intel	60	60.5
Intern. Paper	65.25	66.125
ITT	92.75	91.875
Johns. & Johns.	43.625	44.25
Kellogg	59.25	60.375
Kimberly Clark	52.375	52.75
K mart	23.375	23
Lilly Eli	57.625	58.125
Limited	23	23.125
Litton	69.375	69.875
McGraw-Hill	69.25	68.75

	15.11	16.11
Merck	32.75	33.875
Merrill Lynch	91.625	92.375
MMM	105.625	107.125
Motorola	100.875	101.875
Nalco Chemical	37.375	37.625
Paramount	79.75	78.375
Penzoil	56.75	56.375
Pepsico	39.75	40
Pfizer	66.375	67.375
Philips Petr.	29.5	29.75
Philip Morris	58	57.25
Polaroid	35.25	35.5
Reynolds Metal	44.875	45.75
Safety-Kleen	13.25	13.5
Saralee	27.75	27.5
Schlumberger	60	61
Scott Paper	37.5	38.25
Sears Roebuck	57	58.25
Syntex	17.625	17.875
Texaco	64.875	65.125
Texas Instr.	62.75	61.875
Time Warner	44.75	44.625
UAL	142.625	143.625
Union Carbide	20.5	20.75
Unisys	11.5	11.75
United Techn.	63.875	65.75
Upjohn	32	32.125
Walt Disney	40	40
Warner Lambert	69.875	69.5
Westinghouse	14	13.625
Weyerhaeuser	43.25	42.75
WMX Technol.	23.625	24.375
Woolworthuse	22	22.375
Xerox	82	81.875

CS-Actualité

Vous souhaitez faire travailler votre argent à bon escient?

Avec les fonds de placement du CS, vous mettez toutes les chances de votre côté!

Renseignez-vous auprès de votre succursale CS en Valais ou directement au CS-Sion, 027/299 241 CS-Martigny, 026/211 128

TITRES COTÉS EN PERMANENCE	15.11	16.11
Adia p	159	159
Ares Sersono	798	795
BCV	322 d	322 d
BK Vision p	1770	1770
Bobst p	1540	1500
Bucher Holding	4100	4100
Buehrle p	115.5	116.5
Cementia	510 d	510 d
Crossair p	430	430</

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 3.—
Six mois » » 2.—
Trois mois » » 1.50
Etranger : Port en sus.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

2 francs seulement pour les
Cercles, Hôtels, Cafés,
Restaurants, Coiffeurs et
autres établissements publics.

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Journal le plus répandu
du canton.

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

AVIS

Le NOUVELLISTE paraîtra prochainement en caractères plus petits qui permettront d'insérer toutes les nouvelles du jour.

A TOUS

Ce mot résume l'œuvre que nous voulons accomplir.

Il faut au public un journal à nouvelles, à informations et à annonces.

Ce journal manque en Valais. Nous serons ce journal. Nous ne voulons faire concurrence à personne ; c'est une lacune que nous allons essayer de combler.

Nos confrères ont tous une couleur politique ; le NOUVELLISTE n'en aura pas : il se contentera simplement d'être bon catholique comme tout valaisan qui a le culte de la Patrie et qui est resté fidèle à la mémoire des aïeux.

Organe populaire, il sera le dévoué défenseur de l'agriculteur, du commerçant, de l'industriel, de tous les intérêts moraux et matériels du pays. Dans chaque commune valaisanne, il aura un correspondant. Les nouvelles qu'il donnera, aussi nombreuses que le permet le format, renseigneront d'une manière sûre et impartiale, instruiront le peuple, seront, le soir, un délassément aux travaux et aux soucis du jour.

Le NOUVELLISTE va au Peuple, confiant en son bienveillant accueil. Il ne demande qu'un peu de crédit : on le jugera sur ses actes.

LE NOUVELLISTE

A l'école des vieux

L'instruction est-elle un bienfait ? Rend-elle les hommes plus heureux, plus éclairés, plus libres ?

La question semble ridicule, car tout le monde est convaincu que le savoir est préférable à l'ignorance. Pourtant, si nous nous examinons, il n'apparaît point que nous soions supérieurs à nos pères par l'honnêteté, la droiture et le désintéressement !

Autrefois, la vie de famille était la règle, vie paisible où les distractions, les plaisirs toujours honnêtes, ne semblaient être que la récompense accordée à des années de labeur. Quand le paysan avait travaillé toute la semaine, il s'attardait, le dimanche, avant ou après les offices divins, sur le cimetière, autour des tombes. Il parlait aux amis de ses intérêts, des semences, des nouvelles, du curé, du sermon. Pas de calomnie, pas de ruse méchante pour léser son frère. C'est que la foi était robuste. Hors du travail incessant, le paysan ne connaissait que la

religion pour bercer sa peine, et comme rayon d'avenir et de bonheur.

Aujourd'hui, c'est surtout hors de chez nous, de notre famille, que nous nous complaisons, nous, hommes. Nous voulons paraître, parvenir, faire de grandes affaires, et cette névrose sociale a déjà produit de si sérieux effets que le sens moral en est obliéré.

Réfléchissons. Il y a toujours des femmes admirables, il y a toujours des épouses qui verseraient leur sang pour leurs maris, des mères tendres qui font des miracles pour leurs enfants ; il y a d'innombrables créatures humaines dont la vie, toute de dévouement et d'abnégation mériterait d'être proclamée aux quatre coins du monde.

Qui la proclame ? Qui s'arrête pour la contempler ?

Personne. Nous considérons beaucoup moins cette femme sublime qu'une femme à barbe.

D'où est né un pareil état de choses ? De ce que chacun perd la notion du devoir. De nos jours, l'homme s'attache à savourer toutes jouissances de la vie sans s'inquiéter de savoir s'il est en règle avec sa conscience et vis-à-vis de la famille sociale.

On apprend aux jeunes gens une foule de choses plus savantes les unes que les autres ; c'est ainsi que des gamins d'une quinzaine d'années vous parlent d'astronomie et des structures du cœur humain, comme des académiciens. Nous ne dédaignons pas la science, mais même l'écriture, le calcul, s'ils constituent une valeur pratique, n'abolissent point les vilenies naturelles.

Il ne serait donc pas mauvais de répéter souvent à nos enfants, d'inscrire même sur les murs de nos écoles, cette vérité qu'ils devraient conserver vivace au fond de leur cœur :

— Oui, nous vous prodiguons les bienfaits de l'instruction, nous vous donnons la main afin de vous aider à faire les premiers pas dans le chemin de la vie, mais, ne l'oubliez pas, le moment viendra où les rôles changeront. Vous aurez aussi, à votre tour, un devoir à accomplir, celui de rendre, au plus grand profit de la société, des bienfaits dont vous avez été comblés. Vous devez être des hommes utiles, c'est la seule façon de payer votre dette.

Le malheur, c'est que chacun se dit : « Tout ce que le Grand-père raconte est fort juste, mais quel rasoir ! Il ferait mieux de nous compter une gaie histoire du bon vieux temps. »

— Oui, oui, je le sais bien, ce serait même plus amusant pour moi aussi, mais il faut bien de temps en temps dire des vérités : c'est une façon comme une autre de faire son devoir.

LE GRAND-PÈRE.

ECHOS DE PARTOUT

Le bétail des Etats-Unis. — On sait que les conditions de l'élevage sont, aux Etats-Unis, relativement grossières ; aussi la valeur des animaux domestiques n'est-elle pas élevée. Le *Statician de New-York* nous apprend que le prix moyen des vaches est de 100 francs, tandis qu'il est de 300 francs en Suisse. Celui des chevaux est de 300 francs, tandis qu'il est de 400 et de 500 chez nous. Un mouton, de 20 francs ici, vaut, là-bas, 12 francs, et un porc de 80 francs en Suisse, s'élève aux Etats-Unis à peine à 20 francs.

Un journal téléphoné existe à Budapesth. Pour la modique somme de 3 fr. 75 par mois, les abonnés reçoivent à domicile, en communication téléphonique, les dernières nouvelles politiques, commerciales, locales, etc. Le bureau central, d'où partent ces transmissions, comprend deux services : celui de la rédaction qui reçoit et classe les messages télégraphiques, et celui de la publication ou des opérateurs, « doués d'une voix douce et distincte », transmettent le contenu des manuscrits, qui leur sont remis d'heure en heure. Le service commence à 8 heures du matin et se poursuit jusqu'à 9 heures du soir.

Les Ramoneurs font en ce moment leur tournée. Un ami nous communique à ce sujet un charmant sonnet que nous publions exceptionnellement : la poésie n'émigrant guère dans un journal à nouvelles.

Voici les premiers froids coulés dans mes vertèbres :
Un humide frisson rampe en moi comme un ver.
Déjà les ramoneurs, noirs oiseaux de l'hiver,
N'abattent sur nos toits avec des cris funèbres.

Comme en de noirs clairons sinistrement bruyants
Ils s'en viennent chanter au bout des cheminées
Et de leurs yeux d'émail ils suivent, effrayants,
Au bout de longs fils noirs, de noires araignées.

Nègres, ces petits démons nous apportent le froid,
La maison, comme un crâne en proie à la migraine,
Sent les lourds battements de leurs pas sur son toit.

Désormais, du ciel gris où leur contour se traîne,
Il ne tombera plus que vent, neige et brouillard,
Et le monde, navré, tremble comme un vieillard.

N'empêchez que les ramoneurs sont d'une nécessité,
plus brûlante encore que leurs cheminées, et que la
Société leur doit d'autant plus de reconnaissance que
le métier n'est pas précisément attrayant !

Curieuse démission. — M^{me} Mathilde Serao, l'écrivain bien connu, a envoyé sa démission de rédactrice du *Mattino* à son mari, directeur de ce journal. On dit qu'elle a l'intention de fonder un nouveau journal quotidien.

Les Evénements

La loi Falloux

Toute la politique française actuelle tend à l'abrogation de la loi Falloux. Que représente cette loi ? Quels vices et quelles qualités lui valent d'être l'objet de tant d'anathèmes et de tant d'apologies.

Depuis cinquante-trois ans elle est la charte qui règle les rapports de l'Etat et de l'enseignement.

On a pu en modifier les dispositions, en restreindre les applications, en calomnier l'esprit. On n'a pu lui enlever ce qui constitue son caractère essentiel. La loi de 1850 fut, dans son principe, une loi de liberté proclamant que tous les citoyens, sous certaines garanties de capacité et de moralité, pouvaient, dans l'enseignement primaire et secondaire, ouvrir une école et donner l'instruction.

Elle faisait cesser le monopole universitaire institué par la loi de 1808, maintenu par les gouvernements de la Res-

tauration et de Juillet. Elle consacrait le principe de la liberté et était la récompense de l'ardente et éloquente campagne menée depuis dix-huit ans, dans les Chambres, la presse, le prétoire, par les Montalembert, Dupanloup, Lacordaire.

Loi de liberté, elle fut également, entre les partis qui luttaient pour ou contre les privilèges de l'Université, une loi de conciliation et de transaction. C'est de cette loi que Lacordaire mourant, écrivit :

La loi sur la liberté de l'enseignement a été l'édit de Nantes du dix-neuvième siècle. Elle a mis fin à la plus dure oppression des consciences, établi une lutte légitime entre tous ceux qui se consacrent au sublime ministère de l'éducation et de l'enseignement, et donné à tous ceux qui ont une foi sincère le moyen de la transmettre saine et sauve à leur postérité.

Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer ; l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre.

C'est cette loi que l'on veut supprimer, non plus seulement dans son mode de fonctionnement, mais dans son principe ; c'est cet édit de pacification que l'on veut remuer. L'honneur de l'avoir présentée revient à M. de Falloux, le compagnon des luttes soutenues par Montalembert et Dupanloup.

La loi Falloux a été abrogée par le Sénat à une majorité énorme.

Le décret laïcisant les hôpitaux de la marine a été exécuté à Brest.

Les Sœurs de la Sagesse, que M. Pelletan vient de chasser si brutalement de l'hôpital maritime, étaient affectées à cet établissement depuis plus d'un siècle, exactement depuis 1777 ; même pendant la Terreur, les gouvernants du jour rendirent pleine justice à leur admirable dévouement, et les autorités révolutionnaires de Brest déclarèrent qu'on ne pouvait, sans de graves inconvénients, se passer de leurs services ; mais, comme les sœurs se refusèrent à prêter le serment civique, on les dispersa. Bientôt, le désordre et les abus furent tels à l'hôpital qu'on dut rappeler les religieuses.

Italie

Depuis le suicide de M. Rosano, on ne parle que de la retraite du cabinet Giolitti. Il n'en est rien. Le roi vient de lui renouveler sa confiance.

Prusse

La santé de Guillaume II suit depuis l'opération son cours normal et est des plus satisfaisantes.

Les élections qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement de la chambre, ne changent pas la composition des partis qui, tous, couchent sur leurs positions.

Espagne

Le parti conservateur espagnol, qui était resté sans chef depuis la retraite de M. Silvela, vient d'acclamer comme tel M. Maura, ancien ministre de l'intérieur ! Il n'en a pas fallu plus pour que les journaux de l'opposition crussent fausement le ministère en péril.

Orient

Les puissances européennes commencent à se lasser des promesses jamais tenues du Sultan. La Porte a été informée que l'Autriche et la Russie comptent sur une exécution prompte et intégrale du projet de réformes, et que, s'il en était autrement, la Turquie s'exposerait aux plus graves conséquences.

Au Japon

On sait que les relations entre la Russie et le Japon sont des plus tendues. Il paraît, selon le *Standard*, qu'au cours de sa récente entrevue avec l'empereur d'Allemagne, le tzar a dit : « Je ne déclarerai la guerre au Japon dans aucune circonstance. Si le Japon veut la guerre, il sera forcé de commencer. »

L'invité d'honneur

Prix PMESBS



«LE NOUVELLISTE N'EST PAS A VENDRE.»

Il en aura fallu des circonstances pour qu'André Luisier, l'homme qui a façonné le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», accepte de se prêter au jeu parfois si délicat de l'interview. En ce jour du nonantième anniversaire du *Nouvelliste* et en tant qu'invité d'honneur du Prix PME 1993, le journaliste-éditeur «A.L.» a accepté de parler de son journal... et de lui. André Luisier explique, et s'explique, confirme et dément, raconte et prédit, avoue et s'excuse, souhaite et espère. André Luisier dévoile avec franchise et clarté la réelle situation économique de son journal et de la société holding qui le chapeaute. Aux «reproches» qu'on lui fait parfois, il répond «qu'il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne commettent jamais d'erreurs».

Mais le président du groupe Nouvelliste se veut rassurant: «Le *Nouvelliste* survivra... il restera en mains valaisannes.»

Il le dit haut et fort: «Pour moi, le *Nouvelliste* n'est pas à vendre.»

Avec un brin de retenue, il avoue qu'il aurait dû rester prudent!

Le grand patron de la presse en Valais confesse n'avoir jamais eu le goût du pouvoir politique et ne s'être jamais considéré comme un homme puissant.

Si ses convictions sont toujours aussi fortes, il reconnaît parfois s'être trompé tout comme il affirme avoir eu, bien souvent, raison. En cette période un peu plus difficile que les autres, André Luisier se sent parfois seul, et c'est dans ces moments de solitude qu'il a aussi... recours à la prière.

Une interview étonnante, surprenante et sincère.

André Luisier, vous n'étiez pas destiné à faire du journalisme. Votre arrivée dans ce métier s'est-elle faite par hasard?

— Je n'accepte pas volontiers ce «par hasard». Je dirais plutôt que ce sont de nombreux événements qui m'ont amené au journalisme. Le hasard n'a donc que peu influencé mon arrivée dans la presse.

— Votre arrivée dans ce domaine a quand même été facilitée par vos liens familiaux avec le fondateur du «Nouvelliste»?

— Le «Nouvelliste» était imprimé à Saint-Maurice sur les presses de la Rhodanique, fondée par mon oncle Joseph Luisier. C'est M. Haegler, cofondateur, qui m'a fait faire les premiers pas dans un métier qui, rapidement, est devenu vocation.

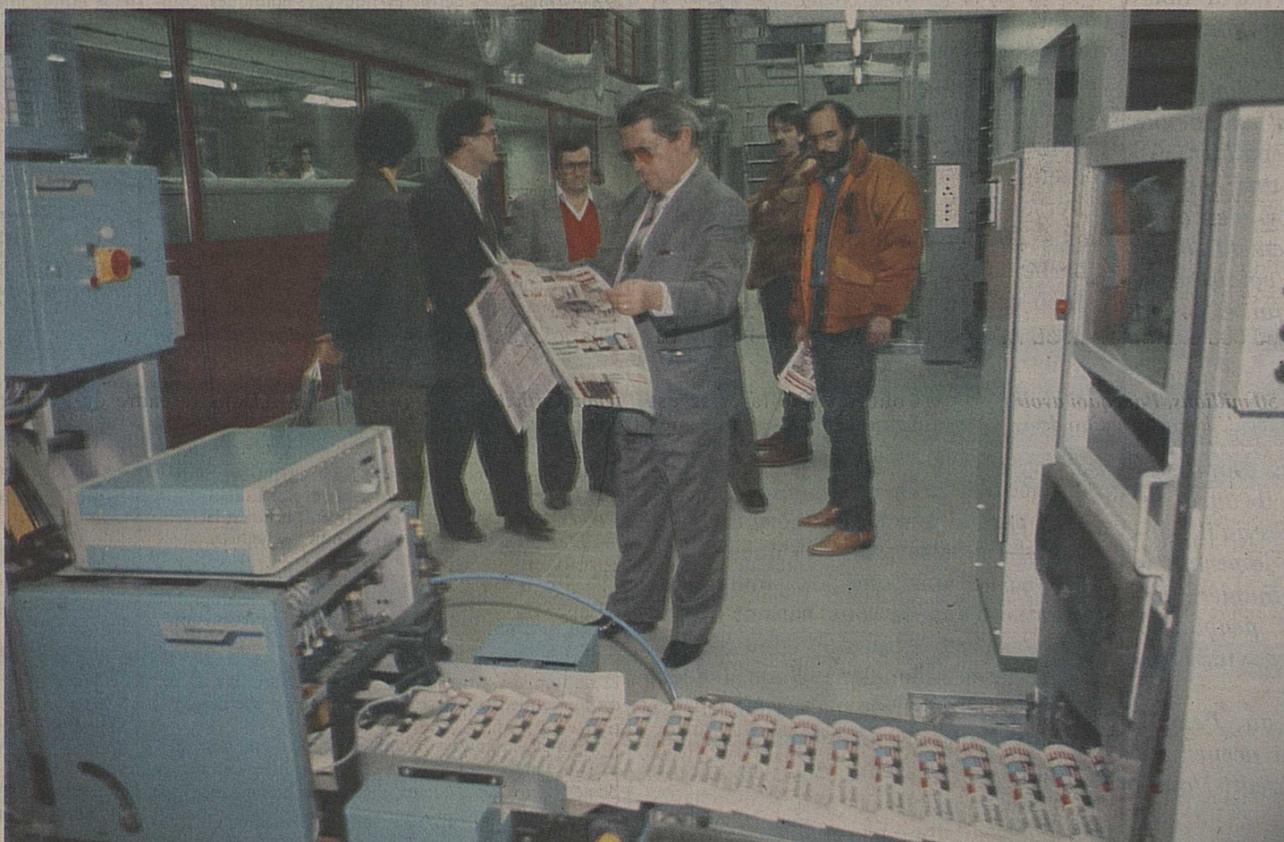
— Quand avez-vous été nommé directeur et rédacteur en chef du «Nouvelliste»?

— A la fin de 1949, lorsque j'ai dû reprendre les fonctions de M. Max Gay et ensuite celles de M. Charles Haegler, tous deux décédés, cette année-là. A cette époque, le «Nouvelliste» était imprimé en fin d'après-midi. Une année après, j'ai fait passer l'impression à 22 heures, puis à minuit, enfin à 2 heures du matin. Le quotidien était très mal en point. Il fallait complètement le moderniser, car on ne pouvait plus proposer aux lecteurs un «journal de la veille». En six ans, le «Nouvelliste» devait passer de 4500 à plus de 9000 abonnés.

«Mon but était d'installer le Nouvelliste dans la capitale.»

— Saint-Maurice était devenue bien trop petite pour vous. C'était dans la capitale que vous vouliez installer votre journal. Comment avez-vous négocié votre arrivée à Sion?

— C'est d'abord avec le conseil d'administration du «Nouvelliste» à Saint-Maurice que j'ai commencé les négociations. Mon but était clair: installer le journal dans la capitale. C'est à Sion que paraissait la «Feuille d'Avis du Valais». J'ai conclu, d'abord, un accord avec la famille Pillet, MM. Jules et Georges Pillet, propriétaires du «Rhône» à Martigny. Ce fut la première fusion en Suisse romande de journaux en bonne santé financière: le «Nouvelliste valaisan» devint le «Nouvelliste du Rhône» au moment où il «monta» à Sion à la fin novembre 1960. Son développement se poursuivant, la rédaction s'étoffa de manière à satis-



Sortie du premier numéro sur l'Uniman, 1991.

faire toujours mieux les lecteurs.

— Vous deveniez donc le grand concurrent de la «Feuille d'Avis du Valais». Comment avez-vous réussi à «avaler» votre concurrent?

— En fait, dès notre arrivée à Sion, je souhaitais également m'entendre avec la famille Gessler, mais les pourparlers, surtout avec Guy (majoritaire), s'éternisaient.

— Vous vous êtes donc fait une guerre sans merci?

— Inévitablement! Cette guerre sans merci ne cessa qu'au début de 1968. Entre-temps, le tirage du «Nouvelliste» avait dépassé les 16 000 exemplaires. Le 1er avril 1968, la fusion entre le «Nouvelliste» et la «Feuille d'Avis du Valais» fut effective. Dès cet instant, tout devint plus facile, car il n'y avait pas de place pour deux quotidiens «viables» dans le Valais romand.

— Vous aviez donc réussi à établir une situation de monopole dans le Valais romand?

— Ce n'était pas une situation de monopole puisque existaient les journaux de Monthey, de Martigny, de Sierre, mais nous éditions l'unique quotidien. Inutile de préciser que cette fusion a grandement renforcé les bases économiques du «Nouvelliste», la rapide augmentation du tirage entraînant celle de la publicité.



André Luisier.

«Je ne me suis jamais considéré comme un homme puissant.»

— André Luisier, vous vous êtes battu pendant de longues années pour arriver à imposer le «Nouvelliste» comme «le» journal du Valais romand.

A force d'alliances, de soutien politique, de puissance économique et de fusions d'entreprises, le «Nouvelliste» est devenu le plus grand quotidien de la vallée du Rhône. En fait, au début de votre carrière, vous sentiez-vous plus homme de plume qu'homme d'affaires?

— Au début de ma carrière, je me suis senti homme de plume et éditeur, puis commerçant. Les affaires, pour moi, se sont concentrées sur le renforcement des bases économiques du «Nouvelliste». C'était un passage quasiment obligé pour pouvoir m'investir à fond dans ma vraie passion, dans ma vocation: le journalisme.

— Vous êtes devenu, grâce au «Nouvelliste», un homme très puissant en Valais. Etes-vous d'accord de dire que cette puissance vous a été reconnue par votre capacité médiatique de faire ou de défaire les hommes politiques, de faire ou de refaire la politique du canton au travers de votre journal?

— Je tiens à vous dire que je ne me suis jamais considéré com-

me un homme puissant. Mon travail m'accaparait complètement. Dans les ambitions que j'avais pour le «Nouvelliste», je devais tenir compte de ces hommes au pouvoir. Mais si je me devais d'entretenir de bonnes relations avec les personnalités les plus en vue, j'ai n'ai jamais accepté de leur chercher les bottes». Je vous rappelle que j'étais le polémiste du Parti conservateur de 1950 à 1960. Et c'est dans ce Parti conservateur que je me suis créé de solides amitiés. D'autres sont nées également avec des hommes de valeur du Parti radical qui œuvraient au développement du canton.

— C'est donc plus pour la bonne marche des affaires du «Nouvelliste» que par goût de pouvoir que vous avez côtoyé des hommes politiques?

— Absolument! Je n'ai jamais eu le goût de la fonction publique. J'ai eu en revanche ce goût du développement cantonal, comme je le dis plus haut. Et ce goût je l'ai partagé précisément avec les hommes responsables du pouvoir politique et économique en Valais.

— On parlait de vous comme sixième conseiller d'Etat.

Auriez-vous voulu être conseiller d'Etat?

— Pas du tout! J'ai toujours désiré être libre et indépendant. J'ai refusé les attaches électorales. Vous savez bien qu'un élu est redevable à son électeur. C'est mon esprit d'indépendance qui m'a gardé hors du circuit électoraliste.

«Je n'ai jamais eu le goût du pouvoir politique.»

— A un moment donné de votre carrière tout était possible, ou presque, pour vous dans le canton. Avez-vous des regrets pour des choses que vous n'auriez pas pu faire?

— Il ne m'intéressait pas que tout soit possible pour moi. Mon désir était que tout soit possible pour le «Nouvelliste» du point de vue moral et matériel. A cet égard, je crois que nous avons convenablement réussi. En ce qui concerne les choses désirées, j'avais tenu des démarches avec les éditeurs du «Confédéré» ou du «Journal de Sierre». Je sentais déjà dans les années septante qu'il aurait fallu une unité de moyens pour mi les éditeurs. J'envisageais (j'envisage toujours d'ailleurs) une collaboration avec le quotidien haut-valaisan. Dans le Chablais nous avons réuni, cette année, les titres du district d'Aigle («Journal de Bex» - «Messager des Alpes» - «Echo de la Montagne») avec

celui de Monthey, le «Journal du Haut-Lac», grâce à la famille Pahud, pour en faire le «Journal du Chablais». Pour répondre à votre question, je dirai que je ne regrette pas des choses non réalisées. Je pense avoir fait et je fais encore tout ce que j'ai pu et tout ce que je peux.

— **Aucun regret, même de ne pas avoir été un homme politique d'envergure nationale?**

— Ni communale, ni cantonale, ni nationale. Je ne l'ai pas voulu, comme je vous l'ai déjà dit, par esprit d'indépendance et de liberté. Ce ne sont pourtant pas les propositions qui ont manqué. Je n'ai pas désiré m'attacher «un fil à la patte»! Je vous le répète: je n'ai jamais eu le goût du pouvoir politique.

— **Cela voudrait-il dire que vous ne tenez pas les hommes politiques en haute considération?**

— Ce n'est pas cela. Je dirai qu'un journaliste critique et polémiste, comme je l'ai été, se doit d'être totalement libre pour écrire ce qu'il veut.

— **Vos «coups de gueule» et vos articles incendiaires ont sans doute contribué à la renommée du «Nouvelliste». Comment expliquez-vous votre besoin presque maladif de polémiquer et de vous mettre à dos la moitié de la république?**

— Ce besoin correspondait tout simplement à mon tempérament et à celui d'une majorité de Valaisans. J'ai toujours été un lutteur. Je le suis encore, malgré ce que certains imaginent.

— **Quelle était votre ambition profonde?**

— Mon ambition? Etre un bon journaliste-éditeur!

— **«Seuls ceux qui ne font rien ne commettent jamais d'erreurs.»**

— **Depuis le début des années nonante, la tempête économique ne vous a pas laissé beaucoup de répit.**

— **Ma question s'adresse à l'homme d'affaires et à l'éditeur: quelles erreurs reconnaissez-vous avoir commises dans la gestion du groupe «Nouvelliste».**

— Au moment des engagements pris, il n'était pas question d'erreur! Mais il est tellement facile de juger avec le recul... En pleine crise (imprévisible), depuis la fin 1990, je suis bien obligé d'admettre que je me suis trop engagé entre 1988 et 1992. Je me suis trop engagé dans le FC Sion et dans le Centre d'impression des Ronquoz, qu'il s'agisse d'argent ou de temps. Mes seuls «loisirs» étaient le FC Sion, à très peu de chose près.

— **On parle d'un engagement financier du «Nouvelliste» dans le FC Sion de l'ordre de 30 millions en douze ans. Est-ce exact?**

— Ce chiffre est faux. Il ne tient pas compte de mes propres apports (chalet, appartements, dons successifs). Nous n'aidons pas que le FC Sion mais pratiquement tout le sport d'élite en Valais. En ce qui concerne le FC Sion, j'admets que j'aurais dû me dégager en 1988, au moment où le président de la Ligue nationale suisse de football, Me Rumo, nous a imposé le mode de championnat toujours en vigueur à l'heure actuelle. Ce système boiteux dans la pratique est ruineux pour tous les clubs de ligue nationale.

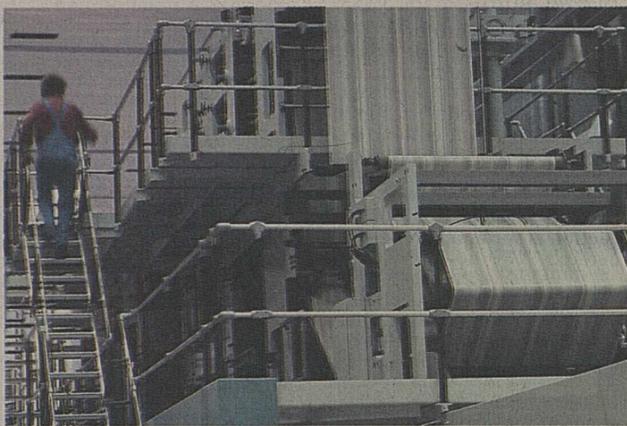
— **On vous reproche de vous être «acheté» une notoriété en finançant le FC Sion. Si cette notoriété vous a vraiment coûté en tout, plus de deux dizaines de millions, ne trouvez-vous pas que c'est cher payé?**

— Ma notoriété d'éditeur journaliste me suffisait amplement. Il est ridicule de prétendre que j'avais besoin du FC Sion ou d'autres clubs pour assoir ma notoriété. En revanche, j'ai toujours aimé le football et le FC Sion. Je reconnais avoir été entraîné dans un engrenage beaucoup trop coûteux depuis l'introduction du nouveau mode de championnat, dès 1987.

— **En ce qui concerne le centre d'impression, la facture finale dépasserait les**



Vue générale du Centre d'impression des Ronquoz.



50 000 exemplaires du NF chaque matin.



Pliage et expédition ultra-moderne.

50 millions. Pourquoi avoir décidé la construction de ce centre?

— Si j'avais été devin, au lieu de décider à la fin de 1987 (période de très haute conjoncture) la construction d'un grand centre d'impression, je me serais contenté de simplement changer la rotative. Mais qui pouvait prévoir la crise terrible que nous traversons actuellement? En prévoyant cela (il est bien facile de le dire presque six ans après), le conseil d'administration de l'Imprimerie Moderne n'aurait fait construire qu'un petit immeuble pour abriter la même rotative journal qui fonctionne depuis deux ans et demi, rien de plus. On aurait renoncé à une deuxième rotative «travaux de ville», pouvant travailler en synchronisation parfaite avec l'autre.

— **En terme de perte annuelle, que vous coûte le Centre d'impression des Ronquoz (CIR)?**

— Nous avons commencé l'exploitation en 1991, donc en pleine crise. Immédiatement, nous nous sommes aperçus qu'il fallait faire des économies pour compenser les pertes du centre d'impression, pertes provenant surtout d'un manque de travaux de ville sur la rotative Lithoman. Le bouclage des comptes avec le FC Sion est intervenu à ce moment-là. A cela sont venus s'ajouter et la baisse du volume de publicité et l'augmentation des taux d'intérêts bancaires. On ne pouvait pas plus mal tomber. Tout cela s'accumulant ces trois dernières années, je ne vous cache pas que la situation est devenue difficile. Heureusement que l'Imprimerie Moderne (le «Nouvelliste») reste une bonne affaire!

— **Difficile mais pas désespérée?**
— De loin pas désespérée. Depuis deux ans, nous avons pris des mesures de restructuration et d'assainissement. Il ne faut

pas oublier que la crise est structurelle. Des économies sont faites à tous les niveaux et dans tous les domaines.

— **Lorsque vous parlez de restructuration, vous voulez dire, entre autres, licenciements?**

— Chez nous, les économies passent d'abord par d'autres moyens. Toutefois, la diminution du travail entraîne aussi quelques licenciements. De plus, les moyens ultramodernes dont nous disposons actuellement, à savoir une automatisation optimisée, nous obligent à réduire un peu le volume des postes de travail. Nous avons dû nous séparer de quelques personnes.

«Le Nouvelliste doit être un quotidien d'informations, d'inspiration chrétienne, donc antimarxiste.»

«Le Nouvelliste survivra!»

— **Le «Nouvelliste», votre enfant, l'avez-vous doté de toutes les chances de survie pour la fin du siècle et pour le XXIe siècle?**

— Ensemble, avec nos collaborateurs et collaboratrices, avec les administrateurs nous faisons tout pour sa survie. Nous utilisons la meilleure de nos volontés, le meilleur de notre travail, et le meilleur dispositif technique disponible sur le marché. Je vous rassure, le «Nouvelliste» survivra!

— **Le «Nouvelliste» pourra-t-il rester en mains valaisannes?**

— Absolument! Dans la mesure où les Valaisans sont solidaires de leur quotidien, le «Nouvelliste» restera en mains valaisannes.

— **Vous avez fait du petit «Nouvelliste» un grand quotidien, vous avez fait du FC Sion le champion de Suisse de football. Malgré tout, en ces**

temps difficiles, on vous critique, on vous condamne. Certains se réjouissent de vos difficultés. Ne trouvez-vous pas que l'on se montre ingrat envers vous?

— Dans ce canton, certains éprouvent infiniment plus de joie à voir «couler» quelqu'un qu'à le voir réussir. Je n'accorde pas plus d'importance à l'ingratitude qu'aux faux bruits. Dans l'immédiat, ce qui compte, c'est d'avoir retrouvé la santé pour pouvoir mieux lutter dans notre entreprise, entouré et soutenu par les cadres auxquels j'ai délégué les pouvoirs. Je compte sur toute notre équipe pour amener le ba-

teau «Nouvelliste» à bon port après la traversée de la tempête. Il est inutile de s'attarder sur les faux bruits, les méchantes rumeurs ou les critiques des ingrats.

«Le Nouvelliste n'est pas à vendre.»

— **André Luisier, seriez-vous tenté, pour une somme de... disons 100 millions de francs, de vendre le «Nouvelliste»?**

— Personnellement, jamais! Pour moi, le «Nouvelliste» n'est pas à vendre. J'espère que les actuels actionnaires valaisans et les futurs continueront à soutenir le «Nouvelliste». Il faut tenir le cap pour enfin sortir de ces années difficiles afin de renouer avec la période de prospérité et de paix intérieure que nous avons connue jusqu'en 1991.

— **A l'heure actuelle, êtes-vous toujours maître à bord, pouvez-vous décider?**

— Dans le cadre du groupe, nous avons constitué un organigramme nous permettant de mieux planifier le travail. Les conseils d'administration du holding Rhône Média, de l'Imprimerie Moderne, de l'Imprimerie Beeger, du Centre d'impression des Ronquoz et des Messageries du Rhône décident pour le groupe, alors que la préparation de ces décisions se fait par une délégation du conseil de Rhône Média que je préside également et dont MM. Jacques Lathion et Bernard Donzé sont membres. Ces décisions sont, elles-mêmes, préparées en communauté de travail avec un conseil de direction composé de

MM. Jacques Lathion, président, Hermann Pellegrini et Francis Zufferey (directeurs).

— **Aujourd'hui, comment se présente votre groupe?**

— Le groupe emploie près de 170 collaborateurs, sans compter les porteurs des messageries. Le chiffre d'affaires réalisé est de l'ordre de 45 millions. Les sociétés les plus importantes du groupe sont: le holding Rhône Média S.A. au capital de 10 millions; l'Imprimerie Moderne S.A. (propriétaire du NF) au capital de 800 000 francs; l'Imprimerie Beeger S.A. au capital de 150 000 francs; le CIR S.A. au capital de 3 millions, les Messageries du Rhône S.A. au capital de 100 000 francs.

— **Vous parliez des actionnaires valaisans dans le groupe. Quel est le plus grand actionnaire?**

— C'est moi!

«J'aurais dû rester prudent.»

— **André Luisier, on a parlé de vos réussites et de vos échecs. En terme de bilan, de quoi êtes-vous le plus fier?**

— De ce que le «Nouvelliste»

est devenu en quarante-quatre ans de direction. Après le «Nouvelliste», c'est du CIR dont je suis fier, malgré les difficultés passagères que ce centre connaît. Il a fallu l'imaginer, le financer, le construire. Il faut maintenant l'exploiter. Et tous les spécialistes des arts graphiques vous diront que nous avons un instrument de travail extraordinaire.

— **Est-il exact que le CIR perd 3 millions chaque année?**

— Il a perdu... près de 3 millions par année. Mais il ne faut pas confondre l'exploitation du CIR avec l'Imprimerie Moderne et le «Nouvelliste». Le «Nouvelliste» reste bénéficiaire. C'est d'ailleurs lui qui nous permet de compenser les pertes du centre d'impression.

— **Nous parlions de restructuration et d'assainissement.**

— **Est-il exact que vous avez accepté de réduire votre salaire de moitié?**

— C'est exact!

— **Quelle est la grande leçon que vous tirez de votre existence?**

— La grande leçon que je tire en cette période pénible, c'est la notion de prudence. Un chef d'entreprise doit veiller à ne pas se laisser surprendre et se retrouver démuné en raison d'investissements importants décidés en période faste. Cela veut dire, quelle que soit l'euphorie économique créée autour de lui, qu'il doit constamment rester sur ses gardes. J'aurais dû rester prudent en 1987-1988.

«Mes convictions sont toujours aussi fortes.»

— **Pensez-vous avoir, volontairement ou non, fait du mal à quelqu'un au cours de votre existence?**

— Dans mon métier de journaliste-polémiste, on égratigne forcément des gens. En tant qu'homme, chrétien, catholique pratiquant, j'espère n'avoir pas fait volontairement du mal à qui que ce soit.

— **Parfois, vous vous sentez seul?**

— Oui, quelquefois! Dans ces moments de solitude j'ai volontiers recouru à la prière.

— **Le fait que vous soyez plus tolérant, serait-ce dû au fait que vos convictions politiques et sociales sont moins fortes?**

— Mes convictions sont toujours aussi fortes, mais je les exprime moins souvent, étant donné que d'autres personnes sont chargées de le faire dans le journal. Mes convictions n'ont pas changé d'un iota et elles sont toujours aussi solides.

«Ma dernière volonté? Que mon dernier fils devienne un homme, un vrai!»

— **André Luisier, quelle serait votre dernière volonté, si maintenant, vous étiez condamné à disparaître?**

— J'aurais deux dernières volontés. La première est que le «Nouvelliste» garde son image de marque en respectant sa charte et la deuxième est que mon dernier fils de 11 ans devienne un homme, un vrai!

— **Quelle est cette charte du «Nouvelliste»?**

— Le «Nouvelliste» doit être un quotidien d'informations, d'inspiration chrétienne, donc antimarxiste. J'ajouterais que la signification de l'antimarxisme a évolué depuis le moment où le communisme s'est effondré, ne laissant que plaies, sang, guerres et ruines.

— **Pour vos dernières paroles, à qui diriez-vous: «Pardonne-moi»?**

— Certainement à des proches que j'ai pu blesser, souvent inconsciemment, même si j'ai déjà essayé de réparer ce que je pouvais réparer.

— **André Luisier, au lendemain de votre disparition, quel titre voudriez-vous que l'on publie à la une du «Nouvelliste»?**

— Ce n'est pas moi qui ferai la «première» ce jour-là...

Une interview accordée à Hervé Valette

Le cœur et la plume

Essai de portrait d'un éditeur solitaire.

Je le dirai à la fois insaisissable et indomptable, inqualifiable et inoubliable, imperceptible et incontournable. De ce personnage déjà légendaire, s'il avait fallu en faire un roman, on en aurait tiré un chef-d'œuvre.

Par Hervé Valette

Dans son aventure, il y aurait comme des blessures; dans sa caricature comme des ratures; dans sa nature comme de la stature. Il y aurait même de la mesure... dans sa démesure! Chez les Romains, il aurait été l'opportuniste tribun; au Moyen Age, il aurait pris les armures de Richard Cœur de Lion pour se livrer dans d'impossibles croisades; au siècle des Lumières, il aurait déclamé sur la Révolution conspirant entre Rousseau et Voltaire; chez les communistes-marxistes russes du XXe siècle, il n'aurait rien été... même pas l'hermine de Raspoutine, bien avant la Révolution sanguine. De ces personnages fabuleusement auréolés de romances et de puissances, de prestance et de décence, il en a la flamme, la trame et le drame. Il en a secrètement l'admiration et la passion, la tentation et les démons.

Bien dans son siècle, à l'aise dans son époque, rassuré par ses traditions, implanté dans son bastion, l'homme a un destin dont il n'a jamais vraiment voulu... la destinée. Et de ce capricieux destin, il s'en est fait un délicieux festin... piquant et truculent, épatant et vivifiant, contraignant mais stimulant. Pour échapper à



l'emprise de la banalité, pour délier les sangles de la médiocrité, pour s'ouvrir les voies de l'originalité, déloger la conformité et accéder à la liberté, il aura connu tous les états d'âme et aura l'âme dans tous ses états. Il aurait fait l'appliqué et le désordonné, le loquace et le vorace, le gueulard et le revanchard, le chrétien et le politicien, l'amant et l'ardent, le larmoyant et le conquérant, le journaliste et le polémiste, l'imprimeur et le séducteur, l'affairiste et l'utopiste, le fidèle et le rebelle, le glorieux et le malheureux... Il s'est fait un cœur assez grand pour ne jamais se lasser d'en faire le tour... et pour ne jamais risquer, au hasard d'un détour, d'en rater le retour.

Alors, comme pour sans cesse multiplier l'équation finale de son propre cercle, dont le centre serait nulle part et la circonférence partout, il s'est toujours laissé balloter entre la raison et l'intuition,

entre la contemplation et l'action, entre le pouvoir et l'espoir. Pour se pardonner à lui-même d'avoir été connu et reconnu sentimental et mélancolique, accessible et susceptible, il se confond volontiers dans le masque fragile et infantile d'un despote lunatique et colérique, voire hystérique, presque tyrannique et même machiavélique...

Ravi de son désir d'aimer et d'être aimé, affolé par sa peur d'être trompé et trahi, envahi de grands sentiments et de folles générosités, trop inquiet de devoir encore avouer son besoin d'amour, au risque qu'on ne le lui accorde pas, l'homme tourmenté et heurté se laisse devenir capricieux et hasardeux et décide d'attaquer les frontières de son propre pouvoir, comme pour se rassurer qu'il ne peut pas peu, lui qui a voulu ce pouvoir pour pouvoir et non pas pour voir!

Pour lui seul, le maître, le temps peut continuer d'exister tant. Même son quotidien d'informations, lui, doit suspendre son impression, le patron décidant d'en changer la virgule, voire la majuscule, alibi dérisoire et ostentatoire pour se permettre de tremper à l'improviste sa plume à crier dans l'encrier de ses négriers.

Rassuré par l'effet des faits, en fait, son coup de sang n'aura duré que l'espace d'un tour de cercle sur lui-même, juste le temps d'étouffer son drame personnel et passionnel, celui qui le pousse à croire qu'il ne trouvera la quiétude et la plénitude qu'au travers des souffrances et des errances, des démentes et des espérances... Comme s'il avait trop de fierté pour oser simplement sa sensibilité.

La trahison le met dans une colère ravageuse et douloureuse: s'être trompé de voies lui ouvre toutes grandes celles du doute. Et du doute, il en doute. C'est pour cela qu'il tient si fort à ses convictions. Et s'il se ravit d'avance de se faire et défaire des adversaires, c'est parce qu'il sait que sa plus grande émotion, c'est de connaître de grandes réconciliations!

Dans son petit jardin secret et discret, à l'abri de ses folles tourmentes, de ses grands bonheurs et de ses complexes passions, il se réconcilie avec lui-même et avec les autres. Son besoin est alors de se livrer... pour mieux se délivrer. L'homme blessé devient fatal et théâtral. Il raconte et se raconte, désabusé et désespéré, la voix mourante, l'intonation alarmante, la respiration angoissante. Il se montre pourtant heureux mais s'en veut quand même de l'être. Ses confidences sont des armes dont il se sert pour réduire ses erreurs à l'état de complices de ses réussites. De sa plainte, il en retire de la tendresse. De ses brûlures, il en forge de l'amitié. De ses tumultes, il en voudrait du respect. Il raconte et se raconte, fragile mais attentif, ses grandes rêveries d'un éditeur solitaire, chef-d'œuvre d'un être d'exception, d'un homme de grande passion, d'une personnalité à la pensée si noble, à l'action si forte, au cœur si généreux.

A force de bien l'écouter et de mieux l'entendre, on finira par bien l'aimer et mieux le comprendre!

Lui, André Luisier, ce tout grand monsieur... □

Années saint-mauriarden

Ce n'est pas une chronologie qui va suivre mais le récit de quelques événements vécus dès avril 1946, époque où j'ai fait la connaissance de Charles Saint-Maurice (Charles Haegler), fondateur et rédacteur en chef du «Nouvelliste valaisan» depuis sa fondation en 1903. Il m'a reçu dans son vaste bureau (style Belle-Epoque), une main généreusement tendue pour un accueil chaleureux.

Par Pierre Chevalley

Durant un quart d'heure, ce fut un échange de vues sur notre conception doctrinale, celle d'un jeune homme de 25 ans pensant à l'avenir avec un œil critique, face à un homme aux nombreuses expériences qui en faisait un citoyen de première classe.

Neuf jours sur dix, Charles Saint-Maurice, qui avait donné à composer son article de fond, revenait une heure ou deux plus tard, avec un second texte quand ce n'était pas un troisième, traitant d'un autre problème qu'il estimait plus important.

Edition quotidienne

De 1903 à 1929, l'édition a été tri-hebdomadaire. Le 3 décembre de cette année-là, la formule s'est muée en édition quotidienne. De cette date à 1955, le «Nouvelliste» a imprimé les mardis et jeudis une édition semi-quotidienne, cette dernière destinée tout spécialement aux abonnés du val d'Illicz. Cette édition comprenait une page spéciale de nouvelles du val d'Illicz. En 1929, le «Nouvelliste» a été le premier quotidien à produire deux éditions, deux fois par semaine.

Novateur

Dès 1950, sous l'impulsion

d'André Luisier et de quelques «mordus», le journal prit de l'ampleur par son nombre de pages rédactionnelles et celui des abonnés. Ce fut, dès 1952, le premier quotidien suisse à illustrer abondamment ses nouvelles locales. Dès lors, à chaque édition, un jet à Genève pour prendre possession des clichés fabriqués entre 20 heures et minuit par l'entreprise Richter, la place de ces clichés ayant été réservée dans les pages en attente de tirage. Souvent, le tirage du journal était retardé par le rédacteur en chef qui voulait insérer une dernière nouvelle attendue (la mort d'Hugo Koblet, du pape Pie XII), ou par un incident technique à la semi-rotative datant de Mathusalem. C'était alors la livraison aux PTT locaux dans tout ou partie du Valais romand, entre 5 h 30 et 7 heures du matin, par le directeur et son équipe.

Départ à Sion

Lorsque furent décidés la modernisation et le départ à Sion, nul ne peut se faire une idée des tractations concernant la prise des cinq cent actions de 1000 francs nécessaires au financement. André Luisier s'est battu, soutenu par des amis fidèles (on peut les compter sur les dix doigts), alors que la presque totalité des «bonzes» conservateurs de l'époque, bénéficiant largement des colonnes du «Nouvelliste» refusa de s'y intéresser, estimant ce transfert «sardeux» autant qu'«auto-que».

Pierre Chevalley

Publicitas est au service de la presse depuis plus de 100 ans.

**Il est donc naturel que nous
choisissions le journal pour adresser
au Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
nos plus vives félicitations
et nos vœux bien cordiaux
à l'occasion de son bel anniversaire.**

En bref

Inchangé

BERNE. - Le taux de chômage s'est stabilisé à 4,8% au mois d'octobre. Il devrait à nouveau progresser ces prochains mois. En Suisse latine, le taux a atteint 7%. Selon le communiqué publié hier par l'Ofiamt, on constate que les femmes et les étrangers sont plus fortement touchés par le fléau. De même, le nombre des chômeurs de longue durée continue d'augmenter. Ils représentaient 21,1% du total des sans-emploi à la fin octobre. (ats)

Libre service

CHIASSO. - Un Italien de 49 ans, employé dans un bureau de change de Chiasso, est parvenu à subtiliser l'équivalent d'un million de francs en lires italiennes. Il a disparu sans laisser de traces. L'argent se trouvait dans un coffre-fort dont l'employé avait la clé, a indiqué la police tessinoise hier. Selon les enquêteurs, le voleur a passé la frontière. (ats)

Quête sexiste

BERNE. - Pour Caritas suisse, l'avenir se conjugue au féminin. Forte de cette conviction, l'œuvre d'entraide lance sa collecte annuelle sous le thème «Les femmes assurent la survie». Son but: sensibiliser le public à la discrimination dont les femmes sont victimes à l'échelle mondiale et mettre en évidence le rôle majeur qu'elles jouent dans la lutte pour la survie. L'argent récolté servira à financer des projets axés sur la féminisation du développement. (ats)

Happé par le train

AGNO. - Un garçon de 11 ans domicilié à Agno, près de Lugano, a été happé par un train régional hier vers 13 h 30 alors qu'il se rendait à l'école. L'enfant avait traversé la barrière pour jamber la voie ferrée lorsqu'il a été heurté par le convoi qui arrivait de Lugano et n'a pu l'éviter. Grièvement blessé, l'écolier a été transporté à l'hôpital de Lugano. Sa vie est en danger, a précisé la police.

Démission acceptée

ROME. - Le pape Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Gabriel Bullet, évêque auxiliaire de Lausanne-Genève-Fribourg, a annoncé hier l'«Osservatore Romano», quotidien officiel du Saint-Siège. Mgr Bullet gardera toutes ses fonctions jusqu'à la nomination de son successeur. L'évêché de Fribourg a en outre précisé qu'aucune nomination n'est encore intervenue à sa connaissance.

Mgr Bullet, âgé de 72 ans, souffre de problèmes de santé depuis plusieurs mois. Par ailleurs, Mgr Mammie devra démissionner dans dix-huit mois, ayant atteint la limite d'âge prévue par le droit canon. Les deux prélats n'ont pas voulu quitter ensemble la direction du diocèse.

Nouveau directeur

BEX. - La Société vaudoise des mines et salines de Bex a annoncé hier la nomination de Pierre Goin à sa direction, en remplacement de Robert Pièce, qui se retire après onze ans d'activité. M. Goin, ingénieur, était jusqu'ici directeur adjoint.

Par cette société le canton de Vaud couvre 98,5% de ses besoins en sel. Sa production a atteint en 1992 près de 15400 tonnes de sel et 131000 mètres cubes de saumure industrielle. (ats)

Poignardé pour de la drogue

Un couteau planté dans son dos, il met en fuite une toxicomane.

BÂLE. - Avec un couteau dans le dos, le propriétaire d'un magasin de vélos bâlois, âgé de 47 ans, a défendu son commerce et mis en fuite son assaillante. Cette femme, fréquentant le milieu de la drogue, a été arrêtée, a indiqué hier la police de Bâle-Ville. La victime a été conduite au service des urgences de l'hôpital cantonal.

La jeune femme est entrée dans ce commerce samedi dernier vers 14 h 30. Elle s'est dirigée vers le marchand et lui a planté un couteau dans le dos. La lame de 9,5 centimètres s'est enfoncée jusqu'à la poignée, précise la police.

Au lieu de tomber sur le sol, la victime est restée debout et a suivi son assaillante dans la rue. La droguée a pris peur et s'est enfuie. Peu après, l'homme a été conduit au service des urgences de l'hôpital cantonal de Bâle. Hier, il faisait encore l'objet de soins dans ce même établissement.

L'auteur de l'agression, une femme de 26 ans qui appartient au milieu de la drogue, a été identifiée et arrêtée grâce à la description des témoins. Les motifs de l'agression sont en rapport avec la drogue, estiment les responsables de l'enquête. (ap)

On est entre soi...

Publicitas ouvre une succursale exclusive à Edipresse.

GENÈVE. - La direction suisse de Publicitas a annoncé hier à Genève l'ouverture, en 1994, d'une succursale exclusive à Edipresse, groupe représentant, en Suisse romande, 20% des pages publicitaires. Espace Presse, situé à Lausanne et à Zurich, occupera une trentaine de personnes. Elle ne se consacrera qu'à la promotion des titres «Le Matin», «24 heures» et «La Tribune de Genève» ainsi qu'à la vente de pages spéciales, rubriques et suppléments propres à ces titres.

La stratégie de Publicitas - qui détient 60% du marché publicitaire suisse - veut se calquer sur celle des éditeurs. C'est dans cette perspective qu'il faut voir la création, à Lausanne, d'une succursale au service exclusif d'Edipresse et, dans l'arc jurassien, la réunion des marchés neuchâtelois et jurassiens à travers une succursale et trois bureaux commerciaux à Delémont, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Parallèlement, afin d'améliorer ses prestations aux éditeurs affermés régionaux, Publicitas a créé une succur-

sale Léman (Genève-Lausanne), chargée de la promotion et de la vente de ces titres sur le bassin lémanique et le Nord vaudois.

Les anciens bureaux de Genève et de Lausanne deviendront deux centres de profit autonomes avec des directions commerciales distinctes. Déchargés de leurs tâches administratives - de plus en plus concentrées près de Fribourg - ces bureaux cantonaux se consacreront essentiellement à la vente active sur le terrain.

Cette réorganisation impose la suppression de 18 postes administratifs à Lausanne et à Genève, en partie compensée par des départs à la retraite ou naturels. Mais huit postes de vente seront déga-

gés. L'arc jurassien ne devrait pas connaître de licenciements supplémentaires.

Ernst Grab, directeur de Publicitas Suisse, en rappelant sa priorité en faveur de la presse écrite, a souligné que les quotidiens ont perdu 60 000 pages d'annonces depuis 1990. Il en résulte un manque à gagner de 350 millions de francs. (ap)

La grippe arrive

BERNE. - Les premiers signes d'une entrée en scène précoce de la grippe se précipitent, a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Plusieurs épidémies localisées ont été observées ces dernières semaines dans les pays européens et pourraient atteindre la Suisse. Ceux qui désirent prévenir la maladie par un vaccin devront donc le faire plus tôt qu'en 1992.

Trois poussées du virus influenza B ont en effet été relevées au mois d'août en Louisiane (EU). D'autres épidémies localisées dues à ce virus ont également été signalées

début octobre en Ecosse, en France et en Suède.

Les spécialistes supposent que les virus grippaux du type A seront prédominants cette année. Comme des poussées grippales localisées dues à l'influenza A ont déjà été signalées dans plusieurs pays, l'OFSP conseille aux groupes à risques de se faire vacciner dès maintenant. Le vaccin devrait s'avérer très efficace cette année, car aucune mutation n'a encore été constatée par rapport aux souches virales utilisées pour sa fabrication. Habituellement, quelque 80% des personnes vaccinées échappent à la maladie. (ap)

NLFA: rentables?

BERNE. - Le montant des emprunts prévus pour les NLFA devrait être corrigé. C'est ce qu'ont répliqué hier dans la «Neue Zürcher Zeitung» le directeur de l'administration fédérale des finances (AFF) Ulrich Gygi et son adjoint Peter Siegenthaler à l'expertise du professeur Franz Jäger. Ils mettent en doute la rentabilité du projet et proposent un échelonnement des travaux et leur limitation au strict nécessaire. Pour l'Office fédéral des transports, il n'en est pas question.

L'expertise du professeur et conseiller national saint-gallois Franz Jäger (AdI) avait été menée sur mandat du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Selon cette étude, la construction des nouvelles transversales ferroviaires alpines (NLFA) grèverait les finances fédérales de trois milliards de francs.

Les deux responsables des finances fédérales ne sont pas de cet avis. Ils craignent en effet que la facture ne dépasse le montant avancé par M. Jäger en raison des intérêts et du remboursement des emprunts. Le différend entre le DFTCE et le Département fédéral des finances (DFF) concernant le financement des NLFA se poursuit donc.

Les deux responsables de l'AFF estiment par ailleurs que la rentabilité des NLFA n'est pas véritablement assurée. Il est difficile de tabler sur un triplement du volume des marchandises en transit à travers la Suisse d'ici à l'an 2010. L'augmentation du transit dans la Communauté européenne n'a d'ailleurs pas dépassé 50% avec l'ouverture des frontières.

Placements à risques

Pour rembourser les emprunts sur une période de soixante ans, il faut que ceux-ci soient considérés comme des placements sûrs et rentables. Et les travaux du groupe de réflexion sur l'avenir des CFF ont montré que la région aura déjà des difficultés à amortir et payer les intérêts de ses investissements en infrastructures. Pour l'AFF, il faut donc revoir le montant des emprunts pour les NLFA.

Les déficits structurels des finances fédérales qui se dessinent obligent à des économies dans tous les domaines. Le projet des NLFA n'y échappe pas et il faut penser aux possibilités d'échelonner les travaux et de les limiter au strict nécessaire.

Le ministre des Transports Adolf Ogi avait jugé crédibles les conclusions de l'expertise selon laquelle la construction des NLFA ne mettrait pas en danger les finances fédérales. Ses travaux seraient essentiellement financés par le biais du marché des capitaux ainsi que par les droits d'entrée sur les carburants. (ats)

Surenchère de l'UBS?

BERNE. - L'Union de Banques Suisses (UBS) n'exclut pas de surenchérir sur la Société de Banque Suisse (SBS) en présentant une offre supérieure pour racheter la Banque du Seeland, à Bienne. «Nous laissons cette question ouverte», a déclaré hier Gertrud Erismann, porte-parole de l'UBS, confirmant une information parue dans la «Neue Zürcher Zeitung».

La première banque suisse

n'est pas non plus représentée très fortement dans le Seeland. Elle s'intéresse également à la région. On a appris lundi que le conseil d'administration de la Banque du Seeland a accepté la veille au soir l'offre de fusion présentée par la SBS. L'offre doit être présentée formellement le 4 janvier aux actionnaires. D'autres offres peuvent théoriquement être faites jusqu'à cette date. (ats)

Echelle européenne

Cinq degrés pour les risques d'avalanches.

DAVOS. - L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, à Davos, a présenté hier une nouvelle échelle européenne unifiée pour les risques d'avalanches. Dotée de cinq degrés, elle permet une interprétation plus simple du bulletin d'informations. Elle entrera en vigueur dès cet hiver.

L'échelle suisse comportait jusqu'ici sept degrés. En Allemagne et en Autriche, on en comptait douze. Les négociations sur une coordination européenne en la matière ont duré plus de dix ans. Les Etats européens sont finalement tombés d'accord et ont approuvé le projet suisse. Celui-ci prévoit une échelle de cinq degrés de danger: faible - modéré - considérable - grand - très grand. La distinction qui existait dans l'échelle suisse entre danger local et général est supprimée.

Les cinq degrés devraient suffire à décrire toutes les situations, a indiqué Roland Meister, de l'institut davosien,

même si l'estimation du danger d'avalanches est une tâche difficile. Le bulletin ne saurait remplacer la décision à prendre sur place, mais il aide à interpréter la situation, et de manière plus simple avec la nouvelle échelle. Le bulletin d'avalanches se base sur les mesures quotidiennes effectuées par 75 observateurs locaux dans toutes les Alpes suisses. Onze nouvelles stations, automatiques, fournissent en outre des données heure par heure.

L'échelle suisse de sept degrés aujourd'hui remplacée a fait foi au cours de ces huit dernières années pour établir 676 bulletins d'avalanches. Le degré extrême, soit «très grand danger général d'avalanches», n'a jamais été utilisé. 196 morts ont été enregistrés durant ces huit ans. La plupart d'entre eux (47%) sont décédés par danger «considérable» d'avalanches. 70% faisaient du ski de randonnée. (ats)

«Bilan» fait recours

«La preuve de la vérité peut être apportée.»

LAUSANNE. - Le mensuel économique «Bilan» a décidé de faire appel contre le jugement parisien qualifiant de diffamatoires trois passages d'un article consacré à Jürg Stäubli. «Après avoir étudié les considérants du jugement, nous estimons que la preuve de la vérité peut être apportée pour les passages incriminés», a dit hier à l'ATS le rédacteur en chef de «Bilan», Max Maillard.

Le 3 novembre, la XVIIe Chambre du Tribunal correctionnel de Paris avait condamné le rédacteur en chef et l'auteur de l'article à 10 000 francs français (2500 francs suisses) d'amende chacun et à 1 FF symbolique de dommages et intérêts. Le jugement devra être publié dans «Bilan» et dans un journal suisse au choix de Jürg Stäubli et le mensuel devra participer aux frais du procès à hauteur de 15 000 FF, avait décidé encore le tribunal.

Jürg Stäubli avait exigé 10 millions de FF (2,5 millions de francs) de dommages et intérêts et la publication du jugement dans quatre journaux suisses et un canadien. Mé-

content des conclusions civiles concernant les dommages et intérêts, Jürg Stäubli avait annoncé à l'ATS son intention de faire appel sur ce point. Il est en revanche «entièrement satisfait» des conclusions pénales, qui reconnaissent la diffamation pour trois passages de l'article.

Plainte vaudoise

L'homme d'affaires genevois établi à Monaco a également déposé plainte dans le canton de Vaud contre le journaliste et son rédacteur en chef, qui ont été inculpés pour diffamation, atteinte au crédit et concurrence déloyale. Il leur réclame 2,5 millions de francs de dommages et intérêts.

L'affaire avait commencé à fin juin 1992. Jürg Stäubli avait alors annoncé son intention de porter plainte contre «Bilan» à cause d'un article intitulé «Le bluffeur de Monaco», publié dans l'édition de juillet-août du magazine.

Les annonces parues dans certains quotidiens suisses pour vanter l'édition de «Bilan» jugeaient la société «proche de l'effondrement». (ats)

En raclant les fonds de tiroirs

La commission du National économise encore 123 millions sur le budget 1994.

BERNE. - La commission des finances du Conseil national a trouvé des économies supplémentaires de 123 millions de francs par rapport aux coupes budgétaires déjà proposées par le gouvernement. Elle propose une réduction totale des dépenses de 747 millions de francs par rapport au budget initial du Conseil fédéral. Le déficit passerait ainsi au-dessous de la barre des 7 milliards de francs, a indiqué hier le président Jean-Pierre Bonny (rad., BE).

La commission du Conseil des Etats avait exigé en octobre du Conseil fédéral qu'il trouve des économies supplémentaires de quelque 900 millions de francs. Il s'agissait de

réduire le déficit annoncé de 7,1 milliards de francs et de ramener la croissance des dépenses à 3%, assurance chômage et bonus à l'investissement non compris. Le gouvernement a dans l'intervalle procédé à des coupes budgétaires pour un total de 620 millions de francs. La mesure principale est une réduction à 1,7% de la compensation du renchérissement au personnel de la Confédération. Dans le même temps, le Conseil fédéral a dû revoir les recettes à la baisse de quelque 570 millions, de sorte que le déficit restait presque inchangé.

Moins de 7 milliards

La commission du National a

été plus loin que le Conseil fédéral, en proposant des coupes budgétaires pour un total de 747 millions de francs. Malgré la réduction des recettes, le déficit passerait sous la barre des 7 milliards, à 6,922 milliards exactement. La commission du National améliore ainsi également le résultat obtenu par la commission du Conseil des Etats. Celle-ci avait elle aussi trouvé des économies supplémentaires pour 644 millions par rapport au budget initial du Conseil fédéral. Les économies proposées dans cette démarche parallèle par le Conseil fédéral et les deux commissions parlementaires se recourent en grande partie.

Concernant la compensa-

tion du renchérissement, la commission du National a approuvé par treize voix contre cinq, et trois abstentions, l'arrêté urgent du Conseil fédéral. Cet arrêté donnerait au gouvernement la compétence de fixer l'indexation en tenant compte de la situation économique et de l'état des finances fédérales.

La commission accepte la proposition du gouvernement de limiter la compensation du renchérissement à 1,7% l'année prochaine. Mais elle lance l'idée de combiner cette mesure à une solution dégressive, pour économiser encore quelque 4 millions de francs. Elle propose de fixer un plafond à 100 000 francs: celui ou

celle qui a un salaire supérieur à ce montant devrait se contenter d'une compensation de 1700 francs.

Suppression de 150 postes

De plus, la Confédération devrait diminuer l'effectif de son personnel. La commission propose de supprimer 150 postes au budget 1994 par rapport à l'état à fin 1993. Ce nombre tient déjà compte des 80 postes qui seraient nécessaires en 1994 pour mettre en place la TVA. Si le changement de système fiscal est rejeté le 28 novembre, ce sont 230 postes qu'il faudrait supprimer l'année prochaine. (ats)

Opération antimafia en Italie

Trafic de stupéfiants avec liens en Suisse.

NAPLES. - Un Italien qui résidait à Lucerne a été arrêté à Taurisano (Pouilles), dans le cadre d'une opération antimafia menée lundi dans plusieurs régions d'Italie. L'arrestation a été confirmée hier par les carabinieri de Taurisano. L'homme, âgé de 38 ans, possédait, il y a quelque temps encore, une entreprise de peinture en bâtiment dans le canton de Lucerne. Il est soupçonné d'avoir participé à un trafic international de stupéfiants qui passait par la Suisse.

L'opération baptisée «Ercolano» a été effectuée dans les régions de Naples, Caserte, Nuoro, Lecce ainsi qu'à Milan.

Elle a permis l'arrestation de 34 personnes, membres de la camorra (Naples), de la n'drangheta (Calabre) et de la sacra corona unita (Pouilles). L'enquête a démarré sur la base des révélations d'un membre de la camorra repent.

Extorsions, attaques et trafic

L'organisation démantelée s'occupait d'extorsions, d'attaques à main armée contre des convois des transports routiers notamment, et de trafic international de stupéfiants. Selon les révélations du mafieux repent, ce trafic avait lieu entre la Hollande et l'Italie et transitait par la Suisse.

La drogue, de l'héroïne notamment, était fournie par des trafiquants d'Ankara.

Parmi les personnes arrêtées lundi se trouve un Italien qui résidait à Lucerne: A.S. 38 ans, de Taurisano (Lecce), dit «O Svizzero» («Le Suisse») possédait jusqu'à il y a peu de temps, une entreprise de peinture en bâtiment dans le canton de Lucerne. Interrogé hier par l'ATS, l'Office des étrangers du canton de Lucerne a déclaré que l'homme bénéficiait encore d'un permis de séjour valable. La police italienne avait surpris les conversations que des trafiquants méridionaux basés à Milan avaient avec «Le Suisse».

L'Italien de Lucerne est considéré comme un des chefs de l'organisation criminelle sacra corona unita (SCU) dirigée par son frère Giuseppe, dit «Pippi Calamita», 44 ans. Ce dernier, à la tête d'un clan familial qui contrôle toute la région de Taurisano, avait été arrêté à Lucerne justement en 1989. Condamné pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, «Pippi Calamita» avait été transféré au pénitencier luganais de la Stampa en 1992. En mai dernier, alors qu'il se trouvait en régime de semi-liberté, il n'est pas rentré d'un congé et est actuellement toujours en fuite. (ats)

Chypre oubliée...

La rencontre prévue hier à Athènes entre le nouveau premier ministre grec Papandréou et le président chypriote Glafcos Clerides s'inscrit dans le cadre d'une préoccupation commune. En dépit d'éventuelles divergences sur des points de détails, les deux hommes professent la même foi: l'armée turque doit quitter Chypre afin de permettre la réunification de l'île.

Depuis le 20 juillet 1974, date à laquelle les hordes turques vinrent patauger sur les plages de Kyrenia avant de se lancer à l'assaut et de confisquer les 40% du territoire de l'île, la ligne Attila partage Chypre d'ouest en est. Un mur coupe en deux la capitale, Nicosie, et la barrière artificielle isolant le nord du sud constitue l'une des frontières les mieux gardées du monde. Imperméable et dangereuse, cette démarcation consacre le fossé entre la partie grecque, aujourd'hui développée et prospère, et la zone turque, un fantôme qui s'accroche aux basques du tiers monde.

Reconnue par Ankara uniquement, la République turque du nord de Chypre n'existe que par la grâce des 25 000 soldats qui en assurent la sécurité. L'arrivée de 30 000 colons d'Anatolie n'a

pas suffi à modifier le rapport de forces démographique. En cas de retour à l'unité chypriote, les Turcs se retrouveraient comme avant fortement minorisés. La partie grecque, elle, a su ne pas céder aux sirènes de l'Enosis qui préconisaient un rattachement à Athènes, ce qui, après presque vingt ans d'occupation, lui confère une indiscutable légitimité internationale.

Porte-avions ancré dans le flanc du Proche-Orient, Chypre a perdu de son importance stratégique. Elle occupe pourtant une place toujours enviable. L'endroit où selon les légendes naquit Aphrodite constitue un de ces carrefours privilégiés où se croisent l'Occident et l'Orient. Hélas! aucune lueur d'espoir ne vient filtrer à travers le rideau opaque tendu sur l'île. Les élections anticipées prévues pour le 28 novembre prochain au nord ne feront dans ce contexte que d'enterrer un peu plus la division et conforter chaque camp dans la certitude de son bon droit. Une situation qui peut durer des décennies encore, les grandes puissances n'ayant plus aucune visée sur cette partie du monde aujourd'hui presque oubliée...

Antoine Gessler

En bref

En plus... la neige

SARAJEVO. - Nouvel ennemi pour les habitants de Bosnie, la neige est tombée hier, atteignant 20 centimètres à certains endroits. Alors que les combats continuaient, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a déclaré qu'il fera demain «une tentative de dernière heure» pour sauver trois millions d'êtres humains en Bosnie. Victimes de dix-neuf mois de guerre, ils sont «totalement dépendants» d'une aide humanitaire, disponible mais qui ne peut leur parvenir. (ats/afp/reuter)

Privatisations

TUNIS. - La Libye a décidé de privatiser les chameaux et les moutons, jusqu'à présent propriété de l'Etat, a rapporté hier l'agence de presse libyenne Jana. Jana explique que le Ministère de l'Agriculture dépense des centaines de millions de dollars pour l'alimentation du cheptel, et qu'il préfère en conséquence faire cadeau des animaux aux employés des fermes d'Etat et aux familles à bas revenus. (ats/reuter)

Au plus bas

WASHINGTON. - Bill Clinton a atteint un an après son élection un record d'impopularité des présidents américains depuis la pratique des sondages après la guerre, avec 49% d'opinions favorables.

La cause de cette chute est la montée de l'inquiétude des Américains devant la progression de la délinquance, considérée par 21% des personnes interrogées comme le problème numéro un, bien avant le chômage (9%) et le système de santé (8%). (ap)

Moins d'armes

VIENNE. - La plupart des Etats européens ont réduit de 25% leurs arsenaux non nucléaires en vertu d'un traité sur les armes classiques conçu par l'Otan et ses anciens ennemis du Pacte de Varsovie, a-t-on déclaré hier de source diplomatique. Les signataires du traité sur les Forces classiques en Europe (FCE), qui s'applique à l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, doivent achever aujourd'hui la première phase d'un programme de réduction d'armements.

Aux termes du traité, signé en 1990, chacun des deux anciens camps du clivage Est-Ouest ne devra pas disposer de plus de 20 000 chars, 20 000 pièces d'artillerie et 30 000 blindés de combat en novembre 1995. Chaque ensemble devra en outre ne pas posséder plus de 6 800 avions et 2 000 hélicoptères de combat.

Les Etats-Unis ont déjà rempli à 100% les objectifs qui leur sont assignés, selon la délégation américaine auprès de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). (ats/reuter)

Violences en Israël

Progrès laborieux dans les négociations du Caire et situation chaotique sur le terrain.

JÉRUSALEM. - Les combattants chiites libanais du Hezbollah ont lancé hier matin une offensive contre la zone de sécurité tenue par Israël et ses alliés libanais de l'ALS au Liban-Sud. Quelques heures plus tard, l'aviation de l'Etat hébreu a frappé quatre objectifs du Hezbollah dans l'est du Liban. Par ailleurs au Caire, des sources palestiniennes ont fait état de progrès «lents mais certains» dans leurs négociations sur le retrait israélien de Jéricho et Gaza.

Roquettes sur la frontière

Le raid intervient après une série d'attaques du Hezbollah contre des positions de l'ALS (armée du Liban-Sud, milice supplétive de l'armée israélienne) au cours desquelles douze miliciens de l'ALS ont été capturés. Dans le même temps, des tirs de roquettes sur la frontière israélienne ont

blessé deux militaires israéliens.

Plusieurs dizaines d'autres salves de roquettes ont été tirées sur la «zone de sécurité», a annoncé la radio d'Etat. «La Syrie tente de faire pression sur Israël en lâchant la bride au Hezbollah. Mais je ne crois pas que l'arrangement du 31 juillet ait été rompu, car aucune roquette n'est tombée sur les agglomérations israéliennes», a déclaré M. Uri Lubrani, coordinateur des activités israéliennes au Liban.

Les tirs de roquettes ont été revendiqués à partir d'Amman par une organisation palestinienne opposée à l'accord israélo-palestinien, le Mouvement du Fatah - brigades du 13 septembre noir.

Attaques de colons

Dans les territoires occupés, deux adolescents palestiniens

ont été tués par des Israéliens, dont un lycéen devant son école, a-t-on appris de source militaire israélienne. Ce dernier a été atteint d'une balle quand des soldats circulant en jeep ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes qui les avaient attaqués avec des pierres. Dans la ville de Gaza, un Palestinien de 18 ans a été tué après avoir blessé à coups de couteau un officier de police et un civil israélien au barrage d'Erez, point de passage entre la bande de Gaza occupée et Israël, a annoncé la police.

A Hébron, des colons israéliens se sont livrés pour la deuxième journée consécutive à des exactions contre des Palestiniens, a-t-on indiqué de sources militaires. Ils ont renversé des étals de marchands de fruits et légumes et attaqué à coups de pierres des voitures de Palestiniens. (ats/afp/reuter)

Zavatta se suicide

PARIS. - Diminué par la maladie et les souffrances, presque aveugle et sans doute pré-occupé par les difficultés financières traversées par le cirque familial, le célèbre clown Achille Zavatta a choisi hier de se donner la mort à l'âge de 78 ans en se tirant une balle dans la tête devant sa propriété d'Ouzouer-des-Champs, non loin de Montargis (Loiret).

Ce fils d'artistes de cirque au caractère enthousiaste et «battant» selon ses proches avait foulé le sable de la piste dès l'âge de 3 ans et s'était formé à toutes les disciplines: acrobate, écuyer, musicien et bien sûr clown.

Sa popularité devait croître avec plus de 200 apparitions familiales dans l'émission de télévision «La piste aux étoiles» dans les années soixante. Achille Zavatta avait également tâté de la radio et de la

télévision («La malédiction de Belphegor», «La jument verte», «Rien ne va plus»).

Après avoir travaillé dans le cirque Bouglione et le cirque Pinder-Jean Richard, Zavatta avait décidé de fonder son propre cirque en 1978 avant de prendre sa retraite voici deux ans.

Souffrant depuis plusieurs années d'une maladie rénale, Achille Zavatta était sous dialyse et avait perdu l'usage d'un œil tandis que le second était partiellement atteint. Par ailleurs, il souffrait toujours des séquelles d'un accident de moto survenu l'an dernier dans le Gers.

Achille Zavatta s'est donc suicidé hier vers 6 heures du matin devant le perron de sa propriété. Son épouse Yan- nick et l'un de ses fils, Franck, dormaient dans la maison. (ap)

Incident frontalier

Fermiers irakiens en colère aux portes du Koweït.

EL HADDAMA. - Quelque 300 fermiers irakiens munis de bâtons et de barres de fer ont franchi la frontière avec le Koweït hier, faisant reculer des bulldozers koweïtiens qui creusaient une tranchée à El Haddama (environ 600 km au sud-est de Bagdad).

L'incident n'a donné lieu à aucun échange de coups de feu et n'a pas fait de victime. Les quelque dix bulldozers koweïtiens travaillant sur place ont été éloignés de plusieurs centaines de mètres à l'approche des fermiers, ont constaté les journalistes.

Les fermiers, vêtus de longues galabiyehs (robes traditionnelles) et de keffiyehs rouges, scandaient des slogans en brandissant leurs bâtons: «Il

n'y a pas de frontière entre l'Irak et le Koweït», «plutôt mourir que céder nos terres». Ils sont entrés de quelque 500 mètres en territoire koweïtien, traversant des champs de tomates en bordure du désert, avant de rebrousser chemin.

La nouvelle frontière entre l'Irak et le Koweït dont la délimitation par l'ONU a été achevée en mai dernier, accordant au Koweït une bande supplémentaire d'une largeur moyenne de 600 mètres, a vu passer les terres de certains de ces fermiers en territoire koweïtien. L'Irak ne reconnaît pas cette frontière, dont le tracé a été décidé à l'issue de la guerre du Golfe (janvier-février 1991). (ats)

Une incroyable violence

Récit de la mise à mort du petit James.

PRESTON. - Les jurés de la Cour de Preston (nord) ont entendu hier, après un répit de trois jours, la suite des confessions d'un des enfants accusés du meurtre du petit James. Il a raconté comment celui-ci avait été mis à mort puis abandonné «quand il a arrêté de bouger».

Obtenues quelques jours après la découverte du corps déchiqueté de James en février dernier, ces confessions de «l'enfant A» à la police sont retrasmises par haut-parleur dans la salle d'audience, alors que les deux accusés de 11 ans écoutent en silence, tête baissée. Les interrogatoires du second garçon seront entendus plus tard dans la semaine.

Comme il l'a toujours fait, «l'enfant A» a continué de rejeter systématiquement la responsabilité du drame sur son camarade, se décrivant comme le spectateur impuissant de l'enlèvement puis de la mort de James, 2 ans. Il a détaillé avec une précision parfois insoutenable les sévi-

ces que «l'autre» aurait infligés, seul, à sa victime.

Il a d'abord accusé «l'enfant B» d'avoir jeté des briques, «en visant la tête». James est tombé par terre. «Il pleurait, sa tête a commencé à saigner.» Puis «l'enfant B» aurait saisi une barre en fer traînant près de la voie ferrée pour frapper James, avant de s'emparer d'une «petite branche» et de continuer à taper.

42 blessures différentes

«James pleurait toujours?», demande un policier. «Non, il était complètement assommé. Ses yeux ne bougeaient plus.» Sur la bande, on entend la mère de l'enfant A, qui assistait à l'entretien, éclater en sanglots. Il raconte ensuite qu'il a voulu déplacer le corps de James, tombé en travers de la voie ferrée, pour éviter qu'il ne soit happé par un train. «Mais je l'ai pas fait parce que j'aurais été recouvert de sang. Le sang tache, n'est-ce pas, et c'est ma mère qui aurait dû

payer pour le nettoyage.»

Il interrompt régulièrement son récit pour affiner ses accusations contre «l'enfant B»: «Quand le petit a arrêté de bouger, il avait l'air content, souriait.» Et plus tard, d'un autre interrogatoire: «Vous pouvez demander à notre institutrice lequel est le plus des deux, elle vous dira que c'est lui.»

Selon l'autopsie, James reçu 42 blessures différentes, notamment à la tête. Des traces de sang ont été retrouvées sur les vêtements des deux accusés, qui plaident non coupable. Ils ont été décrits comme des enfants «maux» par les experts psychiatres, qui ont estimé qu'ils étaient capables de faire distinction entre le bien et le mal. S'ils sont reconnus coupables de meurtre, à l'issue du procès qui devrait durer deux semaines environ, ils peuvent être envoyés dans des centres d'éducation spécialisée «pour une durée indéterminée». (ats/afp)

Trois bourreaux condamnés

Perpétués pour les tueurs au tournevis.

BUSTO ARSIZIO. - Les trois meurtriers d'un camionneur slave de 24 ans, tué en juin 1992 entre Milan et Varèse, ont été condamnés hier par la Cour d'assises de Busto Arsizio (Lombardie) à la réclusion criminelle à perpétuité. Les accusés, trois jeunes gens résidant dans la province de Varèse, avaient attaqué le jeune camionneur pour lui dérober son chargement avant de le tuer de 40 coups de tournevis.

Le camionneur, Zemri Zul-fija, était un saisonnier de Ma-

cédoine, employé par une entreprise de Balerna, dans le sud du Tessin. En juin 1992, alors qu'il transportait un chargement d'Allemagne en Italie, il avait été attaqué et dévalisé. Le camion, qui contenait 15 tonnes de tissus pour une valeur de 500 000 francs, avait été retrouvé vide entre Milan et Varèse.

Le corps atrocement mutilé du jeune Slave avait été découvert le lendemain dans un bois des environs. Le jeune homme avait perdu tout son

sang. Huit mois plus tard, il avait laissé sa femme et son enfant de 2 ans en Macédoine pour venir travailler au Tessin.

Hier, au terme de cinq heures de délibérations, la Cour d'assises de Busto Arsizio a prononcé la réclusion à perpétuité contre les trois meurtriers, qui n'ont bénéficié d'aucune circonstance atténuante. Par ailleurs, deux d'entre eux qui ont écopé les uns volés à Naples ont écopé de trois ans de prison. (ats)

Nouvelliste**VALAIS****SION****SION****CHABLAIS****MARTIGNY****SIERRE****Attention vestiges!****10****Dessine-moi une zone de mayens****11****Une chapelle à intégrer****12****Navigateurs solitaires****14****Heureux écoliers miégeois****20**Messageries
du Rhône
et BVA Sion
S.A.Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666**Distribution spéciale;
tous ménages villas
Valais romand**

Cure de jeunesse à la gare

Dès le 1er janvier 1994, la gare CFF de Sion deviendra un véritable centre de transports publics. Accueil et service de vente améliorés, prestations plus étendues, confort moderne figurent au rayon des nouveautés.

Par Norbert Wicky

SION. - On ne se présente plus à un guichet de gare pour le seul achat d'un billet. Les prestations des CFF sont de plus en plus variées, l'offre s'étend à toutes formes de voyages, qui dépassent de loin l'usage du train.

Construite il y a une trentaine d'années, la gare séduisante subit depuis quelques mois de nombreuses transformations. But de cette réorganisation de l'espace, répondre mieux aux besoins d'une clientèle toujours plus nombreuse. Restructuration nécessaire, dans cette gare qui occupe une centaine de collaborateurs, et qui réalise actuellement un chiffre d'affaires de près d'un million de francs par mois.

L'info dans un fauteuil

Le guichet informations change de visage. Il cédera la place dès le 1er décembre à une nouvelle agence de voyages, aux prestations fort diversifiées. Un local spacieux doté de confort qui sera ouvert dès le 1er décembre dans le hall même du bâtiment principal.

Finies les longues files d'attente debout dans un étroit couloir. Dans l'espace agence, deux bureaux de service recevront les visiteurs dans un fauteuil, sans vitre de séparation. Contact direct, conseils et service personnalisés, large documentation à disposition des hôtes, tels sont les avantages principaux de cette réorganisation.

Tous les billets

Aux guichets habituels de la gare, on trouvera dorénavant tous les billets des transports publics de la région. Principale nouveauté, la vente des billets de cars postaux, qui s'effectuera non plus dans les locaux de la poste, mais à la gare.

On pourra se procurer au même endroit les abonnements des bus séduisants. Pour diminuer le temps d'attente, un guichet supplémentaire sera desservi. De plus des distributeurs automatiques de billets postaux seront installés à proximité des appareils concernant les billets CFF.

Le point rencontre Info

Comme toute grande gare, Sion aura aussi son point de rencontre Info. Il se trouvera à l'emplacement du kiosque actuel, qui lui sera installé dans l'ancienne salle d'attente, gagnant ainsi en place et en confort.

À ce point de rencontre, on trouvera tous les renseignements nécessaires concernant les horaires, des informations



La gare de Sion. Aspect extérieur inchangé, mais une meilleure répartition de l'espace à l'intérieur.

générales, l'annonce d'offres particulières, les distributeurs automatiques de billets, etc.

Nouvel horaire

Dès le 1er janvier 1994, les heures d'ouverture de la gare seront modifiées. Les divers guichets seront accessibles de 6 heures à 20 h 45. En dehors de ces heures, le hall principal sera fermé.

En ce qui concerne les titres de transport, ils pourront être retirés au guichet durant les heures d'ouverture, ou lors de la non-occupation de la gare, au distributeur automatique du point Info.

Questions en suspens

De plus en plus visitée, la gare de Sion manque sérieusement de places de parc. Demeure

en suspens le prolongement du passage sous voies vers le sud, qui permettrait d'accéder à un futur parc de stationnement pouvant accueillir une cinquantaine de voitures.

Une dernière remarque: de plus en plus, la gare de Sion joue un rôle d'office du tourisme. Renseignements généraux sur la ville et les stations voisines, réservation d'hôtels, information sur les concerts

ou les expositions, plans de la ville ou autres documentation sont souvent demandés au personnel de la gare.

Et on peut logiquement se poser la question de savoir si le bureau de l'office du tourisme n'aurait pas avantage à être localisé à proximité de ce centre de transports publics très fréquenté, plutôt qu'en bordure d'une Plana souvent déserte.



Le kiosque de la gare sera déplacé dans l'ancienne salle d'attente. Il cède la place au nouveau point de rencontre Info.



La vente directe de tous les billets: trains, cars postaux et abonnements de bus séduisants à la gare CFF.

CANTON

La faillite du système Spanatours

SION. - Le juge 1 du district de Sion a prononcé le 11 novembre dernier la faillite pour effet de change de l'agence de voyages Spanatours.

Cette agence avait connu un certain développement en Suisse romande.

De Spanatours...

Spanatours s'était fait remarquer par ses offres de vacances pour moins de 400 francs sur la côte espagnole, voyage en car compris. Les prix étaient cassés, mais l'ardoise finale de la faillite s'élève aujourd'hui à environ trois millions de francs (dont une très grosse créance réclamée par la BVC et des charges sociales payées), tandis que les actifs de l'agence en déroute sont quasiment inexistantes.

... aux Voyageurs affiliés...

Le directeur de Spanatours, M. Jacques Roux, n'a pas attendu que sa société fasse faillite pour transférer ses activités de voyages dans une nouvelle société. Aujourd'hui, c'est à la tête du Bureau central (qui vend les séjours des Voyageurs affiliés) que M. Roux continue à proposer des vacances pour toute une série de destinations.

... en passant par «Dimanche»

Jacques Roux est la cheville ouvrière d'une autre société, J.R. Edition Touristique S.A., qui, très curieusement, encaisse les paiements des voyageurs à destination de l'Espagne ou de Rio tout en publiant le journal «Dimanche»... Faut-il en déduire que les voyages

financent le journal? A la question: «Financièrement, «Dimanche» engendre-t-il déjà des bénéfices aujourd'hui?», Jacques Roux répondait le 13 août dernier à un journaliste du «Confédéré»: «Non, pas encore. Mais il est difficile de le savoir, car «Dimanche» est englobé dans le Bureau central. Les comptes du Bureau central se portent très bien.» Autant dire qu'il y a un mélange des genres...

L'hebdomadaire «Dimanche», qui n'est pas sorti ces deux derniers week-ends (pour cause de «vacances»), apparaît surtout comme le support publicitaire des Voyageurs affiliés. Les affichettes des caissettes de ce journal vantent par exemple carrément la destination de Rio et le prix du voyage. Un procédé qui est légalement contestable.

Audacieux

Comme du temps de Spanatours, Jacques Roux vend aujourd'hui des voyages à des prix défiant toute concurrence (dix jours à Rio pour 1000 francs par exemple). Dans un article paru le 21 octobre dans «Hôtel + Touristik Revue» le journaliste Alexandre Bochatay expliquait au sujet de ces voyages pour Rio: «Il vend selon la méthode dite de souscription. C'est-à-dire qu'il fait le plein d'un avion qu'il ne possède pas encore, pour pouvoir ensuite négocier la location d'un appareil en assurant son remplissage. Ainsi, à deux mois du premier départ valaisan pour le Brésil, prévu le 26 décembre prochain, Jacques Roux ne connaît pas encore la compagnie sur laquelle les passagers vont

voler! Une façon de faire qui a été dénoncée avec vigueur par l'Association valaisanne des agences de voyages et même par la compagnie nationale brésilienne Varig dont le nom (et la photo d'un avion) est utilisé sans autorisation ni aucune convention officielle.» Depuis, c'est la photo d'un avion d'Air Europe qui est publiée pour ces voyages à destination de Rio. Mais, selon nos informations, cette compagnie (sa branche italienne) n'a pour l'instant aucun droit de trafic au départ de la Suisse et ne peut en aucun cas décoller de Sion avec ce type d'avion et des passagers. Reste le problème de l'insécurité qui est si importante, à Rio, que cette destination est «délaissée depuis longtemps par les Suisses», expliquait une longue dépêche de l'Agence télégraphique suisse parue le 21 oc-

tobre dernier. Kuoni ne fait par exemple plus de charters à destination de cette ville. L'élément a son importance, quand on sait que les Voyageurs affiliés logent leurs clients dans des hôtels de une à deux étoiles (sauf si le voyageur paie un supplément) et même en «banlieue» pour reprendre leur publicité. «Jamais je ne placerais des clients en banlieue ou dans des hôtels de moins de quatre étoiles, notamment pour des raisons de sécurité», explique un agent de voyages qui s'est rendu souvent à Rio.

On pourrait aussi parler de ces voyageurs qui devaient partir au début novembre en avion pour l'Espagne avec le Bureau central des Voyageurs affiliés et qui ont été avertis la veille que le voyage était annulé par manque de participants... Vincent Pellegrini

« Attention vestiges! »

La plaquette de Sedunum Nostrum rappelle les dispositions légales.

SION. - Où que l'on creuse en ville de Sion, on se trouve nez à nez avec quelques vestiges, un dolmen, un alignement, une stèle et même une basilique... Si ces découvertes représentent une chance pour la capitale valaisanne, connue loin à la ronde pour ses richesses archéologiques, il revient pourtant aux Sédunois du XXe siècle de conserver et d'exploiter ces trésors, conformément aux dispositions prises par les autorités. Pour éviter que ces dispositions ne tombent dans l'oubli, Sedu-

num Nostrum nous les rappelle dans sa dernière plaquette et illustre son propos par un cas concret: les caves du théâtre de Valère.

Zones protégées

Le territoire sédunois est divisé en plusieurs zones d'affectation différentes (zones à bâtir, agricoles, vertes, etc.) qui contiennent parfois des prescriptions propres destinées à sauvegarder l'aspect d'un lieu ou d'un site. Afin de protéger les vestiges contenus

dans le sous-sol cette fois, les autorités ont superposé au plan d'affectation celui des zones archéologiques. Ce plan prévoit quatre secteurs, dont deux où les risques de découvertes sont particulièrement élevés: les coteaux de la rive droite classés zone à hauts risques et les collines de Valère, Tourbillon, Montorge, Maladaires, les coteaux de Montorge et Corbassières, toute la vieille ville, la Planta et la ville moderne jusqu'à l'ouest, secteurs classés zones à très hauts risques.

Ce plan est assorti d'un règlement communal des constructions qui oblige tout citoyen sédunois dont l'immeuble est compris dans le plan des zones archéologiques et qui veut y entreprendre un quelconque travail de construction, d'en informer les services communaux, qui annonceront eux-mêmes la chose aux services compétents de l'Etat. Ce dernier est alors autorisé à effectuer les fouilles ou les sondages nécessaires, que ce soit avant ou pendant les travaux de construction ou de rénovation.

Les caves du théâtre

L'été passé, la Municipalité de Sion entreprenait la restauration des caves du théâtre de Valère dans le but d'en faire

les futures caves à jazz. Les travaux furent pourtant rapidement interrompus, suite à la découverte de vestiges. Un litige opposa bientôt la Municipalité sédunoise, à l'association Sedunum Nostrum. Cette dernière, par son président Antoine Zen Ruffinen, reprochait à la ville, trop pressée, de ne pas avoir respecté la procédure prévue par le règlement des constructions en vigueur dans ce secteur classé en zone à très hauts risques. Accusations qui avaient aussitôt suscité une vive réaction du service de l'édilité qui se sentait injustement attaqué. Cette discorde a inspiré la plaquette: «Attention vestiges!»

Cette même plaquette précise que les travaux effectués dans les caves du théâtre de Valère ont permis de mettre au jour des céramiques de l'âge du bronze final (1250-800 av. J.-C.) et de niveaux de sol de la même époque. Plusieurs centaines de tessons, de nombreux ossements d'excellente conservation et quelques fragments de bronze ont également refait surface. Point important: des sondages portant sur les éléments historiques ont notamment permis la découverte de vestiges datant de l'âge du bronze final, découverte d'une grande importance pour la compréhension de l'évolution archéologique de cette période en Valais. (dan)



Vue d'ensemble du secteur fouillé dans les caves du théâtre de Valère avec, au centre, le sondage qui a permis la découverte de vestiges du bronze final.

Pianiste au grand cœur

Un concert en faveur des sinistrés de Brigue.

SION. - La salle des Archets du Conservatoire de Sion servira de cadre dimanche à 17 heures à des prestations d'Eva de Geneva. Cette musicienne a commencé à jouer du piano à l'âge de 4 ans. A l'heure actuelle, elle mène une carrière d'enseignante à Genève et de soliste en Suisse, en France, en Belgique, en Allemagne et en Espagne. Elle a notamment à son ac-

tif une importante discographie des œuvres de Weber, Mozart, Schumann et Beethoven notamment. Cette adepte de la perfection se produira dans la capitale pour le grand plaisir de tous les mélomanes. L'entrée de ce rendez-vous musical sera libre mais une collecte sera organisée à la sortie pour venir en aide aux Brigois plongés dans le malheur. Cette soirée s'annonce de qualité.



Eva de Geneva, un jeu profond et authentique.

Un accrochage aquatique

Les dessous d'une rivière proposée aux Sédunois.

SION. - «La vie de la Sionne, une rivière sédunoise: son trajet, sa propreté, ses débordements», est le titre d'une exposition présentée à la bibliothèque municipale. Cet accrochage «aquatique» s'inscrit dans le cadre de la semaine de lecture en Valais.

panneaux explicatifs, des photographies et des livres. «La population est devenue très sensible à ce thème depuis le débordement de 1992», explique Mme Marie-Christine Zen Ruffinen.

Les amateurs pourront s'informer sur l'Association pour la sauvegarde du Léman et l'opération «rivières propres».

Dans les locaux de la place Ambuel ont été amenés des

Quatre heures de marche

Parallèlement à cette balade entre quatre murs, les amateurs de grand air et de découvertes ont la possibilité de s'inscrire pour une visite guidée dans le vallon de la Sionne qui aura lieu samedi. Cette excursion en compagnie de l'hydrobiologiste Romaine Perraudin Kalbermatter permettra d'aborder de nombreux et divers aspects de l'eau dans les régions alpines. L'irrigation par les bisces, la lutte contre les crues et les débâcles, le régime des cours d'eau et l'aspect paysager des eaux courantes seront traités lors de la promenade didactique. Une quarantaine de personnes, qui ne connaissent pas les affres du vertige, pourront partir à la rencontre des merveilles de la nature. De plus les intéressés pourront,

cette semaine, élargir leurs connaissances en visitant «Eau, source de vie» au musée cantonal d'histoire naturelle et en assistant au diaporama présenté jusqu'à vendredi tous les jours entre 18 et 19 heures par les archives communales.

Lecteurs assidus

«La deuxième semaine de lecture ayant comme thème un autre livre avait rencontré il y a deux ans un franc succès», se souvient Mme Zen Ruffinen. «Dans les bibliothèques municipales, une augmentation de 10 à 20% est enregistrée ces derniers temps.» A Sion, on compte 15000 livres et récemment la responsable a eu le plaisir de féliciter le 100000e lecteur. «Nous sommes aussi surpris de la diversité de ce que les gens lisent.» (cat)

OPERATION Rivières propres

Avec l'ASL, parrainez la rivière que vous aimez pour 25 centimes le mètre

Rivières propres dresse l'ordre des décharges sauvages

Rivières propres ouvre la circulation des rejets polluants clandestins

Rivières propres c'est la sauvegarde grâce à la propreté de ses rives

Inscrivez-vous ici!

Ceux qui ont «soif» de connaissances sont attendus à la place Ambuel.

Musique aux Vignes

Harpe, épinette, flûtes à bec et jazz au coin du feu.

UVRIER. - L'hôtel des Vignes à Uvrier deviendra salon de musique, l'espace d'un après-midi. Le samedi 20 novembre, en effet, de 17 à 20 heures, une dizaine de musiciens de la région lausannoise seront les hôtes du grand salon de thé de l'établissement. Concert public, avec entrée gratuite, c'est l'offre lancée par la direction à tous les mélomanes valaisans. Un premier après-midi mu-

sical avait déjà été organisé avec succès l'an passé dans les salons de l'hôtel. A la demande de nombreux auditeurs, on remet l'ouvrage sur le métier cet automne. Au programme de ce deuxième après-midi de concert aux Vignes, du piano à quatre mains, de la harpe, des flûtes à bec, une épinette, des duos romantiques, des chœurs, du jazz...

Un moment de détente bienvenu, que l'on pourra partager entre amis autour de la cheminée du grand salon. A ne pas manquer! (wy)



L'hôtel des Vignes à Uvrier, un cadre idyllique pour partager un après-midi en musique.

Appel à l'imagination

CONTHEY. - La troupe Jalune cherche des créateurs(trices) d'une imagination débordante pour la réalisation de l'affiche de son prochain spectacle.

La nouvelle création de Jalune aura pour titre: «Les gens de mon immeuble», traitant le thème de la solidarité. «Les gens de mon immeuble» est une histoire presque banale... Antoine, Hugo, Maria et les autres vivent dans un petit locatif, style HLM, construit dans les années quarante. Dans cet endroit sans âme vé-

ritable, chacun vit isolé de ses voisins, jusqu'au jour où Antoine est victime d'une agression, perpétrée par une bande de petits vauriens. C'est à ce moment que le promoteur immobilier sans scrupules qui entretient dans tout le quartier ce climat d'insécurité, dans l'espoir que les habitants s'en aillent, décide de louer l'immeuble à des locataires de l'immeuble voisin.

L'artiste valaisan que le public désignera recevra un prix. Les autres participants(tes) recevront par courrier un billet d'entrée pour l'une ou l'autre des représentations et verront leurs œuvres exposées sur le lieu du spectacle.

Pour des renseignements: (027) 36 28 85.

Oraison

SION. - Dans notre monde de froide solitude, beaucoup de personnes désirent développer leur vie intérieure. Non pour se trouver elles-mêmes mais pour découvrir celui qui les attend et qui les aime. Pour aider toutes les personnes intéressées à cette voie, Notre-Dame du Silence, à Sion, propose une retraite du jeudi 25 novembre à 19 heures, au dimanche 28 novembre à 14 heures. Elle aura pour thème l'Oraison au quotidien et sera prêchée par le père Stéphane-Marie Morgain de l'ordre du carmel. S'inscrire à Notre-Dame du Silence, au (027) 22 42 20.

RÉDACTION DE SION

Rue Pré Fleuri 5
☎ (027) 297 560
Fax: (027) 233 043

Norbert Wicky (ty)
☎ (027) 233 117
Privé: 312 840

Cathrine Killé (co)
☎ (027) 297 561
Privé: 584 128

Danièle Fauchère (dan)
☎ (027) 297 543
Privé: 313 525

HOTEL DES VIGNES

UVRIER - SION

UNE FIN D'APRÈS - MIDI MUSICALE

Samedi 20 novembre 1993 de 17 h 00 à 20 h 00

BALLADE EN MUSIQUE
DANS LE TEMPS...
RENAISSANCE
AU JAZZ

MENU DE CIRCONSTANCE
RÉSERVATION
APPRECIÉE

Tél. 027/31 16 71

Restaurant fermé dimanche soir et le lundi

Judi 18 et vendredi 19 novembre
à 22 h, en concert live

JOEY FULCO

(rock-country / USA)

C'est le retour tant attendu de l'enfant prodige de la scène rock. Celui qui enthousiasme des salles entières, par ses riffs de guitare et ses déhanchés excentriques, vous fera encore danser sur les tables...

Mirabilis Music-Hall Théâtre,
Châteauneuf-Conthey,
tél. (027) 366 888

Dessine-moi une zone de mayens

Les communes valaisannes ont depuis hier un guide leur fournissant toutes les recommandations utiles à la définition, à la délimitation et à la réglementation des zones de mayens. Pour l'instant, une seule commune valaisanne a fait homologuer une zone de mayens. Les autres communes pourront rapidement faire de même grâce à ce vade-mecum réalisé par le service de l'aménagement du territoire.

Communes responsabilisées

Ce vade-mecum fouillé et très pratique est intitulé «Des mayens à la zone des mayens». Il a demandé une année et demie de travail au service de l'aménagement du territoire dirigé par M. René Schwéry qui a collaboré avec les bureaux CEAT et SEREC. Le document ne contient que des recommandations, mais les communes devront en respecter l'esprit, voire la lettre, si elles veulent voir leurs zones de mayens homologuées par le Conseil d'Etat. Une fiche du plan directeur cantonal établira d'ailleurs les conditions-cadres en la matière et les communes pourront même s'inspirer d'un règlement type. On mentionnera au passage que les associations de défense de la nature ne disposeront pas du droit de recours contre l'homologation des zones de mayens...

Les recommandations du guide adressé dès aujourd'hui à toutes les communes du canton s'appuient sur la loi valaisanne du 23 janvier 1987 sur l'aménagement du territoire qui a été votée par le peuple. Elle spécifie notamment que la zone des mayens, élément essentiel du patrimoine, doit être sauvegardée, revalorisée et sauvée de la ruine. L'article 18 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire édicte en effet que «les cantons peuvent créer d'autres zones».

Tous les critères du guide ont été établis sur la base d'une observation et d'une analyse systématique des caractéristiques urbanistiques, paysagères et agricoles de nombreux mayens valaisans,

situés aussi bien dans le Haut-Valais que dans le Valais central ou le Bas-Valais.

Critères géographiques

Pour être homologué comme zone de mayens, un paysage doit satisfaire à seize critères portant sur la géographie, les éléments naturels, le patrimoine bâti et les infrastructures.

Les mayens peuvent être définis dans tout le Valais, hormis dans certaines régions du Bas-Valais qui sont des zones agricoles de semi-altitude (par exemple le val d'Illeiez). L'altitude doit être de 1000 à 2000 mètres (900 mètres dans quelques cas). La zone doit être en principe en dessus du village et toujours en dessous de la limite supérieure des forêts.

Quant à la clairière, elle doit correspondre à l'aire traditionnelle de pâturage. Et il faut trouver, bien sûr, ces constructions rustiques qu'on appelle les «mayens». S'il n'y a pas de construction, ce ne peut être qu'une zone agricole.

Le paysage (clairière) doit avoir un aspect dénudé dominant avec en principe des pâturages et des prés de fauche (le territoire doit être en principe utilisé pour l'agriculture). Il faut que les friches ne dépassent pas le tiers de la surface, mais l'on peut prendre des mesures pour assurer à nouveau l'entretien du sol par l'usage agricole.

Patrimoine construit

Il faut qu'il y ait au moins un bâtiment mixte (habitat et grange-écurie). L'habitat temporaire doit être démontré par un élément tangible (cloisonnements ou foyer par exemple). Les constructions pourront être groupées ou dispersées. En outre, les trois cinquièmes des constructions

doivent être identifiables comme traditionnelles. Or, une construction récente peut être aussi considérée comme traditionnelle lorsqu'elle respecte une certaine typologie (le style mayens de l'endroit). Par contre, un vieux bâtiment peut être dénaturé en raison d'interventions altérant fortement son style initial (agrandissements, modifications importantes, etc.) et perdre ainsi son caractère traditionnel. Mais il faut encore que les trois cinquièmes des constructions respectant plus ou moins la typologie des mayens de la région soient des bâtiments anciens. Les ruines ne sont pas prises en compte dans le calcul qui fait en outre appel à des coefficients de pondération.

Certaines infrastructures doivent aussi exister comme l'alimentation en eau (bisses, ruisseaux, fontaines ou sources). On regardera aussi l'absence «d'installations non conformes à la vocation traditionnelle des mayens». Une zone de mayens n'est pas une zone touristique. Pour dissuader toute spéculation et pour assurer l'entretien du sol, le droit cantonal applicable dans les mayens exclut même, en principe, la vente de mayens à des non-Valaisans...

Vive le solaire!

Les règlements communaux d'application devront prévoir des mesures pour éviter l'envahissement de la zone par les arbres, les buissons ou les broussailles (débroussaillages en vue de favoriser l'usage agricole). L'accès doit également être réglementé (conservation de chemins de terre d'une largeur minimale avec des places d'évitement). Les panneaux solaires seront les bienvenus s'ils sont bien intégrés au paysage.

Après avoir dressé un inventaire précis, les communes peuvent faire entrer en force une zone de mayens en deux



Les transformations de mayens obéiront à des critères beaucoup plus restrictifs qu'actuellement.

ou trois ans si elles font avancer normalement la procédure, même avec des oppositions. Elles ont la possibilité, dans le cadre de la zone des mayens, d'établir des plans d'aménagement détaillés pour indiquer les zones où de nouvelles constructions de mayens peuvent être autorisées en tenant compte notamment de l'utilisation agricole du sol.

Interprétations...

«L'usage agricole du sol» est un critère qui revient souvent dans le guide. Si elle était prise trop restrictivement, cette notion condamnerait de nombreux paysages à ne ja

mais être homologués comme zones de mayens. On touche ici le petit côté «écologiste» de ce guide, car le propriétaire d'un mayen est généralement un citadin ou un villageois en vacances qui fauche de petites étendues, tandis que les agriculteurs de montagne sont de moins en moins nombreux et ne peuvent mettre leurs vaches partout. C'est pourquoi les recommandations du guide autorisent qu'un tiers du mayen soit en friche. Là encore, c'est aux communes de montrer une certaine souplesse dans l'application. On notera cependant que bien des communes de montagne obligent déjà les propriétaires de mayens à faucher ou à payer la fauche de leurs prés.

Par Vincent Pellegrini

SION. - Le conseiller d'Etat Bernard Bornet, chef du Département de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a présenté hier à la presse le guide qui aidera les communes à délimiter leurs zones de mayens et à réglementer les interventions sur le patrimoine bâti intégré à ce type de paysage.

Pour l'heure, une seule commune valaisanne a fait homologuer une zone de mayens, mais de nombreux dossiers ne demandent qu'à être complétés. Or, il faut savoir que la restauration d'un bâtiment avec changement total d'affectation (grange transformée en logement secondaire par exemple) n'est possible que dans une zone de mayens dûment homologuée.

Hors zone, seul un changement partiel d'affectation est autorisé (habitat avec une ancienne partie habitée transformée en chalet par exemple).

Travaux pratiques

Le guide a ceci de très intéressant - et utile - qu'il illustre tout ce qui est avancé par des dessins et des photographies. Les transformations ou les constructions décrites comme respectant la «typologie traditionnelle» de la zone mayens renvoient à des descriptifs précis sur les matériaux et la manière de conduire les travaux.

Même transformé, un bâtiment respecte la typologie lorsque sa silhouette de base (volume) et ses matériaux d'origine ont été conservés. Pour améliorer l'éclairage des pièces, on peut toujours créer de nouvelles ouvertures, mais pas n'importe où (les dessins fournissent de nombreux exemples). Ces nouvelles ouvertures doivent être discrètes, en nombre limité, et pratiquement pas sur la façade en aval. La

couverture du toit peut être faite d'un matériau artificiel pourvu qu'il respecte certaines conditions.

A éviter...

Altérer la typologie d'un bâtiment ancien consiste par exemple à créer de trop nombreuses fenêtres, à modifier trop sensiblement l'épaisseur du toit, à mettre des tuiles rouges, à faire déborder la charpente, à mettre des lames de sapin en façade, à agrandir les fenêtres ou à les encadrer de menuiserie complète, à mettre de fausses têtes de poutres d'angle, à construire un balcon ou un escalier qui n'existaient pas, à enduire de couleur blanche le sou-bassement. Et l'on pourrait multiplier les exemples...



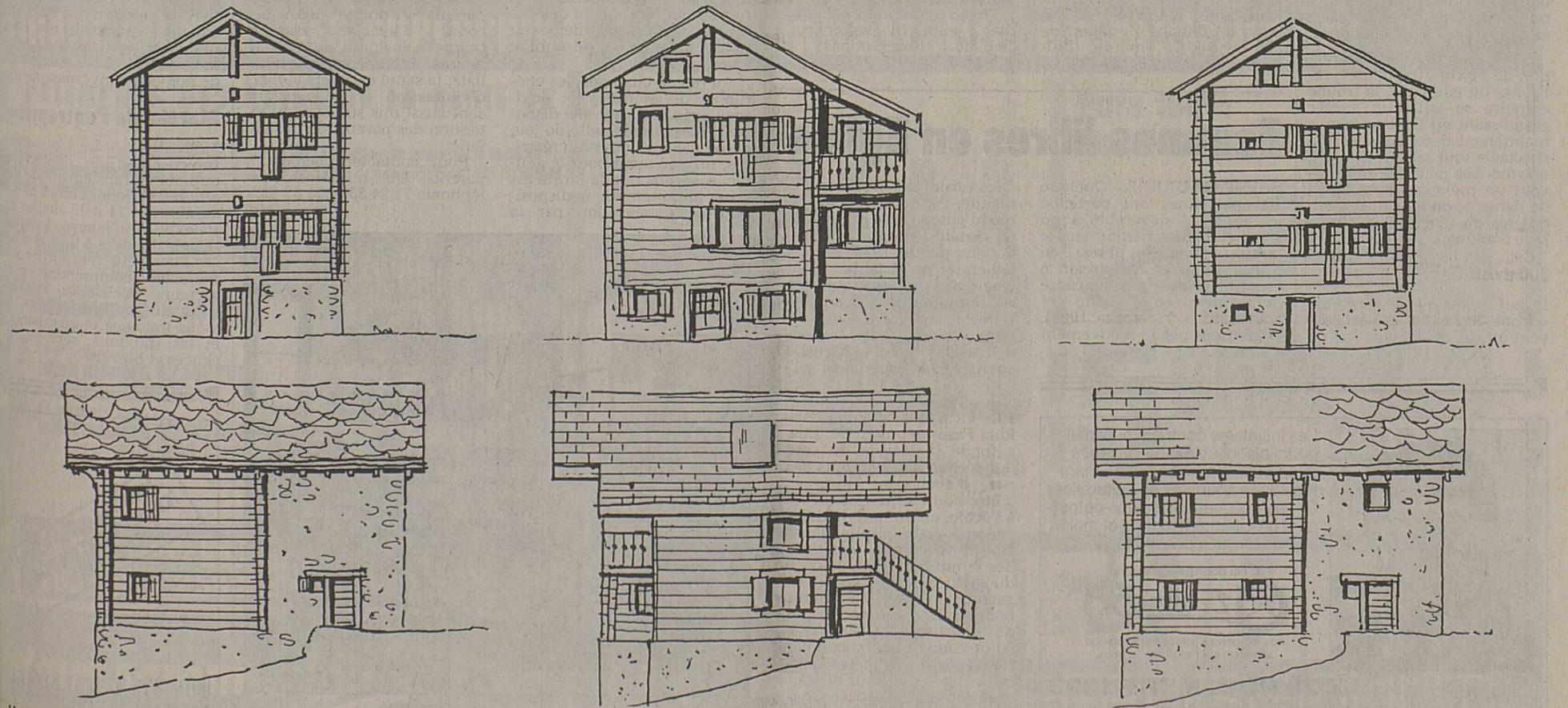
De gauche à droite, M. René Schwéry, chef du service de l'aménagement du territoire, le conseiller d'Etat Bernard Bornet, chef du Département de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et M. Urs Schnydrig, adjoint au chef de service.

Début de lexique

- **Mayens**: espaces façonnés par l'homme et constitués de pâturages d'altitude, ainsi que de constructions rustiques dont l'une au moins a servi de logement temporaire pour les personnes lors du «remuage». A ne pas confondre avec les alpages qui sont en dessus des forêts.
- **Greniers et raccards**: contrairement à ce que l'on croit, ils sont peu répandus dans les mayens où l'on trouve plutôt des granges-écuries. Les greniers et les raccards sont séparés du socle par des poteaux et des dalles de schiste. Ils servaient uniquement à l'entreposage des vivres, des céréales et du grain.
- **Aiguillée**: tringle de métal ou de bois verticale qui soulage une paroi afin d'éviter sa déformation.
- **Construction à chaton**: construction mixte en bois et maçonnerie. Les angles des façades sont édifiés en

- maçonnerie, le remplissage entre les massifs de maçonnerie étant constitué de mardriers en bois.
- **Gouttereau**: qualifie un mur porteur extérieur situé sous l'égoût (chéneau) d'un toit, et en direction duquel s'écoulent les eaux d'un comble.
- **Larmier**: partie inférieure d'une bavette ou de toute pièce évitant le ruissellement direct des eaux sur la façade.
- **Latte ou liteau**: tasseau de bois de section carrée ou rectangulaire servant surtout à accrocher les tuiles et les ardoises.
- **Lose**: pierre plate utilisée comme matériau de couverture.

La liste pourrait être allongée, mais on l'arrêtera ici car le patois fournit beaucoup plus de mots que le français pour désigner l'univers de l'alpe...



Un habitat mixte dans son état initial.

Ce qu'il ne sera plus possible de faire lors d'une transformation...

... et ce qu'il sera recommandé de faire pour la rénovation.

Non à l'isolement

La chapelle du Pont, un monument historique à intégrer au projet d'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville de Monthey.

MONTHEY. - Comme l'ont constaté bon nombre d'habitants de Monthey, les travaux d'aménagement touchant la proximité immédiate de la chapelle du Pont de Monthey ont été momentanément stoppés. La décision a été prise par l'Office des monuments historiques du canton du Valais qui s'étonne de n'avoir pas été consulté en temps voulu sur la direction de ces travaux, une décision à mettre sur le compte d'un manque de coordination entre la commune concernée et le service compétent de l'Etat.

Non à l'ellipse

Bâtiment classé depuis de nombreuses années, donc bénéficiant de subventions cantonales, la chapelle du Pont (voir brève histoire ci-contre) sise à quelques mètres de l'hôtel de ville de Monthey participe par la force des choses au projet de réaménagement de

la place de l'Hôtel-de-Ville. Alors que tout ouvrage concernant directement la chapelle ou son proche environnement doit faire l'objet d'un avis favorable des instances cantonales concernées, la commune de Monthey entamait des premiers travaux visant à établir une sorte d'ellipse entourant l'édifice religieux, structure affublée d'un muret de plus d'un mètre de haut construit afin de compenser la pente du terrain.

Visite sur place

Averti de ces travaux, l'Office des monuments historiques du canton du Valais s'est immédiatement opposé à cette conception d'îlot surélevé autour de la chapelle. «Nous pensons qu'il est absolument nécessaire d'intégrer la bâtisse dans le décor de la nouvelle place, expliquait un responsable à l'Etat. Pour cela, il s'agit d'éviter cette assiette d'un mètre de haut et d'éliminer la solution de reverdir ou de garnir d'arbres les alentours immédiats de la chapelle. Celle-ci ne doit pas souffrir d'un quelconque isolement et surtout ne pas céder à l'impression



La chapelle du Pont dans le collimateur de l'Office des monuments historiques du canton du Valais.

qu'elle dérange dans l'ensemble de la place. Ne possédant toutefois pas de plans détaillés de l'aménagement de

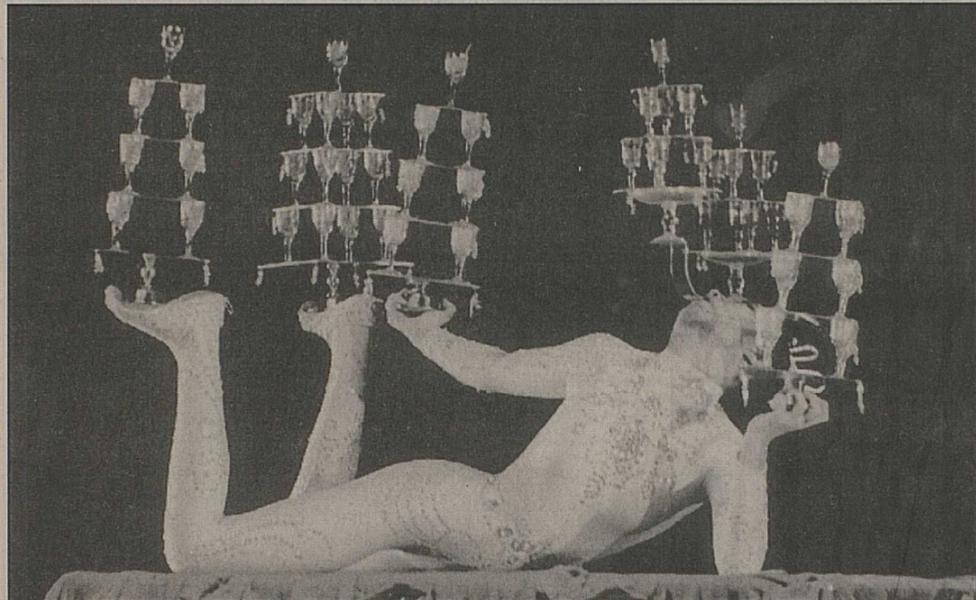
ce secteur, le service cantonal rencontrera demain sur place les autorités de la ville de Monthey, occasion de définir

la nouvelle direction des travaux notamment en présence de l'architecte cantonal.»

Léon Maillard

Le cirque de Pékin demain

La troupe acrobatique de Dalian à Monthey.



Version chinoise de «Viens boire un p'tit coup à la maison»...

delahaye

MONTHEY. - Née au début des années cinquante, héritière de la prestigieuse tradition du cirque de Pékin, la troupe acrobatique de Dalian sera au théâtre du Crochetan jeudi soir pour une heure et demie de numéros contemporains, époustouflants d'audace et d'une précision diabolique.

S'inspirant de la représentation de mythes populaires, religieux ou guerriers, la troupe chinoise se taille un succès grandissant en Europe depuis maintenant deux ans avec un spectacle tout public. Son art, n'ayons pas peur des mots, se veut un mélange d'acrobatie, de danse et de musique, quelquefois de magie et de dressage d'animaux.

300 av. J.-C.

Il faut savoir que le terme de «cirque de Pékin», qui est souvent utilisé, désigne en fait un

spectacle composé d'une succession de numéros qui n'a trouvé sa forme actuelle que très récemment si on le compare à la tradition séculaire qu'il met en scène.

Un des plus anciens témoignages écrits concernant l'acrobatie chinoise est un texte de Zhuang Zi datant de 300 av. J.-C. environ. Plusieurs numéros décrits à l'épo-

que sont encore exécutés aujourd'hui! La troupe de Dalian garde encore des numéros ancrés dans la tradition comme la danse du lion, mais fait évoluer ses artistes dans des exercices modernes d'une étonnante audace.

Théâtre communal de Monthey, jeudi 18 novembre à 20 h 30. Réservations au 71 62 67. (gib)

Femmes libres en Eglise

SAINT-MAURICE. - Quelque 150 personnes ont participé les 13 et 14 novembre à un week-end de réflexion sur le thème femmes libres en Eglise au foyer franciscain à Saint-Maurice dans le cadre de l'Année sainte Claire (11 août 1993 - 5 octobre 1994). Organisées par le mouvement

franciscain laïc de Suisse romande, ces journées ont permis d'entendre le témoignage de Josette Boegli, à Ouagadougou depuis 1986. La théologienne protestante France Quéré a évoqué quelques figures féminines de l'Évangile et réfléchi sur la place de la femme dans l'Eglise au cours des siècles, pour exhorter au courage et à l'espérance.

Josette Boegli est Vaudoise. Elle vit à Ouagadougou (Burkina Faso) depuis 1986. Elle y a fondé la Maison du cœur, qui permet à des enfants de la rue d'avoir un logement, d'être nourris, habillés, d'aller à l'école, en un mot de retrouver une vraie famille. Josette Boegli accueille également des femmes de l'ethnie dogon du Mali, qui viennent à Ouagadougou travailler comme bonnes. Elle soigne les gens du quartier. La Maison du cœur compte une soixantaine d'enfants et de mères de famille: c'est une cour africaine traditionnelle, l'espace où vivent plusieurs familles. (id/cor)

Garderie plus chaleureuse

L'école des parents ouvre son jardin d'enfants rénové. Les horaires changent!

MONTHEY. - Installée dans une ancienne ferme située derrière le théâtre du Crochetan depuis 1982, la halte-garderie de l'Ecole des parents de Monthey est en pleine rénovation. Mais la première phase de ce projet est terminée au rez-de-chaussée et, depuis vendredi passé, les enfants ont pu reprendre le chemin de ce sympathique lieu d'activités.

Ce dernier est ouvert pour l'instant chaque vendredi de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures (fermé pendant les vacances scolaires). Le prix proposé aux parents par l'association bénévole se veut attractif: 6 francs la demi-journée. Dès la fin des transformations de la maison, une journée supplémentaire d'ouverture est prévue, vraisemblablement le mardi.

Pierre ollaire

Plus accueillante et plus fonctionnelle, telle est la halte-garderie organisée par l'école des parents. En supprimant quelques murs, les pièces se sont agrandies et une vingtaine d'enfants peuvent être accueillis dans d'excellentes conditions. A noter qu'outre un chauffage électrique, un fourneau de pierre ollaire, remis à neuf, fait la joie des petits surveillés par deux ou trois jeunes mères de famille volontaires.

Au rez-de-chaussée, les chérubins de Monthey et environs âgés de 2 à 5 ans disposent d'un grande salle de jeu, d'une pièce d'activités créatrices, utilisée aussi pour le goûter. Ajoutons que la ferme est mise gratuitement à disposition de l'association par la

commune de Monthey. Les travaux sont financés par l'école des parents, aidée par des entreprises privées (rabais importants) et la jeune chambre économique locale.

Des corps de métier sont encore recherchés pour un éventuel coup de main (ferblanterie notamment), la maison devant encore être rénovée partiellement, à l'extérieur notamment.

Jardin d'enfants

A l'extérieur du bâtiment, situé dans une zone de verdure calme et sûre, les enfants disposent d'un jardin équipé de divers jeux. Ce petit paradis clôturé recevra par la suite d'autres divertissements. Ajoutons qu'une fois par mois, des contes seront dits aux enfants. Des ateliers d'activités créatrices sont organisés le mercredi après-midi. Des animateurs sont recherchés. L'école des parents signale en outre qu'elle s'efforce de trouver en permanence des bénévoles pour ses diverses actions.

Pour les parents aussi!

Au premier étage de cette ancienne ferme, deux salles de réunion permettent notamment d'organiser des cours de français pour parents de langue étrangère le lundi de 14 heures à 15 h 30; renseignements au 71 34 05. L'école des parents y donne aussi des cours d'analyse transactionnelle le lundi de 14 à 16 heures. L'homéopathie familiale, la santé et divers ateliers d'expression et de musique sont aussi mis sur pied à l'intention des parents ou des enfants.

Pour contacter l'école des parents, deux numéros de téléphone: 71 24 33 et 71 37 82. (gib)



Une partie de la salle de jeu agrandie.

Un témoin séculaire

Activité de 1490 à nos jours.

MONTHEY. - Bien qu'actuellement implantée à une bonne centaine de mètres de la Vièze et du Vieux-Pont, la chapelle du Pont n'a pas usurpé son nom puisque le premier édifice, fondé en 1490 par le bourgeois François Consoli, fut construit au-delà de la Vièze qui contourna le Château-Vieux. Malheureusement minée par l'inondation de la rivière en 1651, elle devait être reconstruite en 1673 du côté du bourg avant d'être une nouvelle fois victime de sa grande ennemie, l'eau, en 1733.

Future rénovation

Si les chroniques racontent les nombreux épisodes de destruction et reconstruction de la chapelle, l'édifice se veut de nos jours un exemple d'architecture baroque présentant un plan unique en Valais. Arrondis remplaçant les angles, achèvement en choeur semi-circulaire; la bâtisse de 13 m 50 de long plaît par son clocheton trapu coiffé d'une pyramide à la base polygonale, par son aspect extérieur sobre et simple, par la clarté de son intérieur gracieux.

Bien installée sur cette place de Monthey où elle a participé depuis des siècles à la vie de la commune, la chapelle du Pont a servi ces dernières années de chapelle ardente avant que celle-ci ne soit transférée dans le bâtiment de la cure. Ajoutons que la commune a d'ores et déjà prévu un montant au budget pour la rénovation intérieure de la chapelle, retouche bienvenue avant que ce témoin privilégié de la vie montheyenne ne soit rendu aux besoins habituels du culte religieux. (elem)

En bref

Endettement des communes

MONTHEY. - Offrir une meilleure analyse de la situation d'endettement d'une commune, telle est l'ambition de la Banque Cantonale du Valais qui vient de publier une petite brochure à cet effet. Pour rendre encore plus performant cet outil de travail intéressant, la BCV a jugé opportun d'organiser à l'intention des élus une séance d'information qui se tiendra mardi 7 décembre à 17 h 30 au foyer du Crochetan de Monthey. Cette rencontre d'information donnera principalement la parole à M. Bernard Métrailler, expert-réviseur service cantonal des contributions et auteur d'une étude sur l'analyse financière des communes et leur capacité à assumer de nouvelles charges ou de nouveaux investissements.

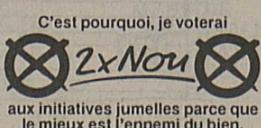
Marché de l'entreprise

MONTHEY. - Le 33e marché franco-suisse de l'entreprise ou bourse translémanique des affaires se tiendra lundi 29 novembre de 14 à 17 heures au Palexpo de Genève. Internationale, ouverte à tous et d'accès libre, cette rencontre commerciale comprendra trois secteurs d'échanges, soit les «capitaux et entreprises», «sous-traitance et cotraitance» et les «produits, services, licences et brevets».



(initiatives jumelles) **LE 28 NOVEMBRE 1993**
Edouard Delalay Conseiller aux États

Les initiatives (contre la publicité pour l'alcool et le tabac) visent à supprimer le parrainage de manifestations sportives ou culturelles. Or ces occupations saines détournent précisément jeunes et moins jeunes de l'alcool et du tabac.



C'est pourquoi, je voterai
aux initiatives jumelles parce que le mieux est l'ennemi du bien.

PUBLICITES INTERDITES:
PLUS DE COURANT POUR LES
GROUPES DE ROCK.

INITIATIVES JUMELLES NON NON

DÉMARQUEZ-VOUS! ROULEZ TWINGO!



VOTRE SOIF D'ORIGINALITÉ SERA PLEINEMENT SATISFAITE: LA GESTION DE L'ESPACE, PERMETTANT DE DÉPLACER LA BANQUETTE ARRIÈRE DANS LE SENS DE LA LONGUEUR, FAÏT DE LA TWINGO LA PREMIÈRE VOÏTURE QUI PARÂIT DEUX FOIS PLUS GRANDE À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR. ET AVOUEZ QUE POUR UNE VOÏTURE AU LOOK AUSSI INSOLENT ET AUX COULEURS AUSSI FLAMBOYANTES, ÉQUIPÉE D'UN MOTEUR DE 40 KW/55 CH. LE PRIX DE FR. 13 600.- NET EST VRAIMENT DÉRISOIRE!



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garage du Nord S.A.
avenue Ritz 35
Sion | Garage du Mont-Blanc
Moulin S.A.
Martigny-Croix | Garage du Stand S.A.
avenue du Simplon
Monthey |
| Leytron C. Carruzzo
Montana A. Bagnoud
Salquenon E. Brunner
Sion Carrosserie de la Platta | Fully Garage P.-A. Fellay
Martigny M. Fleury
Sierre A. Zwissig | Aigle Garage R. Halil
Vouvry S. Vuadens
Vollèges Garage TAG S.A.
St-Léonard H.-L. Farquet |

PERDEZ MAINTENANT VOS BOURRELETS

Vous pouvez perdre jusqu'à 10 kilos en 25 jours de traitement!



Tâtez votre estomac. Si vous ne sentez plus vos côtes, c'est que vous avez trop de graisse.



Pétrissez vos hanches. Si vous y sentez des amas de graisse, c'est que vous avez besoin d'un traitement approprié.



Faites le test de la peau d'orange sur vos cuisses. Si les tissus sont mous et relâchés, agissez tout de suite.

lu./jeu. 8.30-19.00 heures, mar./mer. 8.30-18.00 heures, ven. 8.30-16.00 heures

Le leader suisse de la branche présente FMS (système de mobilisation des graisses). La solution naturelle pour votre problème de poids et de cellulite.

PERTE DE POIDS PASSIVE!

Sans jeûner, sans gymnastique, sans injections ni transpiration! Plus de 300'000 clients satisfaits depuis plus de 20 ans - dans le monde entier! Appelez-nous aujourd'hui encore. Pour un conseil-silhouette et une analyse de silhouette sans engagement. NOUS POUVONS VOUS AIDER!

Super-action: 2 pour 1!

2 personnes maigrissent - 1 seule personne paie! Profitez-en vite

Sion 027/ 22 33 00
ESTHETIC BODYLINE SA
Passage des Remparts 25, 1950 Sion

Baden (056)21 53 09, Bâle (061)272 44 30
Berne (031)312 19 19, Lucerne (041)52 88
50 Zurich (01)461 62 11, Zoug (042)22 57 58

Ing.dipl. FUST CUISINES BAINS

ANTARIS 5'950.-
appareils incl.

Façade en résine synthétique de haute qualité, technique de pointe Fust. Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson NCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Visitez nos grandes expositions de cuisine! Apportez vos mesures.

Entreprise générale FUST

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. "Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust"

LE SERVICE FUST:

• Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux • 5 ans de garantie sur les meubles • Nous organisons l'ensemble des travaux de transformation et de rénovation • Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur • Un choix immense d'appareils encastrables de marque

Fust Expositions:

Sion, av. de Tourbillon 47
FUST-Center Eyholz-Visp, Kantonsstr. 79
Villeneuve, Centre Riviera
Lausanne, Grand-Pont 2

027/ 23 13 44
028/ 46 73 54
021/960 25 11
021/323 65 16

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 297 511 - Téléfax (027) 297 565
Service des abonnements
(027) 297 525-526 - Téléfax (027) 221 906
Chèques postaux 19-274-0

Direction

André Luisier, président du groupe Nouvelliste et du holding Rhône Media S.A.; Hermann Pellegrini, directeur des éditions; Francis Zufferey, directeur administratif; Pierre Buntschu, directeur marketing.

Rédaction centrale

François Dayer, rédacteur en chef responsable; Roland Puippe, rédacteur en chef des éditions; Pierre Fournier, rédacteur en chef adjoint;

Jean-Cosme Zimmermann, Gérald Théodoloz, Jean-Paul Riondel, Michel Pichon, Jean-Marc Theytaz, Xavier Duroux, Ariane Alter, Csilla Bohnet, rédacteurs; Vincent Pellegrini, éditorialiste analyste; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, rédacteurs sportifs; Raphael Bolli, rédacteur publicitaire; Casal, caricaturiste. Magazine: Antoine Gessler, Manuela Giroud, Joel Cerutti.

Tirage contrôlé

44221 exemplaires. REMP base 1991.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 29 51 51.

Téléfax (027) 23 57 60.

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.

Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.

Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution

jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, rue de l'Industrie 13, téléphone (027) 297 511 (jusqu'à 22 heures).

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.10 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.

Réclames: 4 fr. 70 le millimètre.

Gastronomie: 2 fr. 45 le millimètre.

Publireportage: 2 fr. 35 le millimètre.

Avis mortuaires: 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 44 mm).

Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

TIRAGE AU SORT DES SUPERPRIX

PAIEMENTS DES GAINS DE LA SERIE 42

Les paiements des gains suite au tirage au sort des billets de loterie de la série 42 de la loterie gratuite DENNER de la semaine du 22 au 28 octobre 1993 ont été contrôlés par le notaire. Les superprix suivants ont été versés:

- Le superprix du billet numéro 42.1642399 va à une cliente DENNER à Ependes
- Le superprix du billet numéro 42.0840918 a été attribué au Jackpot
- Le superprix du billet numéro 42.1482862 a été attribué au Jackpot
- Le superprix du billet numéro 42.1024715 va à une cliente DENNER à Schaffhausen

Fr. 50'000.-
Fr. 25'000.-
Fr. 15'000.-
Fr. 10'000.-

Vin rouge français Santenay a.c.

1991



39.70 au lieu de 53.70

(6.62 la bouteille)

Les articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants Denner satellites!
Valable dès le: 17.11.93
MI-46/17.11.93

Pura 100% jus d'oranges



5.95 au lieu de 6.60

(-.99 le litre)

En novembre en plus:
200'000 x 2.50 francs du Jackpot.

Nous sommes toujours *toujours* avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

En bref

Dernière visite

MARTIGNY. - Ce soir, ceux que le football ennuerait, peuvent se rabattre sur la fondation Gianadda. Pour la dernière fois Martha Degiacomi commentera l'exposition Degas dès 20 heures. L'exposition est ouverte tous les jours de 9 à 19 heures jusqu'au dimanche 21 novembre.

Noise Gate aux Caves

MARTIGNY. - Concert surprise aux Caves du Manoir. Profitant d'un «day off» dans leur tournée, Noise Gate (Belgique) et X-Rated-X seront à Martigny jeudi soir à 20 h 30. Musique tribale, psychédélique, industrielle, boîtes à rythme, computer...

Erratum

MARTIGNY. - Dans une précédente édition, nous signalions que le groupe Les Cinq Cop's jouerait le 1er décembre prochain à l'église Saint-Michel après la messe en faveur des Restos du cœur. Il ne s'agit en fait pas du 1er, mais du dimanche 19 décembre.

Hainard: horaires

FULLY. - L'exposition consacrée à Robert Hainard à l'espace socio-culturel et à la bibliothèque communale de Fully est ouverte les mercredis et vendredis de 16 à 20 heures et les samedis et dimanches de 10 à 12 heures et de 16 à 20 heures. Jusqu'au 5 décembre.

RÉDACTION DE MARTIGNY ET ENTREMONT
Avenue de la Gare 8
☎ (026) 22 42 96/97

Pascal Guex (pag)
☎ (026) 22 56 76

Michel Gratzl (gram)
☎ (026) 22 45 79

Eric Felley (ric)
☎ (026) 44 23 89

Marcel Gay (gay)
☎ (026) 22 06 29

Des navigateurs solitaires

Le président du Cruising-Club suisse (CCS) déclenche sa balise Argos.

MARTIGNY. - Appel entendu par l'équipage. Le capitaine du CCS, groupe du Haut-Lac, souhaitait voir son état-major renforcé. Basé à Grimisuat, Jean-Daniel Pitteloud et son épouse Françoise portent à bout de bras la section depuis quatre ans. Ils estiment la tâche trop lourde. Surtout que le couple a professionnellement des activités qui l'occupent aujourd'hui davantage qu'hier. Il a donc lancé un S.O.S. symbolique. C'était lors des assises du club tenues ce dernier week-end en Octodure. Le signal a été entendu, puisque deux matelots ont accepté de prendre du galon. Nom des élus par l'assemblée: Daniel Ott, de Montana, et Pascal Roduit, de Vétroz. Ces deux marins viennent ainsi compléter un comité composé déjà de Georges Stempfel, René Lüthi, Eric Krempke ainsi que des époux Pitteloud dont on vient «impudiquement» de révéler les états d'âme. Du moins ceux qui concernent la direction du club dont les mandats seront distribués en fonction des affinités et des compétences respectives.

Permis mer

Cela étant, le groupe du Haut-Lac - l'un des quatre de Suisse romande et des dix-huit sur le plan national - se porte numériquement bien. Les cours théoriques de préparation au permis B, le fameux permis mer qui justifie en quelque sorte l'existence du CCS, connaissent un succès renouvelé. «On a même dû refuser du monde», note Jean-Daniel Pitteloud. Depuis le mois de septembre et jusqu'à la fin novembre, une trentaine d'élèves suivent le programme de formation à la navigation hauturière. Quatorze soirées, un total de vingt-huit heures et un examen annoncé pour la mi-décembre. L'Office fédéral maritime déplacera pour l'occasion l'un ou l'autre de ses experts. Voile ou moteur, les candidats devront ensuite justifier d'une croisière de 1000 milles avant d'obtenir le droit de sillonner les océans du globe.

«Grand témoin»

A propos de croisière, le Cruising se propose d'en organiser une, en avril prochain, très

probablement aux larges des côtes bretonnes.

Au chapitre des projets, le groupe a l'intention de reconduire, sans doute à partir du printemps prochain, un cours de radiotéléphonie, de même qu'un cours de dépannage et

d'entretien du moteur Diesel.

Ces assises annuelles du Cruising-Club de Suisse, groupe du Haut-Lac, se sont prolongées par un diaporama. «Grand témoin», l'ingénieur Roland Steiner et son épouse Marianne ont expliqué par le

menu leur tour du monde. Exploit, et non des moindres ces Vaudois de La Tour-de-Peilz ont effectué leur périple de trois ans, entre 1989 et 1992, à bord d'une unité trente-deux pieds seulement.



Le comité du Cruising-Club suisse, section Haut-Lac, passe de cinq à sept membres. Jean-Daniel Pitteloud, de Grimisuat, demeure fidèle à la barre.



Michel Schmid, metteur en scène.

«Attendez-moi, chérie!»

Les Amateurs associés dans une nouvelle comédie.

RIDDES. - Ne dit-on pas que l'amour passe par l'estomac? Dès ce week-end à Riddes vous en aurez la preuve. Les Amateurs associés de Riddes remontent sur les planches pour jouer une comédie en trois actes de Jean des Marchelles, mise en scène par Michel Schmid.

«Attendez-moi, chérie!» explique en gros comment appâter l'homme que l'on aime, à

l'hameçon de l'amour, pour être sûre que celui-ci sera irrésistible tout au long de sa vie. Sacré programme. Par exemple en passant par la cuisine, la haute gastronomie, c'est-à-dire une assiette de pâtes avec schublings et bière blonde. Sans oublier bien entendu la belle-mère au dessert... Voilà quelques indications sur cette pièce qui s'annonce comme un bon divertissement pour les deux

prochains week-ends. Avec en scène: Gilbert Roduit, Isabelle Wütrich, Suzanne Détienn, Jean-Luc Monnet, Géraldine Fraiser, Stéphane Vouillmoz, Janine Schaer, François Luisier, Nathalie Moll et Nicole Michaud.

«Attendez-moi, chérie!» Salle de l'Abeille. Les 19, 26 et 27 novembre à 20 h. Réservations chez Créa Sport, au (027) 862991.

Chablais

Bon anniversaire musical

SAINT-MAURICE. - En automne 1963, l'Ensemble vocal assurait pour la première fois la messe radiodiffusée pour les malades.

Ce souvenir de l'émotion ressentie devant le premier affrontement avec les micros sera évoqué dimanche.

La date du 21 novembre a été effectivement retenue pour fêter cet anniversaire: trente ans de fidélité à ce que l'on peut presque qualifier de vocation.

Ils étaient, à l'époque, une vingtaine de passionnés, réunis autour du chanoine Pasquier - dont une dizaine répondent encore présent aujourd'hui - pour se lancer

dans cette merveilleuse aventure.

Actuellement, une trentaine de chanteurs venant de tout le Valais romand continuent l'œuvre des pionniers.

Ce dimanche donc une messe sera célébrée à la basilique de Saint-Maurice pour célébrer cet anniversaire. Au vu des excellentes relations d'amitié qui lient l'Ensemble vocal (EV) aux autorités de l'abbaye, elle a été reportée à 10 heures, en lieu et place de l'office de 9 heures. Présidée par Mgr Henri Salina, elle proposera à tous les amis qui voudront bien se joindre à l'EV la très belle messe de Charpentier pour chœur et so-

listes, sous la direction du chanoine Marius Pasquier, tandis que l'on retrouvera le chanoine Georges Athanasiadès aux grandes orgues de la basilique. Un apéritif suivra cette cérémonie.

Autres dates à retenir: les 11 et 12 décembre prochain. Ce week-end-là, l'EV interprétera la «Création» de Haydn avec l'Orchestre du collège et des jeunes cultures, en guise de concert de Noël. Hommage rendu au chanoine Pasquier, cette œuvre sera également présentée à Romainmôtier le 5 décembre, sous la direction de Jean Dobrzelewski. *Eliette Luisier*



L'Ensemble vocal en 1993.

Ordonnés en vue de servir

Trois nouveaux diacres au monastère Saint-Benoît du Bouveret.



Les trois nouveaux diacres en compagnie de Mgr Henri Schwery et du père André Kolly.

LE BOUVERET. - Jour de fête vendredi passé au monastère Saint-Benoît de Port-Valais où trois moines ont été ordonnés diacres par le cardinal Henri Schwery. Si les nouveaux élus ne sont pas Valaisans de naissance, du moins le sont-ils de cœur: frère Jean-Marie Huber est né à Genève en 1960, frère Dominique Stolz à Tramelan en 1954 et frère Daniel Deuel à Saint-Gall en 1954. Tous trois sont entrés au monastère respectivement en 1981, 1983 et 1985. La communauté religieuse réunie autour de son abbé, le père André Kolly, et de Mgr Henri Schwery, a pu se réjouir avec

les familles des ordonnés de ce don de Dieu pour le monastère et ceux qui bénéficient de son hospitalité.

Un précieux assistant

Rappelons que le diaconat est le premier degré du sacrement de l'ordre qui en compte trois (diaconat, prêtrise, épiscopat). Le diacre est ordonné en vue du service. Sa charge est d'assister l'évêque et les prêtres dans la célébration des divins mystères, surtout de l'eucharistie. Il lui revient de la distribuer, d'assister au mariage et de le bénir, de proclamer l'Evangile et de prêcher.

de présider aux funérailles de se consacrer aux divers services de la charité.

RÉDACTION DU CHABLAIS
(025) 71 12 38

Gilles Berreau
☎ (025) 71 61 56

Léon Maillard
☎ (025) 71 60 47

Eric Felley
☎ (026) 44 23 89

POUR LES SPORTS:
Christian Rappaz
☎ (026) 46 40 16

A l'heure européenne La Belgique dans ses meubles



Semaine belge chez Pesse meubles avec, de gauche à droite: M. Alain Dupont, président de la ville de Monthey, S.E.M. Marcel Houleuz, ambassadeur de Belgique à Berne, et M. Bernard Deheeger, de l'Association belge des exportateurs de meubles.

BRUXELLES/MONTHEY. - Décidément, tout bouge dans l'univers politico-économique. Les grandes nations industrielles, en premier chef, tentent, par tous les moyens, d'enrayer la crise et de sauver, voire de sauvegarder, des marchés qu'elles croyaient avoir acquis «ad vitam aeternam». Même l'Empire du Soleil levant a mal à son yen. L'Europe, de son côté, accuse le coup, mais «s'obstine» à mettre sur les rails une union encore fragile. Bon gré mal gré, il faudra bien accorder des violons qui, sans atteindre le degré de perfection d'un stradivarius, ne demandent qu'à trouver luthier à leur(s) pied(s). Dans cette perspective, la Belgique (petite nation aux grands desseins) a esquissé un premier mouvement digne de figurer dans les futurs manuels d'économie européenne, et ce sous la rubrique «L'art du savoir-faire». Et le meuble, en l'occurrence, bénéficie de cette heureuse approche.

Identité dans la diversification

Le meuble belge ne peut s'assimiler à un dénominateur commun. Il n'obéit à aucune règle. Sur la scène changeante du marché européen (encore et toujours), cette non-identification constitue davantage un atout qu'un handicap. Et BelgoFurn, cette association promotionnelle des exportateurs, doit constamment s'adapter aux situations nouvelles. Cette prise de conscience mérite, à elle seule, une mention. D'où cette difficulté à définir l'image du meuble belge. Dans la réalité, son design passe pour être italien. Dans la foulée, le meuble allemand arbore l'étiquette «Gründlichkeit». Quant aux pays scandinaves, ils se prétendent, dans le domaine, les ambassadeurs du modernisme. Ce profil multiple s'explique aisément. Tout comme le Belge n'existe pas, le meuble belge type n'existe pas, non plus. Ladite Belgique est, en effet, partagée entre la culture latine et la culture germanique. La séparation entre la Flandre et la Wallonie en est, d'ailleurs, la conséquence, ou l'illustration. Ce que l'on nomme belge a toujours résulté d'un mélange de ces deux manières de vivre. Historiquement, la Belgique n'a jamais formé une unité, à l'exception de ces cent cinquante dernières années. Les puissances étrangères ont occupé, à tour de rôle, le territoire de cette région située près de la mer du Nord. Les habitants ont développé une faculté d'adaptation particulière aux cultures et aux modes de vie, sans cesse fluctuants, des occupants. Le mélange des styles est donc, en quelque sorte, inhérent à la nature du Belge. Cette diversité semble jouer un rôle déterminant au sein d'une Europe qui, à l'évidence, s'unifie de plus en plus.

Caractéristiques

En Belgique, on dénombre quelque 1500 fabriques de meubles, allant de la société d'une personne aux grandes entités employant plus de 500 personnes. Et la survivance du plus apte n'est pas une notion vide de sens en Belgique. Cette vive concurrence ne peut que révéler la «consistance» des entreprises. Le sens aigu du travail de l'ouvrier belge engendre un rendement élevé. Cette productivité, associée à une industrialisation poussée, génère un rapport qualité-prix favorable. Sa position centrale, en Europe, matérialise l'une des rares matières premières que la Belgique possède. Et elle l'exploite à bon escient. Elle explique, en cela, les frais de transport modérés, l'époustouflante connaissance des langues et une grande flexibilité. Quiconque vit au carrefour des cultures, des langues précisément, et des consommateurs doit, effectivement, se montrer flexible pour soutenir la concurrence. Si le fabricant belge n'apprécie que rarement l'art pour l'art - d'où, peut-être, ce manque d'identité propre? - il peut, par contre, s'adapter très rapidement au turbulent marché européen. Autre caractéristique du Belge: sa parcimonie. Après le Japon, la Belgique bénéficie du taux d'épargne le plus élevé de la planète. Ce qui signifie que, financièrement, le fabricant belge de meubles a les reins solides. Cela lui permet d'investir en période de haute conjoncture et de survivre en temps de crise.

Actions promotionnelles

BelgoFurn déploie de nombreuses activités pour soutenir les exportations de meubles belges. En effet, depuis cinq ans, l'Association belge des exportateurs de meubles organise, avec la collaboration des commerçants locaux, des semaines belges à l'étranger. C'est la manière la plus directe de faire connaître, au consommateur «indigène», la qualité de ce produit. Ce fut l'occasion, tout récemment, chez Pesse meubles à Monthey, de mettre en présence autorités belges et valaisannes, lors de l'inauguration de la semaine belge du meuble, aux llettes. L'ambassadeur de Belgique en Suisse, S.E.M. Marcel Houleuz, se plut à échanger opinions et souvenirs avec MM. Maurice Puipe, président du Grand Conseil valaisan, Alain Dupont, président de la ville de Monthey, Luc Vuadens, préfet du district de Monthey, et Roland Gex, président de Vérossaz. Quant à M. Bernard Deheeger, il apporta le salut et le soutien de l'Association belge des exportateurs de meubles. Les salons professionnels à l'étranger, le stand «Focus on Belgium», les voyages en groupe, les trains-expo, les voyages d'études et d'information, ainsi que la formation figurent également au programme des activités promotionnelles de l'industrie du meuble belge. (raph)



199.-
au lieu de 279.-

Casio SF-8300, banque de données très compacte, 64 KB de mémoire pour env. 3000 noms et numéros de téléphones, collection de cartes de visite, mémorandum, planning avec alarme, calendrier, horloge, affichage LCD à 6 x 32 caractères. Poids: 152 g



149.-
au lieu de 199.-

Casio SF-5300, petite banque de données avec touches de calcul séparées, 64 KB de mémoire, mémorandum, échéancier, horloge, affichage LCD à 4 x 16 caractères. Poids: 130 g



119.-
au lieu de 139.-

Casio JD-5000, banque de données junior avec fonction portrait, répertoire d'adresses, mémorandum, alarme, calendrier, affichage multilingue, montre, calculatrice. Poids: 112 g

PLACETTE

ELECTRONIC

**A vendre
TABLES VALAISANNES
NOYER**
avec légers défauts
non teintées, à prendre
sur place
140 x 80 + 2 rallonges de 50 cm.
150 x 80 + 2 rallonges de 50 cm.
180 x 85 + 2 rallonges de 50 cm.
1250.- pce.

MAJO
MAJO SA 1907 SAXON TEL 026 / 44 35 35

**Non merci,
je conduis**

SKS

**GRANDE VENTE
DE SKIS**

(occasions en très bon état)
**TOUS LES APRÈS-MIDI ET SAMEDIS
TOUTE LA JOURNÉE (fermé le lundi)**

- enfants 80 cm à 130 cm Fr. **40.-**
- adultes dès 140 cm Fr. **60.-**
- skis de fond Fr. **40.-**

SOULIERS

- enfants N° 24 à 35 Fr. **25.-**
- adultes dès N° 36 Fr. **40.-**

**Grand choix
d'ANORAKS et PANTALONS neufs
à mini-prix!**

AU BONHEUR
Place du Midi 39 - SION - Tél. (027) 22 25 16

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

**PROFESSIONNEL
DE L'INFORMATIQUE**
Mardi 30 novembre 1993

SPECIAL INFORMATIQUE

Nous proposerons à nos 117 000 lecteurs des pages consacrées à l'informatique dans notre édition du mardi 30 novembre.

Profitez-en en y insérant vos conseils et suggestions.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller au (027) 29 51 51 interne 211.

PAGES SPECIALES

La ligue valaisanne contre le cancer soutient la recherche scientifique pour vaincre le cancer. Pensez à nous! CCP 19 - 340-2 SION

**ABANDONNE
A FFAME
EX VIVITE
OUBLIE**

VOTRE DON EST VITAL

CCP 19 - 9340-7

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom
Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile

Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 5, Av. des Mayennets, 1951 Sion (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

027 - 23 50 23

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

C/Nou/46/MI

Michel h.
BIJOUX OR

La véritable ligne de bijoux Michel h. of Switzerland

Un créateur chez votre bijoutier

Titze

SION, rue de Lausanne 13
SIERRE, carrefour du Centre
VEVEY, rue de Lausanne 14

LABORATOIRE DENTAIRE



EDMOND MATHIEU

FORUM DES ALPES

Av. du Rothorn 22

SIERRE
(1er étage)

Tél. 027 / 55 48 80
privé 027 / 58 26 69

- Dépannages rapides
- Rebasages
- Remise à neuf d'anciens appareils
- Appareils tous genres

Service à domicile

FICHU???

voire réfrigérateur, congélateur-
armoire ou congélateur-bahut, lave-
vaisselle, lave-linge automatique,
séchoir, cuisinière, four à micro-ondes,
aspirateur, machine à café, etc.

Nous réparons toutes les marques ou
remplaçons votre ancien appareil en un temps
record et à des prix très bas!

Fust

APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Réparation rapide: Tél. (021) 311 13 01
Pour les petits appareils, réparation dans
votre succursale Fust

AUDI COUPÉ 2.3 E

56 000 km. exp.,
Fr. 24 900.- ou
Fr. 560.- par mois.

Tél. (037) 45 35 00.

17-047948

HONDA SHUTTLE 4WD

expertisée,
Fr. 6900.- ou
Fr. 140.- par mois.

Tél. (037) 45 35 00.

17-047951

VIDÉOTEX

* 5050 #

Super prix à gagner
dont 1 livret d'épargne.

P I N S

TEL.027/31 67 17 - FAX.027/31 61 76

RTE DU SIMPLON-1968 ST.LEONARD

ARTICLES PUBLICITAIRES

IMPRESSIONS SUR T-SHIRTS

HERISSON

SERIGRAPHIE

OROBLU

Collants Lycra **15.50**
15-20 den Fr.

BOUTIQUE
froufrou

LINGERIE FINE

Rue des Vergers 13 - SION

Backademy

L'Ecole du dos
de la ligue contre le rhumatisme

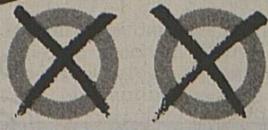
à
**SION
MARTIGNY
MONTHEY**

Renseignements:

LIGUE VALAISANNE
CONTRE LE RHUMATISME
Case postale
3954 Loèche-les-Bains
Tél. (027) 62 51 47.

36-110220

Interdire la publicité
menacera des
milliers d'emplois.



INITIATIVES JUMELLES

2xNOU

AUX INTERDICTIONS DE PUBLICITE
LE 28 NOVEMBRE 1993

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Si vous
voulez attirer
l'attention
sans pour autant
dépenser des
mille et des cents.

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.



(027) 29 51 51

HABITAT CONFORT



Groupe de meubles
en rotin, vert avec
coussin, se composant de:
Sofa 2 places, 2 fauteuils,
1 guéridon 70 x 110 cm.

699.-

au lieu de 1'090.-

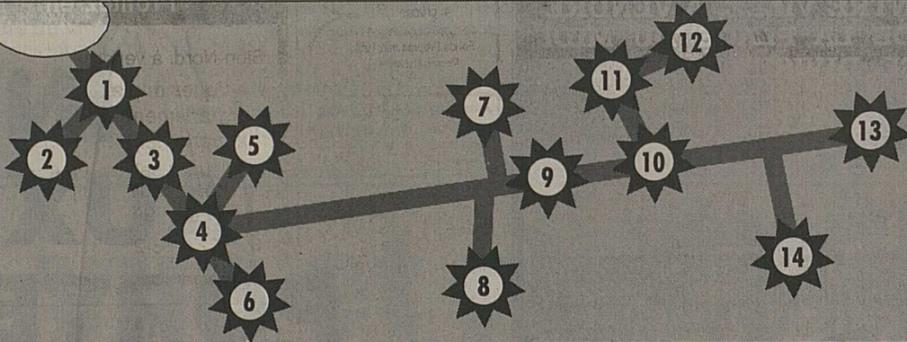
Le prix indiqué est à l'emporter.

PLACETTE

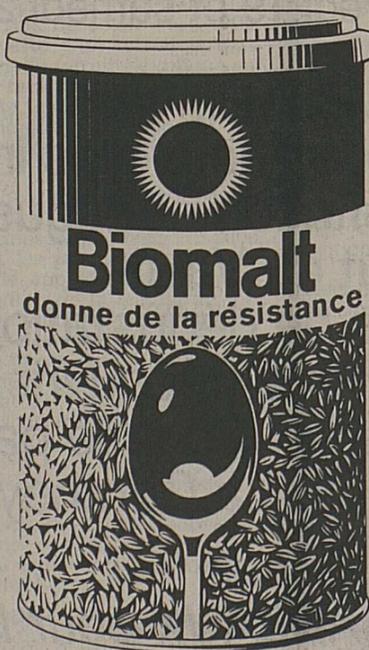
HABITAT

Monthey / Sierre

93-56



Bien servi Bien conseillé



FORTIFIANT A BASE D'EXTRAIT DE MALT

Pour enfants, adultes surmenés
accouchées, nourrices,
convalescents et personnes
âgées.

- | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 MONTHEY
Droguerie Garrone
Tél. 025/ 71 23 73</p> <p>2 TROISTORRENTS
Droguerie M. Défago
Tél. 025/ 77 13 68</p> <p>3 ST-MAURICE
Droguerie Jordan Storelli
Tél. 025/ 65 11 62</p> <p>4 MARTIGNY
Droguerie B. Crettex
Tél. 026/ 22 12 56
Droguerie J. Federici
Tél. 026/ 22 28 27</p> | <p>5 FULLY
Droguerie L. Cherifi
Tél. 026/ 46 20 39</p> <p>6 ORSIERES
Droguerie M. Rausis
Tél. 026/ 83 16 84</p> <p>7 CONTHEY
Droguerie Gérard
Vuagnaux
Tél. 027/ 36 35 25</p> <p>8 HAUTE - NENDAZ
Droguerie Y. Moren
Tél. 027/ 88 12 10</p> <p>9 SION
Droguerie A. + B.
Schroeter
Tél. 027/ 22 21 64</p> | <p>Droguerie A. Thevenon
Tél. 027/ 22 38 89</p> <p>Droguerie B. Constantin
Tél. 027/ 22 73 66</p> <p>Droguerie Jordan
Tél. 027/ 23 72 23</p> <p>Droguerie M. Rey
Tél. 027/ 22 10 29</p> <p>Droguerie du Ritz
Tél. 027/ 23 68 23</p> <p>10 SIERRE
Droguerie B. Barone
Tél. 027/ 56 10 12</p> <p>Droguerie J. Ch. Romailer
Tél. 027/ 55 12 68</p> | <p>Droguerie J. Puipe
Tél. 027/ 55 10 91</p> <p>11 CRANS - SUR - SIERRE
Droguerie J.- P. Rouvinez -
D. Mommer
Tél. 027/ 41 40 87</p> <p>12 MONTANA
Droguerie Centrale M. Rey
Tél. 027/ 41 24 20</p> <p>13 BRIGUE
Droguerie Th. Gyax
Tél. 028/ 23 14 92
Droguerie M. Brigger
Tél. 028/ 24 13 00</p> <p>14 GRÄCHEN
Droguerie M. Brigger
Tél. 028/ 56 16 65</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

C'est la fête...

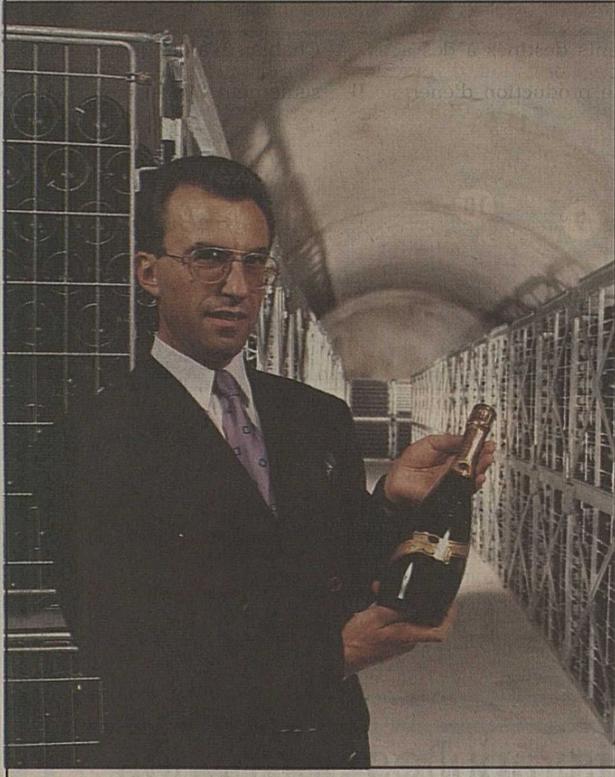


1973-1993



Cave du Tunnel

Jacques Germanier · 1964 Conthey · Valais · Suisse



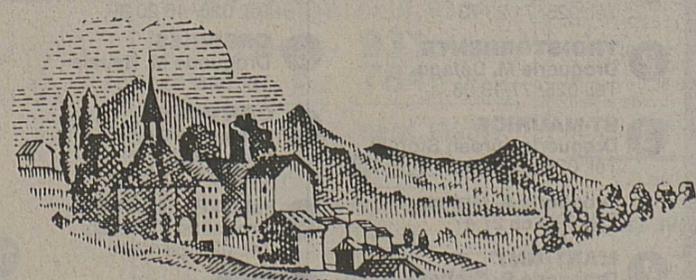
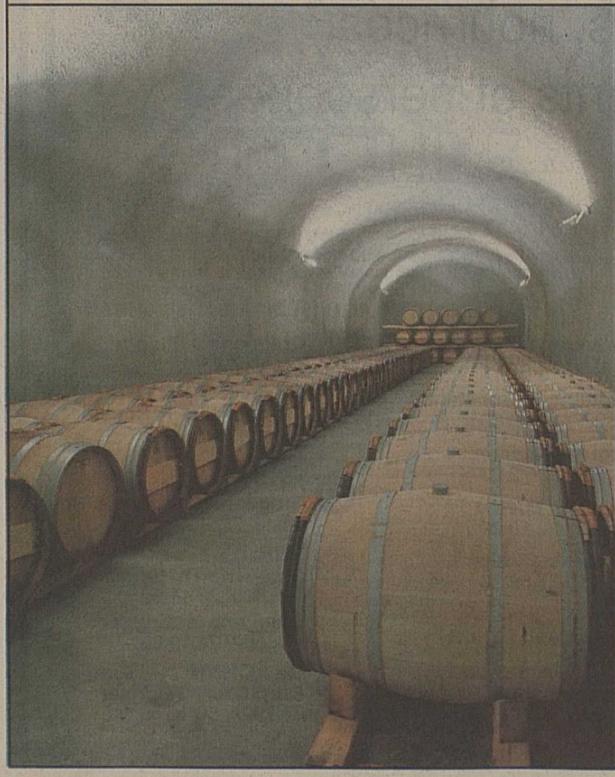
20 ANS DE LA CAVE DU TUNNEL **INVITATION AUX JOURNÉES PORTES OUVERTES**

vendredi 19 et samedi 20 novembre, de 10 h à 18 h

PROGRAMME:

- Visite des nouvelles installations
- Présentation et dégustation du Brut du Valais
- Stands de dégustation, 27 crus du terroir à découvrir
- Ambiance garantie par les jeunes de la fanfare La Contheysanne, raclette

*Profitez de nos
IDÉES-CADEAUX pour les fêtes!*



Vins Fins de Conthey

Cave du Tunnel
Jacques Germanier
1964 CONTHEY

Tél. 027/36 12 14
Fax 027/36 51 81

De la musique avant toute chose

Apolitique, le Festival des musiques du Valais central sera riddan l'an prochain.

RIDDÉS. - Après Savièse en 1993, Riddes en 1994, le quarante-septième Festival des musiques du Valais central sera riddan. C'est pour les 21, 22 et 23 mai prochain. En attendant ce rassemblement musico-populaire, la fédération tenait son assemblée générale le week-end dernier sur les bords de la Fare, dans le stamm de l'Indépendante. Président du groupement qui voue ses activités à la pratique musicale et à elle seule, Eugène Vuignier a dressé le traditionnel bilan de l'exercice. Le patron s'est plu à souligner la bonne marche de la fédération et la réussite des dernières festivités saviésannes.

Quelques mots sur la relève. Le Brass Band junior valaisan (BBJV) au sein duquel militent plusieurs membres de la

fédération s'est remarquablement comporté au championnat suisse de Montreux, tandis que ces mêmes jeunes loups, individuellement cette fois, obtenaient bien davantage qu'un succès d'estime lors de la compétition nationale de Saanen. Quant à la fanfare des jeunes, elle va bien, merci pour elle. Forte de quarante-cinq instrumentistes, la formation conduite par Fabrice Fournier compte un nouveau président, Patrice Rudaz, de Bramois.

Classique du genre

Ces états généraux auront également permis au président de l'Indépendante, Gérard Mariéthoz, comme à son homologue du comité d'organisation, Jean-Claude Métroz,

de présenter dans les grandes lignes le prochain festival de Riddes. Cortège et productions en cantine se dérouleront le quatrième dimanche de mai 1994. La manifestation réunira onze sociétés, soit quatre à cinq cents musiciens. Elle connaîtra des articulations on ne peut plus classiques: une soirée villageoise le vendredi, une soirée de gala le samedi, enfin un rendez-vous dominical consacré essentiellement à la pratique de la musique. La particularité de ce rassemblement, comme ses quarante-six devanciers, tient à son côté apolitique. Dans un Valais central où la grande majorité des fanfares défendent les couleurs radicales ou démocrates-chrétiennes, le fait est suffisamment rare pour être souligné. (gram)



Le comité de la Fédération des musiques du Valais central. De gauche à droite, Philippe Pattey, Thierry Follonier, Eugène Vuignier (président), Stéphane Travalletti, Gaby Fontannaz et Vincent Héritier.

Les aînés et les accidents

Des informations pour le troisième âge jeudi à Martigny.

MARTIGNY. - «Troisième âge, rester actif sûrement!» C'est le thème de la dernière compagnie du Bureau suisse de prévention des accidents.

A l'initiative de l'agent de police Robert Jenzer, le BPA fait étape demain à Martigny pour un après-midi d'information. Destiné prioritairement

aux aînés, ce rendez-vous est mis sur pied demain à partir de 14 heures, à la salle communale.

Comment vivre activement, mais sûrement, la vieillesse venue? Comment surmonter les dangers ménagers, glissades dans les escaliers ou la baignoire? Pourquoi le sport

est-il utile pour les aînés? Ces interrogations et bien d'autres seront abordées par des spécialistes qui auront à cœur de démontrer comment prévenir les drames. Les participants que les organisateurs espèrent nombreux pourront d'ailleurs poser leurs propres questions. Conduite par Claudé Béguin, délégué romand auprès du BPA, cette animation sera étayée par différentes démonstrations, un diaporama, ainsi que de la documentation.

Œuvre de la commune et du Club des aînés de Martigny et environs, cette conférence s'inscrit dans le cadre du vingtième anniversaire des préposés BPA à la sécurité, une association forte de 1100 membres dans toute la Suisse. (gram)



La rue guette les aînés qui doivent également faire face à d'autres risques, plus sournois: les dangers ménagers.

L'exemple de l'industrie

MONTHEY. - Le groupe de travail Information de la délégation à la qualité de l'air du Valais a pour tâche de dispenser une information objective concernant la pollution atmosphérique dans notre canton. Il a choisi aujourd'hui de présenter le cas de l'usine chimique Ciba de Monthey, en collaboration avec les services de communication et de l'environnement de cette importante entreprise chablaisienne qui occupe 2500 collaborateurs. En quelques années, ce centre de production a fortement diminué ses émissions polluantes au prix d'investissements techniques considérables.

Pour Ciba Monthey, les sources potentielles de pollution atmosphérique peuvent être classées en trois catégories:

1. Les installations de production d'énergie: unités produisant de la vapeur (= chaleur) et de l'électricité (= énergie motrice) grâce à l'apport d'un combustible, gaz naturel ou mazout lé-

ger. Ce dernier a une teneur en soufre inférieure à 0,2% et représente 5% de la consommation. La combustion provoque l'apparition d'oxydes d'azote (NOx) et, si le combustible contient du soufre, du dioxyde de soufre (SO2).

2. Les installations d'épuration: fumées des fours d'incinération, puisque l'oxydation des composés organiques à détruire donne des molécules simples telles que l'acide chlorhydrique, le dioxyde de soufre, l'acide phosphorique, des poussières;
3. Les effluents gazeux provenant des installations de production.

L'usine de Monthey comporte une cinquantaine de bâtiments destinés à des activités de fabrication, d'épuration et de production d'énergie. Il n'est donc pas possible de rassembler dans une installation centrale l'air pollué provenant de tous ces bâtiments. Il faut

construire des dispositifs spécifiques s'appliquant judicieusement à chaque cas; filtres, laveurs, brûleurs spéciaux abaissant la production d'oxydes d'azote, dispositifs d'absorption, etc. Quelque 190 installations sont ainsi en service.

Environ 50 millions de francs ont été investis en cinq ans par Ciba Monthey pour lutter contre les pollutions atmosphériques. Les résultats de cet effort sont encourageants. Globalement, la somme des émissions atmosphériques minérales et organiques de l'usine a diminué de moitié entre 1988 et 1990, et de 30% entre 1990 et 1992.

Ainsi, en 1992, la part des émissions de Ciba Monthey dans l'ensemble des émissions répertoriées dans le Chablais n'a été que de 5% en ce qui concerne les NOx, et de seulement 2% en ce qui concerne le SO2.

Groupe d'information Qualité de l'air Valais



Le patrimoine n'est pas seulement un héritage, il est encore cette assise sur laquelle toute civilisation doit se consolider pour préserver son identité, pour renouveler son dynamisme et ses initiatives.

Dans notre beau pays viticole, rien n'a fondamentalement changé mais tout est foncièrement différent.

Par référence au passé, les difficultés de la vie n'ont guère varié, sinon qu'elles suscitent de nouveaux dilemmes. Après une séculaire expérience, il est cependant plus facile de mieux estimer l'avenir, de mieux apprécier un environnement qui convient aux générations actuelles, à leurs préoccupations.

Il importe aujourd'hui de croire et de créer. Croire à du passé qui ne cesse finalement de forger le futur et créer les moyens pour ne pas décevoir cette croyance.

La bande des quatre

En 1990, naissaient les Coteaux du soleil fondés par les quatre présidents des communes de Chamoson, Ardon, Vétroz et Conthey, soit MM. Vincent Favre, Roger Fellay, Guy Penon et Claude Rapillard.

Les exécutifs communaux respectifs ont accepté leurs propositions et l'Office fédéral de la propriété intellectuelle a enregistré cette marque par une attestation datée du 13 juin 1991, pour une période de vingt ans.

Date du dépôt: 17 avril 1990.

Point de vue et précisions

Texte du dépôt: commune d'Ardon, Ardon, commune de Vétroz, Vétroz, commune de Conthey, Conthey, commune de Chamoson, Chamoson, c/o commune d'Ardon, 1957 Ardon. Les Coteaux du soleil, vins provenant des communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz Cl. int. 33, marque collective. L'utilisation de cette marque collective est accordée aux viticulteurs et aux commerçants en vins domiciliés dans les communes d'Ardon, Chamoson, Vétroz ou Conthey. Dépôt publié dans la «Feuille officielle suisse du commerce» N° 101 du 29 mai 1991.

Les autorités communales ont eu une même identité de vues pour affronter les défis du futur.

A l'heure de l'Europe, ces quatre communes valaisannes, proches géographiquement, économiquement et culturellement, ont décidé de s'unir et de promouvoir leur région.

Les Coteaux du soleil, une image que les trois éléments retenus, le soleil, le coteau, le village, caractérisent pleinement. Et c'est sous cette image que les quatre communes se sont présentées avec un succès étonnant à la Foire du Valais 1992 à Martigny.

Investissement: 71364 francs par commune.

Découverte d'un terroir

Ce vignoble, qui représente le quart de la surface viticole du Valais produit des vins haut de gamme qui obtiennent année après année une pluie de médailles dans les concours nationaux et internationaux. Dans ces villages de renom, l'amateur de vins retrouve de

vieilles connaissances. Les Coteaux du soleil c'est la découverte d'un terroir. L'existence du terroir s'explique par des facteurs écologiques (sol, pente, eau, microclimat), des techniques culturelles et des conditions de commercialisation.

Nous pouvons tresser des lauriers aux vignerons de Chamoson qui, avec Viti 2000, sont les précurseurs, par une étude approfondie, de l'amélioration de la qualité du vin, ce vin qui malgré lui est tributaire des facteurs de production. Nous souhaitons que ces études, subventionnées par l'Etat du Valais, puissent servir à d'autres communes viticoles. Il en est de même pour les éleveurs de vins qui par leurs résultats et les médailles obtenues dans les concours participent et collaborent au renom de la région. Merci pour leur compétence et leur dynamisme.

L'union fait la force. Unissons nos efforts et ne partons pas en ordre dispersé à la conquête du marché et des consommateurs.

Pour un rappel et une identification de la région aux visiteurs de passage, des panneaux ont été dressés à chaque entrée et sortie des communes, avec la présence de la marque Les Coteaux du soleil. Ceux-ci ont été posés après la Foire du Valais de Martigny, investissement: 8500 francs par commune.

Pour mieux informer, un prospectus a été édité en personnalisant chaque village. Le journaliste Pascal Thurre a su, avec talent, décrire les particularités des habitants des Coteaux du soleil avec leurs us et coutumes et leur caractère propre. Investissement: 12500 francs par commune.

Pour récapitulation

Foire de Martigny	Fr. 71634.—
Panneaux	Fr. 8500.—
Promotion publicitaire	Fr. 12500.—
Total	
pour chaque commune	Fr. 92634.—

A noter que l'investissement consenti pour la construction du stand de la Foire de Martigny comprend du matériel qui peut servir à la présence dans d'autres expositions et foires de Suisse.

Les prospectus sont distribués par l'Opav jusqu'à épu-

sement du stock dans toutes les régions de Suisse. L'Opav a félicité cette initiative et a élaboré un règlement de soutien financier dont le but est:

- de valoriser la notion de village, région,
- de susciter des budgets locaux ou régionaux;
- d'augmenter les moyens globaux de promotion;
- de coordonner les efforts promotionnels locaux ou régionaux.

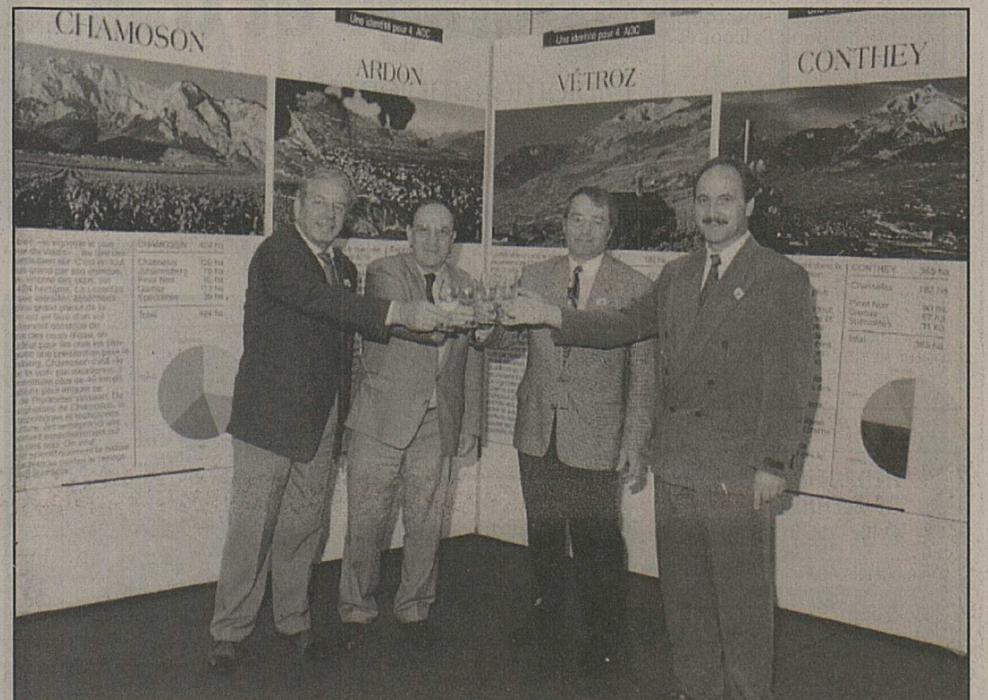
Soyons constructifs. Que les esprits chagrins, triturés par le pessimisme, effectuent des voyages dans les vignobles d'Europe et du monde. A leur

retour, ils reconnaîtront et retrouveront avec bonheur le plus magnifique pays de la vigne et de la terre entière.

Pour consolider cette initiative, il reste aux exécutifs communaux à donner aux Coteaux du soleil un statut juridique pour que ce bébé de 3 ans puisse marcher définitivement.

Je souhaite que le rayonnement de notre belle région continue à stimuler la volonté de ses administrateurs afin de conduire ce nouveau-né vers de nombreux succès.

Roger Fellay



Les fondateurs des Coteaux du soleil à la Foire du Valais à Martigny.

En bref

Succès universitaire

VEYRAS. - Mlle Corina Branca, fille de Bernard, vient de passer avec succès ses examens de pharmacienne à l'Université de Lausanne. Après avoir fréquenté les écoles primaire et secondaire en allemand, elle poursuit ses études à l'école des Buissonnets à Sierre pour obtenir la maturité fédérale.

Nous lui adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel.



Corina Branca.

L'oiseau

CRANS-MONTANA. - Dans le cadre de ses activités, la commission d'animation du centre scolaire régional de Crans-Montana a mis sur pied un programme varié. Vendredi a eu lieu l'inauguration de l'exposition des travaux d'élèves consacrée au thème de l'oiseau. Cette exposition jumelée avec la semaine de la lecture est ouverte jusqu'au vendredi 19 novembre.

Maîtrise

SIERRE. - Vingt-deux candidats ont participé, à Fribourg, à la 103e session de maîtrise pour menuisiers. Douze seulement ont passé avec succès les examens. Parmi les lauréats, on relève la présence d'un Valaisan, M. Eric Caloz de Sierre. Nos félicitations.

PDC de Venthône

VENTHÔNE. - Le comité de la section du Parti démocrate-chrétien de Venthône invite ses membres et ses sympathisants à l'assemblée générale annuelle. Celle-ci se déroulera le mercredi 24 novembre, à 20 h 15, à la salle pour société, entrée nord du bâtiment d'école. A cette occasion le conseiller national Simon Epiney définira les enjeux du scrutin du 28 novembre, date à laquelle le peuple et les cantons devront faire leur choix entre le maintien de l'Icha ou l'introduction de la TVA. M. Epiney présentera également les deux initiatives jumelles visant à interdire la publicité pour l'alcool et le tabac.

Club des aînés

SIERRE. - Le stand du club des aînés sera présent à la foire Sainte-Catherine le lundi 22 novembre près de la BCV. Le mardi 23 novembre, il sera sous la grande tente. Le club invite ses membres à venir ces deux jours s'inscrire pour le goûter de la Saint-Nicolas du 6 décembre.

RÉDACTION DE SIERRE

☎ (027) 55 91 55/56
55 91 62

Case postale 403
Av. Général-Guisan 13
3960 Sierre

Christian Dayer (dac)
☎ (027) 312 683

Sylvie Biderhost (sybi)
☎ (027) 564 721

Heureux écoliers miégeois

La nouvelle école sera construite à l'ouest de la salle de gymnastique.

MIÈGE. - Construite au début du siècle, l'actuelle école de Miège a fait l'objet de réfections diverses. Malgré ces travaux et un incontestable souci d'entretien, la situation du bâtiment demeure précaire et les conditions qu'il offre pour l'enseignement deviennent insatisfaisantes pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'édifice est entouré de routes; les enfants sont donc exposés aux dangers de la circulation. L'éloignement par rapport à la salle de gymnastique et à la cour de récréation est également un inconvénient. Sans compter que les surfaces des locaux existants sont exiguës, tout comme les dégagements et les surfaces de circulation. Pire encore, le bâtiment, devenu trop petit, ne peut recevoir la classe enfantine, logée provisoirement à la salle communale.

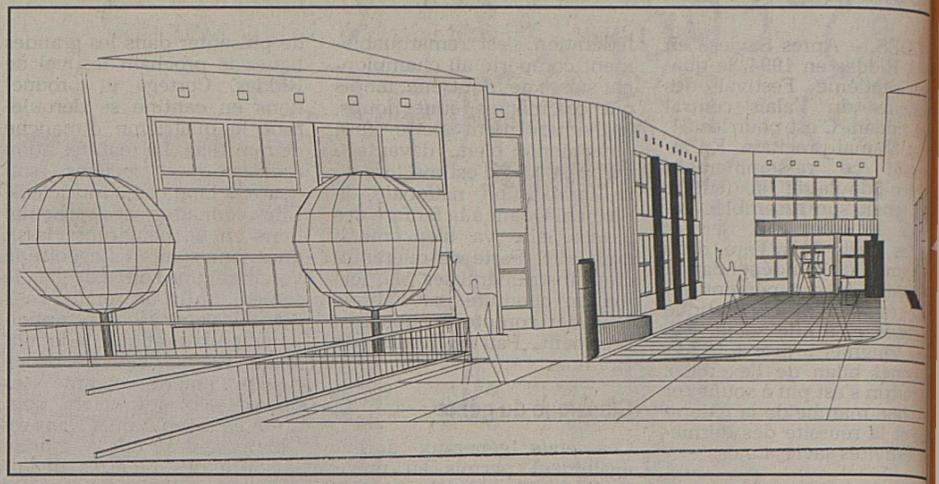
Durant les années 1966 et 1967 a été construite, au lieu dit Déjot-Vy, une salle de gymnastique autour de laquelle a été aménagée une cour de récréation. En raison du développement du village, ces équipements occupent maintenant une position centrale. En vue de la construction de la salle de gymnastique, et dans la perspective de la mise en place d'un complexe scolaire total, la commune de Miège a acquis en

1947, 1949 et 1960 des terrains dont la surface totale s'élevait à un peu plus de 3000 m². Les dépenses pour ces acquisitions ont été subventionnées par l'Etat en 1961. Par la suite, d'autres parcelles d'une surface de 1848 m² ont été achetées par la commune, sans subventions de l'Etat.

La construction de l'école de Miège a fait l'objet d'une commande d'avant-projet qui s'est terminée en septembre 1992 par l'attribution d'un mandat au bureau d'architecture André Zufferey. L'étude du projet s'est poursuivie en collaboration avec le service cantonal des bâtiments pour aboutir au projet définitif.

Abris PC et subventions

L'architecture choisie est composée de quatre volumes similaires aux bâtisses environnantes, par souci d'intégration et d'harmonie. La nouvelle école, qui s'implantera à l'ouest de la salle de gymnastique, profitera des grandes places existantes pour les créations. Au sous-sol du bâtiment, on trouvera des abris de protection civile et un accès intérieur aux vestiaires de la salle de gym existante. Au rez-de-chaussée, seront construites quatre classes dont une divisible, un accès à la salle de



La maquette de la nouvelle école.

gym et les sanitaires dont des W.-C. accessibles aux handicapés. Au premier étage, on trouvera quatre salles de classe standard, la salle des maîtres, les sanitaires et une entrée secondaire de l'école.

Le devis de l'architecte s'élève à 3440000 francs. Les travaux de construction seront subventionnés par l'Etat à raison de 30%; s'ajoute pour la commune de Miège une subvention différentielle de 11%; ces deux subventions sont calculées sur un montant

de 2981000 francs. Il faut encore ajouter 350000 francs de bonus à l'investissement à condition que les travaux débutent cette année encore. Ce qui sera fait.

Croissance démographique

On rappellera que la commune de Miège compte 249 hectares et une seule agglomération. La population résidente a passé de 653 habitants en 1980 à 882 au 1er janvier 1991. L'augmentation est considérable puisqu'elle repré-

sente une croissance de 35,06%. La population scolaire, en revanche n'a pas suivi la même évolution puisque en 1980 on comptait 102 écoliers, en 1985, 73, en 1990, 70 et en 1993, 68 élèves, répartis en une classe enfantine et trois classes primaires. Cette progression régulière pourrait poursuivre ces prochaines années si l'on en juge par le nombre de naissances communi- Mais il faut compter avec l'apport migratoire possible susceptible de renverser la tendance. Christian Dayer

Dix mille nuitées de plus

Grimentz a fait mieux que lors de la saison 1991-1992.

GRIMENTZ. - Avec le même nombre de lits disponibles - 310 pour sept hôtels - que l'année précédente, la station de Grimentz enregistre, pour la saison 1992-1993, un nombre record de nuitées touristiques. En effet, avec 150 264 nuitées comptabilisées durant la dernière saison hivernale (140 285 en hiver 1991) et avec 55 256 nuitées lors de la saison d'été 1993 (55 208 en été 1992), Grimentz totalise plus de 205 500 nuitées.

Les hôtels ont enregistré une augmentation de 10% et les agences de location de 6%. En revanche, les colonies accusent une baisse de 11% et le camping de 21%. C'est le mauvais temps qui est à l'origine de la baisse de fréquentation du camping de l'Ile-aux-Bosquets. Si la station a fait le plein durant les fêtes de fin d'année et le mois de janvier, le mois d'avril a quelque peu déçu malgré des conditions

d'enneigement idéales. Aux yeux des responsables touristiques, les informations erronées émises par la radio et la télévision quant aux conditions d'enneigement de la fin de la saison pourraient ne pas être étrangères à ce mauvais résultat. Mais les chiffres records globaux démontrent qu'un village de montagne peut être attractif s'il pratique une politique de prix raisonnable et lorsque ses commerçants et ses habitants se sentent concernés par le tourisme. En plus, un effort particulier a été fait dans le domaine de l'animation puisque durant les quatre mois d'hiver et les deux mois d'été (hautes saisons), Grimentz a proposé chaque jour une animation particulière à ses hôtes qui proviennent en premier lieu de Suisse et d'Allemagne mais aussi de France, de Belgique et de Hollande. Une nouvelle clientèle provenant d'Italie et des Etats-Unis a également fait son apparition. Les séances d'accueil et d'information mises sur pied en début de saison d'hiver pour le personnel travaillant dans la station, ont semble-t-il aussi porté leurs fruits. (dac)



Une des animations phares de la station: le grand raid Cristalp.

Courage et travail

Diplôme amplement mérité pour Alexandra Briguët.

SIERRE. - Le sourire d'Alexandra Briguët fait plaisir à voir. A 21 ans, elle vient de réussir son diplôme d'imprimeur semi qualifié. Originnaire de Lens et habitant

Flanthey, Alexandra est atteinte de surdité à 90%. Un appareil acoustique lui permet d'entendre à 50%. Totalement autonome, la toute fraîche diplômée a bénéficié de l'aide

de l'AI uniquement pour la prise en charge de sa formation.

Active

Alexandra Briguët a suivi ses écoles primaires à Flanthey, puis elle est allée au cycle de Grône. Après une année passée comme jeune fille au pair à Chamoson, elle a effectué un an de stage à l'imprimerie Calligraphy à Sierre. Elle a alors commencé son apprentissage dans la même entreprise où elle travaille encore actuellement.

Emballage, assemblage, un peu de typographie et de développement de films sont quelques-unes des activités assurées par Alexandra. Côté loisirs, la sympathique jeune femme apprécie les balades en voiture. A l'occasion, elle de dédaigne pas non plus taper dans un ballon de football. (sybi)



Alexandra Briguët au travail.

Canal 9 à l'eau

Ce soir, la télévision locale plonge dans la grande bleue.

SIERRE. - Ce soir, l'émission de Canal 9 sera placée sous le signe de la poésie sous-marine. Pierre-Antoine Hiroz, un jeune et talentueux cinéaste valaisan, a réalisé un documentaire-fiction sur une danseuse aquatique. Monté avec une grande maîtrise, ce film donne l'impression que l'héroïne, Muriel Hermine, fait partie intégrante du monde sous-marin. La nageuse évolue avec grâce et aisance au milieu de ses complices, les poissons multicolores des mers du sud. Dépaysement garanti.

Manu Berclaz recevra au minijournal le conseiller socialiste Marcel Rauch. Deuxième membre du Conseil communal à se présenter sur la chaîne sierroise, M. Rauch est responsable du dicastère des services industriels. Il parlera de la régionalisation des SI. D'autres sujets d'actualité figureront également au programme. Il sera notamment question de l'exposition Oh! Navizence et de la semaine de lecture dans les bibliothèques du district.

A l'occasion de deux matches de championnat, la télévision locale a suivi le HC Sierre. La première rencontre s'est déroulée samedi passé

A Hélène Main

RÉCHY. - Quelle triste nouvelle à la veille de la Toussaint que le décès d'Hélène Main née Christen. Personne ne pouvait imaginer que cette personne discrète, respectable allait allonger la liste déjà grande (24 décès) de la paroisse de Chalais. Oui la disparition d'Hélène a causé une vive émotion dans la région et le village de Réchy en particulier où elle était née il y cinquante-cinq ans. Epouse de Claude Main, patron électricien, elle était mère de deux fils. Cette mort brutale, consternante donne une image combien réelle de la fragilité de notre existence. En ce mois de novembre, alors que les feuilles mortes jonchent le sol, prémices d'un hiver pas très éloigné, Hélène nous a quittés même pas à l'automne de sa vie, jetant un froid dans nos cœurs.

A son époux, à ses enfants, à sa maman, à sa famille vont nos sincères condoléances. (pc)

avec la venue de Neuchâtel battu 6-1. Mardi soir, Canal 9 accompagnera l'équipe à Genève pour la filmer dans ses œuvres à l'extérieur. Interviews, phases de jeu, ambiance vous permettront de faire plus ample connaissance avec les joueurs de la cité soleil. (sc)

Au Goubing

Café-Restaurant
SIERRE
Tél. (027) 55 11 18
Jeudi 18 novembre

Ouverture
de la Foire
Sainte-Catherine
Soirée «LANDORRA»
avec ambiance brésilienne
TOMBOLA (nombreux
voyages à gagner)

Election du Prince
de la
Sainte-Catherine

Le vainqueur recevra
2 VOYAGES
Inscription: tél. (027) 55 11 18
(Mme Rouvinez)

Plaine Bellevue, le plus
grand parc de Sierre
BD BAR ouvert du lundi au
samedi de 17 h à 1 h

Kouski



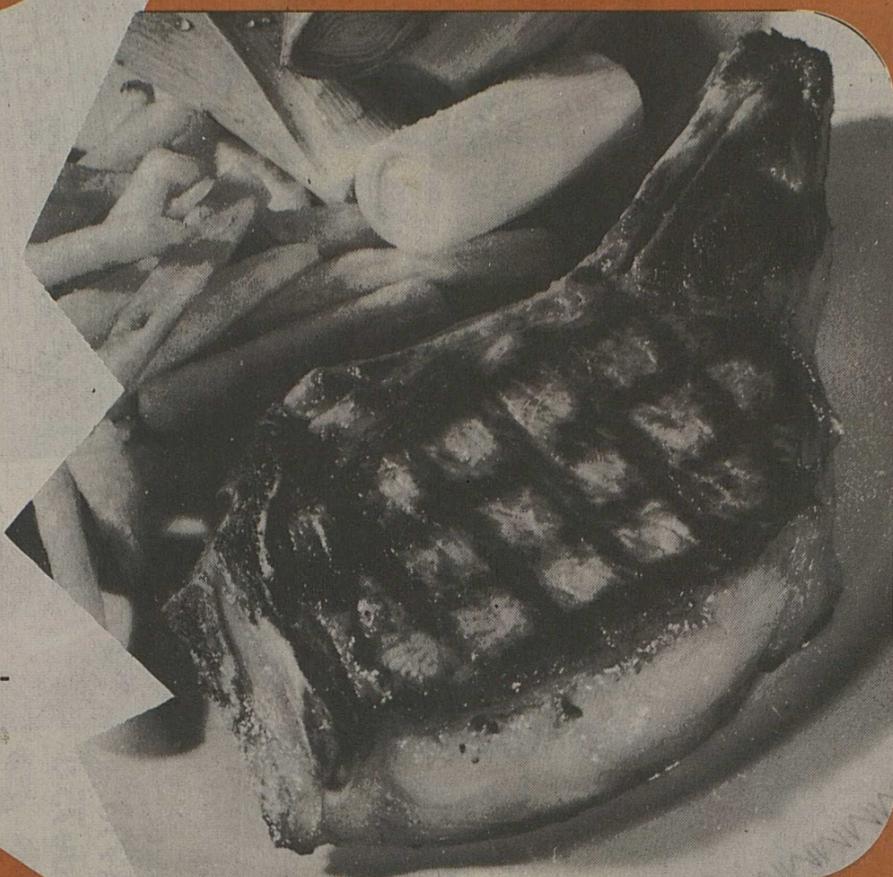
Ils sont des milliers à faire le pied de...
la grisaille de novembre en filant un...
Grâce à la campagne d'automne
CFF une escapade qui coûte tout...
20 francs à ceux qui roulent tout...
l'abonnement demi-tarif. C'est en...
le prix sans concurrence des cartes...
nalières spéciales utilisables avec l'ab...
nement demi-tarif du 30. 10. au 30...
93. Ceux qui n'auraient pas encore...
abonnement paieront deux fois 20...
cs. (Tous les jours, seulement en 2e...
se, lu-ve à partir de neuf heures) - (C)

ACTIONS JUSQU'AU 20.11.93

COTELETTES DE PORC

1er choix

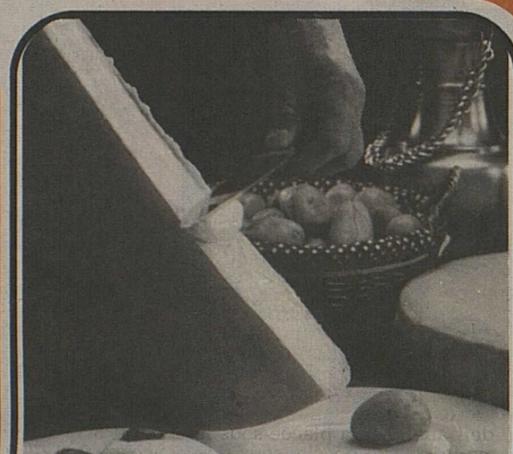
kg **11.-**
au lieu de 15.-



FILET DE CANARD fumé

prétranché 100g

550
au lieu de 6.90.-

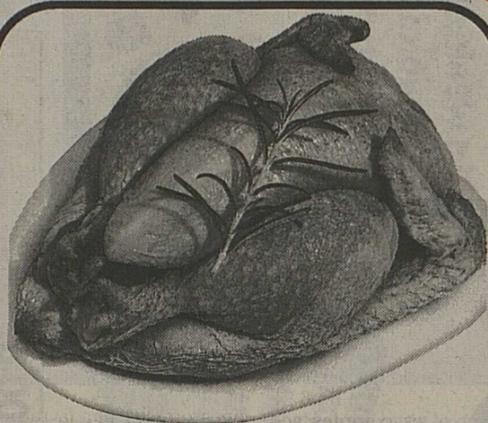


ACTION JUSQU'AU 23.11.93

FROMAGE SUISSE A RACLETTE

meule et 1/2 meule

kg **1550**
(18.-)

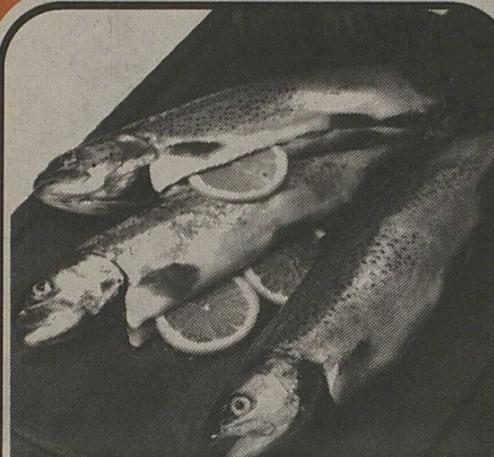


POULET FRAIS OPTIGAL

kg **6.-** (7.50)

POULET surgelé OPTIGAL

kg **550** (6.70)



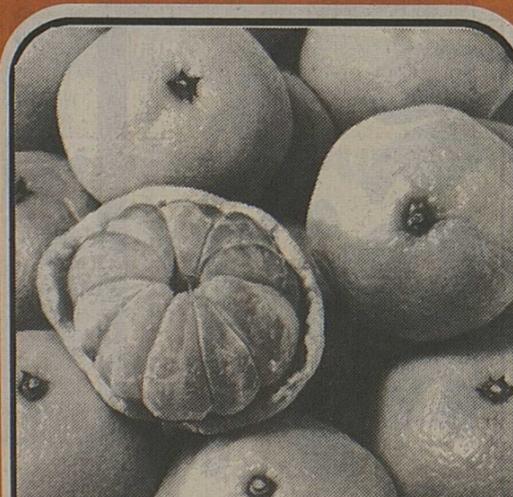
DANS NOS POISSONNERIES MONTHEY-MANOIR-CONTHEY-SION-SIERRE

TRUITE

ETRANGERE saumonée, s/arêtes

kg **1350**
(19.-)

LA QUALITE EN ACTION



CLEMENTINES

catégorie 1

kg **250**



AZALEES

le pot

750



ACTION JUSQU'AU 30.11.93

BEURRE DE CUISINE

250g **270** (3.25)

500g **540** (6.50)

MIGROS VALAIS

Coop vous informe:

Les nouveautés Coop:
Teletext page 542
Videotex *7575#

Prix choc

Papier de toilette Hakle triple épaisseur
2 x 10 rouleaux, 100% papier recyclé
au lieu de 11.80 **8.80**

Mini-cyclamen
cultures suisses **3.90**

**Seulement jeudi,
vendredi et samedi**
du 18. 11. au 20. 11. 1993

Endives belges
500g **1.80**

Poulets frais du pays
900-1300 g
le kg ~~7.80~~ **5.90**

Hits hebdo Coop
du 16. 11. au 22. 11. 1993

Tous les cafés Coop Jubilor, vac/moulus
500g **1.30**
p. ex. Jubilor Classico, ~~5.90~~ **4.60** de moins

Pâte à tartiner Milky Way
310g net ~~4.60~~ **3.60**

Tartare
le lot de 2 x 100g ~~5.90~~ **4.40**

St-Paulin suisse
à la coupe ou préemballé, les 100g **1.25**

Toutes les nouilles Gala en paquet de 500 g
p. ex. Nouilles larges, ~~1.80~~ **1.30** **-.50**
de moins

Toutes les sauces Knorr Delikatess,
chaque sachet **-.35**
de moins
p. ex. Sauce Chasseur, ~~1.60~~ **1.25**

Thon au naturel
3 x 200g net, poids égoutté 155g ~~3.90~~ **2.90**

La pâtisserie à bon compte
p. ex. farine fleur Coop, 1 kg ~~1.95~~ **1.50**
p. ex. amandes Sun Ray, moulues 200g ~~1.90~~ **1.50**
p. ex. raisins sultan Sun Ray, 300g ~~1.30~~ **-.95**
p. ex. carrés de chocolat Coop, 160g ~~2.50~~ **1.90**

Schweppes Tonic Water
6 x 19 cl ~~4.95~~ **3.95**

Coca-Cola ou Coca-Cola light
la bouteille PET de 1,5 litre (+ consigne) ~~2.10~~ **1.60**

Lessives

Coral Intensiv
1,3 kg ~~13.90~~ **9.90**

Teddy Douce
2 recharges de 1 litre ~~8.60~~ **6.90**



le kg
19.50
~~28.50~~
Noix de jambon Quick
du 16. 11. au 22. 11. 1993



305 g
8.40
~~10.90~~
Bâtons au kirsch Arné
du 16. 11. au 22. 11. 1993



39.90
au lieu de **59.90**
Satrap-profi 1500 diffuser
Sèche-cheveux très puissant avec diffuseur d'air

Le week-end
Beaujolais a.c.
«Primeur» 1993
la bouteille de 75 cl
3.95

500 g,
vendredi et samedi
2.50
~~3.50~~
Tresse au beurre
19. 11. et 20. 11. 1993

Rabais permanent
Coop n° 46:

Nouveau prix
valable dès à présent
Chocoly Oulevay, 250 g
2.75
Ancien prix: 2.95

Coop
Restaurants
Le menu
de la semaine
Burger au tofu
"Galactina's Best"
Nouilles
Courgettes
9.90
Dans les restaurants en libre-service
16. 11. - 22. 11. 93

Dans les Centres Coop.



TP 46/93

Nouvelliste

SPORTS

FOOTBALL

SKI ALPIN

HOCKEY

CURLING

La soirée historique 24

Nouveau programme CM 25

Résultats en Valais 28

Le tournoi de Nendaz 28

EMIL FREY S.A., SION
Rue de la Dixence 83
Tél. 027/31 50 50
TOYOTA - JAGUAR - ROVER
RANGE ROVER - SUBARU

Le plus grand choix automobile en Valais

Bilan avant le final

Groupe 1:

Estonie - SUISSE	0-6
SUISSE - Ecosse	3-1
Italie - SUISSE	2-2
Ecosse - Portugal	0-0
Malte - Estonie	0-0
Ecosse - Italie	0-0
SUISSE - Malte	3-0
Malte - Italie	1-2
Malte - Portugal	0-1
Ecosse - Malte	3-0
Portugal - Italie	1-3
Italie - Malte	6-1
SUISSE - Portugal	1-1
Italie - Estonie	2-0
Malte - SUISSE	0-2
Portugal - Ecosse	5-0
SUISSE - Italie	1-0
Estonie - Malte	0-1
Estonie - Ecosse	0-3
Ecosse - Estonie	3-1
Portugal - Malte	4-0
Estonie - Portugal	0-2
Ecosse - SUISSE	1-1
Estonie - Italie	0-3
Italie - Ecosse	3-1
Portugal - SUISSE	1-0
Portugal - Estonie	3-0

Classement

1. Italie	9	6	2	1	21	7	14
2. Portugal	9	6	2	1	18	4	14
3. Suisse	9	5	3	1	19	6	13
4. Ecosse	9	3	3	3	12	13	9
5. Malte	9	1	1	7	3	21	3
6. Estonie	9	0	1	8	1	23	1

Restent à jouer
17.11.1993 Italie - Portugal
Malte - Ecosse
SUISSE - Estonie.

A la TV

Mercredi 17 novembre

TSR
20.10 «Fans de sport».
20.30 Match Suisse - Estonie, en direct de Zurich.
22.15 Spécial «Fans de sport».

TF1
20.40 Match France - Bulgarie, en direct du parc des Princes.

RAI 1
20.25 Italie - Portugal, en direct de Milan.

Eurosport
23.00-Résumé des mat-
01.00 ches.

Jeudi 18 novembre

Eurosport
22.00-Résumé des mat-
23.30 ches.

FOOTBALL

La boule à l'esto... nie!

Heure H. Minute M. Du rêve à la réalité, il y a un match moins facile qu'il n'y paraît. Tension.

De notre envoyé spécial Christian Michellod

Jour J moins zéro! Le soir de gloire est arrivé. Peut-être. Dans quelques poussières d'éternité, l'indigne pelouse du Hardturm frissonnera sous des crampons que tout un pays espère endiables. Voici vingt-huit ans, la Suisse battait la Hollande (2-1) et se qualifiait pour l'Angleterre. Tout à l'heure, elle doit en faire de même avec l'Estonie pour encorner des lustres de vaches maigres. A guichets fermés mais à cœur ouvert.

En une phrase, résumons le topo connu: deux buts d'écart sont une assurance tout risque; deux buts même petits et le résultat d'Italie - Portugal ne nous concernerait plus du tout. Notre destin nous appartient. Amen.

Respect

A vingt-quatre heures de l'événement de cette fin de siècle, les Helvètes étalent toujours le même visage. Détendu quand la tête et les jambes sont occupées à l'entraînement; contracté quand l'esprit se laisse envahir par l'enviement et sa pression. Un fait éclate comme une bulle de savon: l'excès de confiance n'a pas cours. L'adversaire a droit à la même déférence que s'il avait nom latin. «L'Estonie est plus une équipe qu'une addition d'individualités. Ses défenseurs sont compétents et ses demis sont doués. Nous devons nous préparer à enlever une force collective plutôt que tel ou tel élément.» Roy Hodgson épèle le mot respect. Jusqu'au bout. Sans forfanterie. «Non, je n'ai pas envoyé d'espion pour inspecter notre adversaire à l'entraînement. Ce n'est pas du tout mon genre. Je n'apprécierai d'ailleurs pas qu'on nous observe à ces moments-là.» Des moments à répétition. Comme



Hottiger, Herr, Quentin, Geiger et Lehmann: toute la défense séduinoise est au service d'Hodgson pour une soirée historique.

une scène qu'on passe et repasse sur l'écran vert boueux du Dolder. Quentin qui monte avec l'appui d'Alain Sutter et qui centre; de l'autre côté, même scénario avec la paire Hottiger-Ohrel. Et ainsi d'incessante suite dans le froid et la bise peut-être noire. Cette poussée offensive des latéraux constituera sans doute une des clés de ce match... clé. Comme les balles arrêtées. Travaillées durant une heure de pratique et quarante minutes de théorie. Bref. Tout est prêt. Dans les limites du possible. «En six jours de camp, on ne peut faire plus. Surtout que les joueurs sont très solli-

cités.» Par Hodgson, notamment. Qui donne de la voix et du pied. Sans temps mort. Ce temps qu'il faut employer avec force et retenue. Ce matin par exemple, les Suisses vont effectuer leur dernier trot. «Pour prendre l'air frais. Pour occuper l'esprit. Pour courir un peu. Pour toucher la balle.» Ce temps qui n'en finit pas de s'arrêter, comme s'il suspendait son vol au-dessus du centre du monde. Fixé, pour quelques heures, à Zurich et sa banlieue.

Réalisme

Mais attention! Les apparen-

ces sont trompeuses. Le calme fait dans le faux. «Depuis neuf matches, on y croit. On ne va pas douter au dixième», s'autopersuade Alain Geiger, qui rajoute dans la foulée: «La libération, ce sera au coup de sifflet initial. Maintenant, c'est un peu l'angoisse. On a la boule, mais c'est normal!» Le Séduinois confirme la difficulté de l'entreprise américaine. Et sa conclusion programmée pour ce jour de novembre. «Il ne faut pas rêver. L'Italie n'a marqué que deux buts à l'Estonie. Le Portugal trois. On ne fera pas beaucoup mieux. Nous devons vraiment conserver no-

tre sérénité, surtout si on ne parvient pas à ouvrir le score rapidement.» Ah! qu'on aimerait, alors, que la pendule freine ses aiguilles... Comme on souhaite, maintenant, qu'elle les pousse à tourner. Drôle de vie.

Dehors, les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Dedans, au-dedans, tout au fond mijote l'immense espoir d'une nation sèvrée de gloire. Le Roy et ses sujets en sont conscients. Et avertis. Paraît que ça vaut deux... buts? Réponse dans la fièvre de ce mercredi soir.

Stef de Chamoson!

Chapuisat craint. Et espère.

Par Christian Michellod

Le Valais a son mot à dire. Et même une partie de celui des autres. Cinq joueurs du FC Sion font partie du big band presque treize étoiles. On peut y rajouter Georges Bregy et Marco Pascolo. Et encore un bon bout de Stéphane Chapuisat. «C'est vrai. Ma maman - Pierrette Michellod comme nom de jeune fille - vient de Chamoson.» Et toc! Mais basta! La coupe - du monde - est bientôt pleine. Que des «nôtres». Ça va finir par jaser...

La coqueluche du Borussia Dortmund vit l'événement de manière différente. A 24 ans, il a la vie devant lui. «Comme pour tous, c'est le match le plus important de ma carrière. Mais il n'est pas certain que ce soit mon seul Mondial.» L'air de dire qu'il y aura possibilité de rachat. En cas d'échec même impensable. «Dans une rencontre, il peut arriver n'importe quoi», soupire Stéphane. «L'essentiel, c'est de tout donner. Pour ne pas devoir se dire, après, qu'on n'a pas essayé jusqu'au bout. Mais on va au-devant de difficultés. L'Estonie sait jouer au ballon. Chez nous, les équipes de ligue nationale B ou de première ligue ne sont pas malhabiles. Et puis ils vont tous être derrière et

marquer sera malaisé.» Quand le but, c'est d'en mettre...

Avec un sourire à moitié figé par la proximité d'un rendez-vous historique, Chapuisat traverse le moment présent avec une maîtrise certaine. «Il y a beaucoup d'animation autour de nous. Mais cette pression médiatique est quotidienne à Dortmund. J'en ai maintenant l'habitude.» Au même instant se pointe un journaliste d'une radio allemande. «Bitte!» L'étoile de Borussia est suivie à la trace. Dans laquelle se faufilent aussi Alain Sutter et Adrian Knup. Du beau monde exporté. Jusqu'aux Etats-Unis?

Balle de match!

Voir page 24

Faites vos comptes

Trois prétendants pour deux places. Voici les différentes possibilités.

Italie - Portugal	Suisse - Estonie	Qualifiés
0-0	match nul	Italie, Portugal
0-0	victoire	Italie, Suisse
1-1	match nul	Italie, Portugal
1-1	victoire	Italie, Suisse
2-2	match nul	Italie, Portugal
2-2	1-0	Italie, Portugal
2-2	2-1	Italie, Suisse
2-2	3-2	Italie, Suisse
1-0	victoire ou nul	Italie, Suisse
2-1	0-0	Italie, Portugal
2-1	nul sur autre score	Italie, Suisse
2-1	victoire	Italie, Suisse
Vict. Ita avec 2 buts d'écart	victoire ou nul	Italie, Suisse
0-1	0-0, 1-1	Portugal, Italie
0-1	2-2	Portugal, Suisse
0-1	victoire	Portugal, Suisse
1-2	0-0, 1-1, 2-2	Portugal, Italie
1-2	3-3	Portugal, Suisse
1-2	victoire	Portugal, Suisse
Vict. Por avec 2 buts d'écart	victoire ou nul	Portugal, Suisse

Ouvert tous les soirs jusqu'à 20 h.

STÉPHANE CHAPUISAT



À CHOISI POUR LUI ET SELECTIONNÉ POUR VOUS

LA CLASSE EN PLUS!

meubles **decarte** saxon
13'500 m² d'exposition
☎ 026 44 35 44

Ski alpin

Nouveau programme en coupe du monde féminine

Après le report des courses de Veysonnaz, la fédération internationale (FIS) a fixé le nouveau programme de la coupe du monde féminine. Le géant qui devait avoir lieu dans la station valaisanne se déroulera le 26 novembre à Santa Caterina. Quant au slalom, il a été fixé le 12 décembre à Leysin. Le programme:

Santa Caterina. 26 novembre: slalom géant. 27 novembre: slalom géant. 28 novembre: slalom.

Leysin. 10 décembre: descente. 11 décembre: slalom géant. 12 décembre: slalom.

Tennis

Chang et Stich en tête de leur groupe

L'Allemand Michael Stich et l'Américain Michael Chang, troisième et septième joueurs mondiaux, ont pris la tête du groupe Stan-Smith du Masters, ultime épreuve de l'ATP Tour, en battant respectivement l'Ukrainien Andrei Medvedev (No 6) et l'Américain Jim Courier (No 2), à Francfort. A l'instar de Chang, Stich n'avait encore jamais gagné un match au Masters et restait sur trois défaites lors de sa seule participation en 1991.

Francfort. Championnat du monde de l'ATP (2,75 millions de dollars). Groupe Stan-Smith: Michael Chang (EU/7) bat Jim Courier (EU/2) 6-4 6-0. Michael Stich (All/3) bat Andrei Medvedev (Ukr/6) 6-3 6-4. Le classement: 1. Chang 1/2 (2-0). 2. Stich 1/2 (2-0). 3. Medvedev 1/0 (0-2). 4. Courier 1/0 (0-2). Groupe Arthur-Ashe: Stefan Edberg (Su/5) bat Sergi Bruguera (Esp/4) 6-2 6-4.

Martina facilement

L'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro 3, s'est facilement qualifiée pour les quarts de finale du Masters WTA, épreuve dotée de 3,5 millions de dollars, en battant la Française Nathalie Tauziat en deux sets, 6-4 6-4, au Madison Square Garden à New York. Sa compatriote Mary Joe Fernandez (No 6) n'a pas connu la même fortune, s'inclinant en trois manches, 1-6 6-1 6-3, face à la Sud-Africaine Amanda Coetzer.

New York (EU). Masters WTA, 1re journée. Simple dames, 1er tour: Amanda Coetzer (AS) bat Mary Joe Fernandez (EU/6) 6-1 1-6 6-3. Martina Navratilova (EU/3) bat Nathalie Tauziat (Fr) 6-4 6-4.

Double dames, 1er tour: Pam Shriver - Liz Smylie (EU/Aus) battent Jill Hetherington - Kathy Rinaldi (EU) 7-6 (7/2) 7-5. Arantxa Sanchez - Helena Sukova (Esp/Tch) battent Ines Gorrochategui - Amanda Coetzer (Arg/AS) 6-3 6-3.

Une invitation pour Connors

L'Américain Jimmy Connors, 41 ans, a reçu une invitation des organisateurs pour participer au tournoi ATP de Philadelphie prévu du 14 au 20 février 1994.

«A ce stade de ma carrière, je pense pouvoir rivaliser avec les jeunes si je choisis bien les meilleures endroits où jouer», a déclaré Connors qui rejoindra ses compatriotes Pete Sampras, Jim Courier et Michael Chang dans le tableau de 32 engagés. (si)

Suisse-Estonie

Par Christian Michellod

Il a le sourire aux lèvres et les lèvres parlantes. Stefan Lehmann dégage un air pas comme les autres. «Je n'espère pas être à part», lance-t-il en riant. Et pourtant, difficile de ne pas dénicher, chez lui, un côté plus paisible. Comme s'il faisait un pas de recul pour mieux cerner encore l'événement. Cette tranquillité qui va au-delà des apparences tient, en fait, à son rôle de remplaçant. Un poste presque étrange, dans ce cas précis, puisque l'on sait, à coup presque sûr, que Marco Pascolo devrait garder sa cage jusqu'au bout de nonante minutes peut-être chômées. A moins que Roy Hodgson, en cas de fête...

«Evidemment, j'ai l'habitude de jouer dans mon club. Il est donc difficile de tenir un autre rôle. Car il faut être prêt au moment précis en cas d'entrée. Il est inutile d'être sous tension au début du match. Sinon, quand on nous sollicite, on est vidé.» L'équilibre à trouver n'est donc pas de tout repos. Et demande de l'intelligence et de l'attention.

Comme Marguerat?

Paradoxalement, Lehmann risque de disputer le match clé de sa carrière internationale sans le jouer vraiment! Ouvertement, le Séduinois croit cependant en son étoile américaine. En cas de qualifi-

FOOTBALL

Balle de match!

Stefan Lehmann joue le match de sa vie... sur le banc. Vision décalée.



Il est prêt lui aussi. Roy Hodgson peut compter sur Stefan Lehmann si d'aventure...

cation. «Il y aura un troisième gardien. Je fais tout pour rester en forme avec mon club. Logiquement, ça devrait marcher. Je le désire vraiment, car je m'entends très bien avec Marco.»

Pascolo, lui, se prépare à un match ardu. Pour ce soir. «Il doit faire attention à ne pas

prendre froid, à toujours rester attentif et chaud. Ce n'est pas évident.» Se muera-t-il en attaquant si le scénario catastrophe se déroule? Comme le gardien Marguerat de Chênois contre Sion en coupe? «Ça m'étonnerait qu'Hodgson permette cela.» Mais les circonstances, parfois...

Et Poom?

Logiquement pourtant, le match devrait dérouler une partie de ses fastes devant la cage de Mart Poom. «Son point fort, c'est sa taille. Son objectif: capter toutes les balles hautes. Mais il a un point faible. Il n'est pas très rapide au sol.» Comprenez par là que

les tirs à ras le gazon lui posent beaucoup de problèmes. «Il n'est pas très sûr non plus», renchérit Lehmann. C'est donc au rebond ou au renvoi que la Suisse peut aussi lézarder la muraille estonienne. Et, du même bon coup, transformer la balle de match en visa américain.

Une soirée historique

Le suspense pour la qualification sera total.

La soirée du 17 novembre 1993 demeurera dans les annales. Jamais le dernier acte d'un tour éliminatoire de la coupe du monde aura revêtu un tel suspense. Ce ne sont pas seulement les Suisses, les Italiens et les Portugais, les trois premiers du groupe 1, qui jouent leur qualification.

A l'exception du groupe 5, où l'URSS et la Grèce ont déjà en poche leur billet pour les Etats-Unis, l'incertitude est la règle. Actuellement, 15 des 24 finalistes du tour final (17 juin - 17 juillet 1994) sont connus. Il s'agit des Etats-Unis (pays organisateur), de l'Allemagne (champion du monde en titre), de la Grèce, de la Russie, de la Norvège, de la Suède, du Mexique, de la Colombie, du Brésil, de la Bolivie, du Nigeria, du Cameroun, du Maroc, de l'Arabie saoudite et de la Corée du Sud. Demain à 3 heures du matin, la liste sera complète. Les neuf dernières places auront été attribuées.

Quinze mille Hollandais en Pologne

Dans le groupe 2, derrière la Norvège, la Hollande sera fort probablement le second élu. Pour se qualifier, l'Angleterre doit battre Saint-Marin, à Bologne, par sept buts d'écart, tout en espérant une victoire de la Pologne, à Poznan, sur les Néerlandais. Ceux-ci sont sereins, malgré l'absence de l'ex-Milanais Rijkaard, suspendu. Ils bénéficieront du soutien de 15 000 supporters. Winter (Lazio) remplacera Rijkaard en milieu de terrain alors que Wouters (Bayern Munich) fonctionnera comme demi défensif. En attaque, les deux ailiers Overmars et Roy ainsi que Bergkamp constituent une force de frappe respectable.

Statistiques favorables

Le groupe 3 réserve deux chocs à sensation. A Belfast, le match des frères ennemis décidera de l'éventuelle qualification de l'Eire. Les hommes de Jack Charlton doivent

absolument battre l'Irlande du Nord. Le truculent manager récupère son buteur, le vétéran John Aldridge. Billy Bingham (62 ans), le sélectionneur de l'Irlande du Nord, aimerait quitter son poste sur une victoire, même si celle-ci ne peut mener ses poulains aux Amériques.

A Séville, où l'on jouera à guichets fermés, le Danemark a besoin d'un point alors que les Espagnols visent la victoire.

Défense belge décimée

Après avoir pris un départ tonitruant dans le groupe 4, les Belges se voyaient déjà aux Etats-Unis. Mais il leur manque encore un point. Ils espèrent fermement l'arracher à Bruxelles avec la venue de l'équipe représentative des Tchèques et des Slovaques. Le forfait du gardien Preud'homme (élongation à la

cuisse) et celui aussi du libero Grun (opération du genou) représentent indéniablement un handicap. En attaque, le sélectionneur Paul Van Himst mise sur l'adresse de l'ex-Brésilien Oliveira (Cagliari) qu'il préfère au puissant Wilmots (Standard).

Match explosif au Parc

Derrière la Suède d'ores et déjà qualifiée, la France et la Bulgarie se disputent le deuxième rang dans le groupe 6. Ce match guillotine enflammera le parc des Princes. Papin est le premier à allumer les feux: «Ce sera la guerre!» s'exclame-t-il. L'escalade verbale peut créer un climat de tension et surtout provoquer les pires débordements. Si les Tricolores n'ont besoin que d'un point, les Bulgares ne se qualifieront qu'en cas de victoire. Ils disposent d'un trio d'attaque particulièrement percutant avec Kostadinov (FC Porto), Penev (Valencia) et Stoitchkov (FC Barcelone). Mais les Français ont également des atouts offensifs de première force avec le duo Papin-Cantona. Gérard Houllier peut même se payer le luxe de laisser sur la touche Ginola (Paris Saint-Germain), le meilleur attaquant du championnat de France.

Inquiétude pour Maradona

A Buenos Aires, très exactement demain à 1 heure du matin (HEC), au stade de River Plate, l'Argentine et l'Australie disputeront le second acte de leur barrage. Après le 1-1 obtenu à Sydney, les Sud-Américains sont naturellement favoris. Mais Diego Maradona, qui souffre du nerf sciatique, n'est pas en pleine possession de ses moyens.

Le coach Alfio Basile mise sur la force de pénétration des deux «Italiens» Balbo (AS Roma) et Batistuta (Fiorentina) pour abattre la résistance des Australiens. Comme au match aller, Maradona fera l'objet d'une surveillance spéciale, a annoncé le sélectionneur Edward Thomson. (si)

Non à Servette

Le Suédois Mats Lilienberg, buteur vedette du Trelleborg FF (D1 suédoise), a repoussé une proposition de transfert du FC Servette, à la recherche d'un successeur pour son Brésilien Anderson.

Anderson: confirmé

Le FC Servette communique que ses dirigeants sont parvenus à un accord avec l'Olympique de Marseille au sujet du transfert d'Anderson. Le Brésilien sera prêt jusqu'à la fin de la saison et, sous réserve d'une homologation de cet accord par la fédération française, il pourrait être aligné samedi, face à l'AJ Auxerre.

Débâcle suisse

Singen (All). Match amical «moins de 15 ans». Allemagne - Suisse 8-0 (4-0). 12 000 spectateurs. (si)

La dernière de Piir?

L'entraîneur estonien Uno Piir dirigera peut-être pour la dernière fois sa sélection dans le cadre des éliminatoires de la coupe du monde, à Zurich. Piir, âgé de 63 ans, dont le contrat vient à échéance à la fin de l'année, aurait certainement à cœur de terminer son mandat sur une note empreinte d'optimisme.

Lors des deux séances d'entraînement à l'Allmend de Brunau, dans la banlieue zurichoise, hier matin et en soirée, Piir n'a pas fait de mystère quant à la formation qui sera alignée au Hardturm. Par rapport à l'équipe qui s'est inclinée 3-0 face au Portugal la semaine dernière, le mentor balte a procédé à un seul changement. Indro Olumets prendra en effet la place, à mi-terrain, de son coéquipier Sergei Ratnikov, tous deux sociétaires de Flora Tallin. Dix titulaires sont d'ailleurs issus de clubs de la capitale: trois du leader du championnat Norma Tallin, cinq de Flora et deux de Tevalte.

Six joueurs qui avaient essuyé la lourde défaite (6-0) face à la Suisse en août 1992 figurent encore dans le contingent. Un seul élément, le milieu de terrain Dzintar Klavan, évolue à l'étranger,

sous les couleurs de Flensburg, un club de la ligue amateurs allemande.

Petrovic de retour

L'arbitre serbe Zoran Petrovic effectuera, quant à lui, son retour à l'échelon international. Sa dernière prestation remonte en effet au 13 mai 1992, lors de la finale retour de la coupe de l'UEFA entre Ajax Amsterdam et Torino. Au Hardturm, le Serbe avait déjà officié en dirigeant une rencontre de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe entre Grasshopper et la Sampdoria de Gênes (1-2), le 22 mars 1990.

Les équipes

Suisse: Pascolo; Hottiger, Herr, Geiger, Quentin; Ohrel, Bregy, Bickel, Alain Sutter; Knup, Chapuisat.

Estonie: Poom (Flora Tallin); Hepner (Norma Tallin); Kaljend (Tevalte Tallin); Prins (Tevalte Tallin); Risto Kallaste (Flora Tallin); Borissov (Norma Tallin); Olumets (Flora Tallin); Bregin (Norma Tallin); Klavan (Flensburg); Reim (Flora Tallin); Rajala (Flora Tallin). (si)

Plus 600 000 francs si...

Ce soir, les footballeurs de l'équipe de Suisse ne tiendront pas «dans leurs pieds» que leur qualification pour la coupe du monde de l'an prochain, aux Etats-Unis. Une issue favorable influera aussi sur les montants financiers payés par les trois parains de la «Nati». En cas de qualification, ceux-ci accroîtront leurs contributions de 600 000 francs, soit 20% de plus sur trois ans. Un échec de l'équipe nationale n'entraînerait cependant pas leur retrait.

Le Crédit Suisse s'est engagé à verser 650 000 francs la première année et 700 000

francs les deux années suivantes. La contribution de la Banque Populaire Suisse et du Sport-Toto est de 200 000 francs. En cas de billet assuré pour les Etats-Unis, chaque donateur augmentera sa mise de 200 000 francs.

Même si la «cruelle incertitude» du sport devait être défavorable au «onze» helvétique, l'ASF n'a pas à craindre de se voir couper les vivres. Ses trois partenaires ont déjà assuré qu'ils continueront à apporter leur soutien au football national. (ats)

HOCKEY SUR GLACE

Martigny sèche sur sa copie

Partis la fleur à la crosse, les Valaisans coïncent. Dans la douleur, la douzième.

De notre envoyé spécial Christian Rappaz

Ajoie - Martigny 4-6 (1-3 2-2 1-1)

L'argent ne fait pas le bonheur dit-on. Peut-être. N'empêche que dans l'empire glacé de cette bonne Helvétie, il y contribue largement. Planté au cœur d'une région touchée de plein fouet par la morosité économique, le HC Ajoie en sait quelque chose. Porrentruy, morne plaine. Richmond Gosselin est parti et avec lui, une bonne quinzaine de joueurs, emportant dans leurs bagages les rêves et les espoirs de tout un canton. Aventure terminée? Pas sûr. Douloisement mais sûrement, les Jurassiens reconstruisent. Avec les faibles moyens du bord. Entendez en s'appuyant sur les jeunes et deux étrangers dont l'un, le dernier arrivé, n'est de loin pas l'Indiana... Jones escompté. Qu'importe, en Ajoie, on ose croire que la foi renversera les Franches-Montagnes. Hier soir, elle faillit en tout cas basculer le leader. Valeureux. Et plus encore que celui-ci était parti pour une gloire annoncée. Rosol, Glowa, Aebersold. Un, deux, trois, soleil. Les mardis se suivent et semblaient devoir se ressembler. Comme deux gouttes de plaisir. 0-3 après dix minutes. Enchanté.

Rosol, Glowa, Aebersold. Au carré. L'argent ne fait pas le bonheur dit-on. Cherchez pourtant la différence...

Tiers par tiers

Fanfare au départ. Martigny en a pris la bonne habitude puisque, contrairement à une information erronée parue dans ces colonnes, les gars du Forum tirent les premiers pour la dixième fois de la saison. Par Rosol (4e), auteur d'un époustouflant festival de canne. Comme Glowa (10e) et Aebersold (11e) emboîtent le pas victorieux du Tchèque, on pense déjà à une formalité. Des pénalités stupides entravent pourtant cette voie royale et permettent à Ajoie de rallumer la flamme de l'espoir.

Deuxième

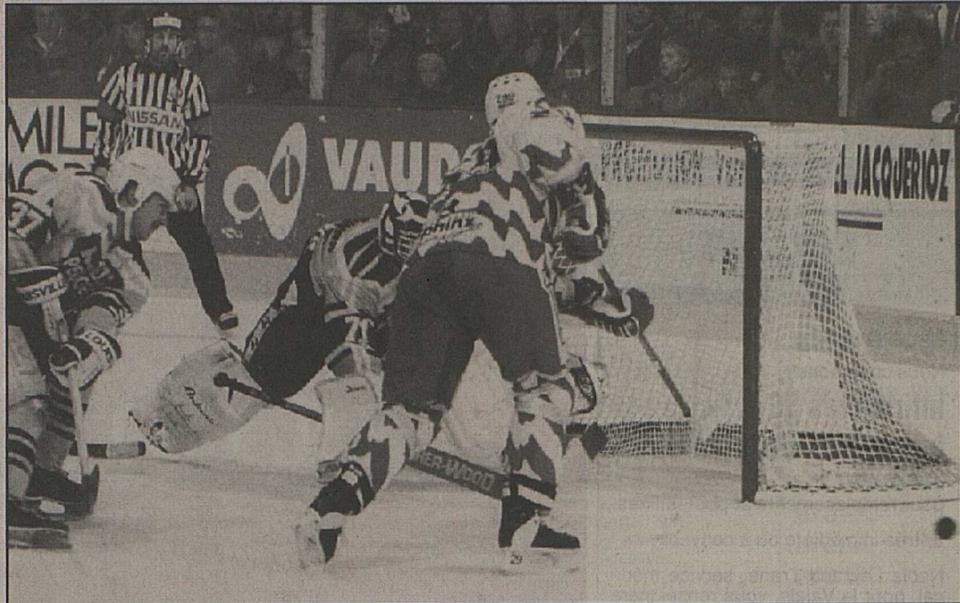
Requins par ce retour chiffré, les Jurassiens abordent ce tiers médian avec cœur et vigueur. Sans doute rendu présumptueux pas son expéditive entrée en matière, Martigny souffre et Andrey est de plus en plus souvent alerté. Conséquence logique, Lamminger raccourcit les distances. Conscients du danger, les Bas-Valaisans augmentent cependant le rythme et Glowa leur redonne joliment de l'air. Le jeu s'équilibre mais pas le score. Merci Aebersold.

Troisième

La course-poursuite continue et la partie gagne en intensité. L'incertitude du score rend le spectacle attrayant. Le leader est bousculé par un adversaire que la victoire de Herisau semble avoir décomplexé. Mieux, le toujours jeune Willy Kohler (32 an) renforce le suspense. Du coup, Martigny doit puiser au fond de son courage et de son talent pour éviter un retour des Jurassiens. Chances même, dans les dernières minutes, les Valaisans ne respirent véritablement qu'à cinq secondes du terme, lorsque Rosol scelle le score dans le but déserté par Fraschina.

Patrick Grand réfléchit

Buts: 3'32 Rosol (Steck, 0-1); 9'01 Glowa (0-2); 10'33 Aeber-



A maintes reprises, le gardien ajoulot Fraschina a dû s'interposer face aux attaques martigneraines (ici Glowa).

sold (Steck, 0-3); 11'12 Kohler (HCM à 4, 1-3); 28'12 Lamminger (2-3); 30'38 Glowa (Aebersold, 2-4); 34'09 Capaul (HCM à 4, 3-4); 36'43 Aebersold (Rosol, Ajoie à 4, 3-5); 43'18 Kohler (4-5); 59'55 Rosol (Ajoie à 6, 4-6).

Ajoie: Fraschina; Tanner, Heiz; Miner, Capaul; Bächler; Jones, Kohler, Lamminger; Pestrin, Marquis, Mozzini; Rothern, Bornet, Furer. Entraîneur: Mc Namara.
Martigny: Andrey; Evéquoz, Steck; Jäggi, Jezzone; Mauron; Rosol, T. Heldner, Ecœur; Aebersold, Glowa, Bonito; Moret, Nussberger, Baumann; Bernard. Entraîneur: Mongrain.

Notes: patinoire de Porrentruy, 1600 spectateurs. Bon arbitrage de MM. Moor, Jau et Schmutz. Ajoie sans Rorbach, blessé. Martigny privé de Taccoc, suspendu, Rieger, malade (bronco-pneumonie), Neukom, Formaz et R. Heldner, blessés.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe plus 5' à Ecœur.

Fait spécial: nouvel épisode dans l'affaire Patrick Grand, lequel a claqué la porte du club samedi dernier. Sur demande de Bob Mongrain, le

portier octodurien se ménagera une période de réflexion avant de prendre une décision

définitive. Suite ou fin (de carrière, donc) dans quelques jours.

Sierre admirable

GE Servette - Sierre 3-4 (1-4 1-0 1-0)

Genève Servette: Hagmann; Mercier, Heughebart; Avanthay, Fonjallaz; Himmi; Cenciona; Honsberger, Regali, Ledermann; Cloux, Giroud, Hermann; Enst, Stasny, Corthay.
Sierre: Bonnet; Gauthier, Praplan; Malera, Kappeler, Eggel, Guntern; Thalmann, Micheloud, N. Pont, Locher, Mathier, Zanoli; Wicky, P. Pont, Bonvin.

Buts: 1'30" N. Pont (Micheloud) 0-1; 10'24" Stasny (Corthay) 1-1; 12'54" Micheloud (N. Pont); 15'45" Wicky (Bonvin) 1-3; 17'42" Wicky (P. Pont) 1-4; 28'29" Ledermann (Honsberger) 2-4 (Genève Servette à 5 contre 4); 59'55" Cloux (Avanthay) 3-4 (Genève Servette sans gardien).

Pénalités: 4 x 2' contre Genève Servette; 5 x 2' contre Sierre.

Animée d'un moral à toute épreuve, la jeune phalange sieroise a disputé un match digne de tous les éloges sur la piste extérieure des Vernets. Les hommes de Dino Masanotti ont d'emblée empoigné la rencontre à bras-le-cors. Même lorsque leurs adversaires sont revenus à leur hauteur, après qu'ils eurent ouvert le score, les Sierrois se sont battus pour la conquête de chaque puck.

Avec l'aide d'un peu de réussite et de deux grosses bé-

vues de la défense genevoise, Sierre a marqué trois buts en moins de cinq minutes. Les jeunes Micheloud, Pont et Bonvin se mirent particulièrement en évidence, jouant avec autant de brio que de culot. Ils dynamisèrent littéralement la défense de fer du Genève Servette qui s'enorgueillissait de l'étonnante moyenne de 2,25 buts encaissés par rencontre.

Traumatisés par cette avalanche de buts, les Genevois - dans un mauvais jour - ne trouvèrent jamais la bonne carburation. Gênés par le pressing des Valaisans, ils connurent mille difficultés à sortir de leur zone de défense. Même leur ligne de parade se signala par un nombre incalculable de mauvaises passes. Et il fallut que Sierre évolue en infériorité numérique pour que les Genevois parviennent à revenir au score.

Les hommes de Larry Rush lancèrent cependant toutes leurs forces dans la bataille dans le dernier tiers. Les Sierrois connurent quelques frayeurs, notamment lorsqu'Eggel faillit marquer contre son camp et quand Kappeler suppléa le gardien Bonnet, battu. Mais ils résistèrent avec vaillance au sursaut genevois.

Ce Sierre accrocheur, habile et admirable, a fait plier le leader, chez lui, s'il vous plaît! Et il a largement mérité son succès.

Calcio

LNA

Résultats

Zürich - Lugano	0-3
Olten - Kloten	0-9
Bienna - FR Gottéron	2-5
Ambri-Plottia - Davos	5-4
Zoug - Berne	3-8

Classement

1. FR Gottéron	16	12	2	2	80-43	26
2. Berne	16	11	1	4	79-40	23
3. Lugano	16	11	1	4	59-39	23
4. Kloten	16	10	2	4	69-37	22
5. Ambri-Plottia	16	9	1	6	63-58	19
6. Zoug	16	6	2	8	71-68	14
7. Zürich	16	4	1	11	51-63	9
8. Davos	16	4	1	11	39-71	9
9. Bienna	16	3	2	11	28-78	8
10. Olten	16	3	1	12	31-73	7

Samedi

20.00 Ambri - Berne
Bienna - Olten
Davos - Zürich
FR Gottéron - Lugano
Kloten - Zoug

LNB

Résultats

La Chaux-de-Fonds - Bülach	8-4
Thurgovie - Rapperswil	a.p. 4-5
Coire - Herisau	4-1
Ajoie - Martigny	4-6
Grasshopper - Lausanne	1-8

Classement

1. Martigny	14	12	0	2	71-40	24
2. Rapperswil-Jona	14	9	1	4	57-39	19
3. Coire	14	8	1	5	49-46	17
4. Lausanne	14	7	1	6	55-46	15
5. Chaux-de-Fonds	14	7	0	7	54-57	14
6. Grasshopper	14	6	1	7	46-53	13
7. Thurgovie	14	5	2	7	48-56	12
8. Herisau	14	4	3	7	47-53	11
9. Ajoie	14	4	1	9	47-58	9
10. Bülach	14	2	2	10	38-64	6

Samedi

17.30 Grasshopper - Ajoie
18.00 Martigny - Herisau
20.00 Lausanne - Coire
Rapperswil - Chx-de-Fds
Thurgovie - Bülach

1^{re} ligue

Résultats

Viège - Fleurier	5-0
Monthey - Yverdon	4-1
Octodure - Neuchâtel	4-7
Saas-Grund - Star Lausanne	1-3
GE Servette - Sierre	3-4
Tramelan - Villars	3-0

Classement

1. GE Servette	11	9	1	1	51-19	19
2. Neuchâtel	11	9	0	2	77-36	18
3. Sierre	11	9	0	2	63-37	18
4. Viège	11	7	1	3	58-38	15
5. Saas-Grund	11	6	1	4	48-41	13
6. Octodure	11	6	0	5	57-49	12
7. Fleurier	11	4	1	6	47-49	9
8. Tramelan	11	4	1	6	40-44	9
9. Villars	11	3	3	5	37-48	9
10. Star Lausanne	11	3	0	8	32-52	6
11. Yverdon	11	1	0	10	31-79	2
12. Monthey	11	1	0	10	29-78	2

Vendredi

20.00 Star Lausanne - Viège
Yverdon - Saas-Grund
Fleurier - Sierre

Samedi

18.15 Tramelan - Monthey
20.00 Neuchâtel - Villars
20.15 Servette - Octodure

Basketball

Deux défaites valaisannes

Coupe de Suisse masculine, 16es de finale: Rapid Bienna (1) - Vevey (A) 48-101 (23-63). Collombey-Muraz (1) - Genève-Basket (A) 57-136 (20-57). Bernex (B) - Cossonay (A) 83-81 (36-46). Sion-Wissigen - Union Neuchâtel 65-149 (24-70). SAV Vacallo (B) - Bellinzona (A) 91-133 (45-62).

Cyclisme. - La paire italienne Adriano Baffi-Giovanni Lombardi a remporté les Six-Jours de Bordeaux en coiffant sur le fil la paire franco-italienne Gilbert Duclos-Lassalle - Pier-Angelo Bincoletto, leaders de l'épreuve depuis deux jours. (si)

Ces maudites pénalités!

Octodure - Neuchâtel 4-7 (1-2 1-3 2-2)

Excellent contre Sierre, bon face à Viège, Octodure espérait piquer des points à un autre présumé favori du groupe. Malheureusement, ses illusions se sont rapidement envolées. Après trente-sept minutes précisément. Non pas que les joueurs de Pochon étaient inférieurs à ceux de Courvoisier, mais les Bas-Valaisans ont payé un lourd tribut aux pénalités. A quatre reprises en infériorité durant les deux premières périodes, ils ont concédé trois buts. Handicap de taille, passif insurmontable. Malgré toute leur bonne volonté.

Car, dans le fond de jeu, Octodure ne fut pas foncièrement inférieur à son contradicteur du soir. Tout au plus a-t-il manqué de réalisme et

de chance devant Neuhaus. Ainsi, un tir de Cédric Michelod flirta avec le poteau (11e), un essai de Philippe Michelod longea la ligne (21e). Pas de meilleur salaire pour Locher (32e). Soir sans donc.

Soirée réaliste, en revanche, pour les Young Sprinters. Par Zigerli d'abord qui, d'un «slap» imparable (3e), ouvrit les feux. Par Wicky et Studer ensuite qui exploitèrent les punitions octoduriennes. Le but préalable de Fabrice Michelod s'avéra insuffisant pour freiner les ardeurs neuchâteloises. En rupture, Leuenberger offrit le numéro cinq à Stehlin... Une minute seulement après le quatrième. Amère, la pilule! La réaction immédiate de Lovey, qui venait de rentrer, ne modifia pas les données. Pas facile de combler un passif de trois buts contre Neuchâtel... Mission impossible même

lorsque les pénalités commencèrent à pleuvoir. Intransigent, M. Ghiggia remplit la banquette dite d'infamie. Et Locher et ses copains de rester sur leur faim, le sentiment de ne pas avoir pu exprimer leur réel potentiel au fond de la gorge. Emmanuel Favre

Soixante-deux minutes de prison!

Forum, 400 spectateurs. Arbitres: MM. Ghiggia, Es-Borrot et Houriet.

Octodure: Closuit; Zuchuat, Moret; Bauer, Quiros; Frezza, Roduit; Darbellay, C. Michelod, Ph. Michelod; F. Michelod, Giroud, Monnet; Locher, P.-A. Ançay, Pilet; Lovey, Y. Ançay. Entraîneur: Pochon.

Neuchâtel: Neuhaus; Du Bois, Zigerli; L. Moser, D. Moser; Golay; Leuenberger, Bartoli, Stehlin; Wicky, Dessarzin, Mischler; Flury, Pahud, Studer; Chappuis. Entraîneur: Courvoisier.
Buts: 2'57 Zigerli (Pahud) 0-1, 8'07 Wicky (Dessarzin), à 5 contre 4) 0-2, 11'39 F. Michelod (Giroud) 1-2, 26'04 Studer (Pahud), à 5 contre 4) 1-3, 35'56 L. Moser (à 5 contre 4) 1-4, 36'57 Stehlin (Leuenberger) 1-5, 38'05 Lovey (F. Michelod) 2-5, 44'47 Chappuis (Zigerli) 2-6, 54'34 Bauer (à 5 contre 4) 3-6, 56'05 Bauer (Ph. Michelod), à 5 contre 3) 4-6, 56'57 Bartoli (Mischler) 4-7.
Absents: Octodure au complet, Neuchâtel sans Héche, Rufenacht, Wyss et Favre (blessés).

Pénalités: 11 x 2' contre Octodure, 15 x 2' + 10' (Studer) contre Neuchâtel.

MODÈLE SPÉCIAL FIESTA FASHION



Élégante sous toutes les coutures: 3 p. Fr. 15 950.-, 5 p. Fr. 16 500.-

Kaspar sa
Sion - Martigny

STADE DE TOURBILLON - SION

Dimanche 21 novembre, à 14 h 30
Match de championnat de LNA

SION - GRASSHOPPER

Vente des billets: BPS, Martigny; BPS, Fully; Café de la Couronne, Saxon; kiosque Art de Vivre, Sion; kiosque de l'Aviation, Sion; kiosque Dussex, Sion; kiosque de la Planta, Sion; kiosque Richelieu, Sion; kiosque Ritz, Sion; La Bouffarde, Sion; Pellet Alphonse, boulangerie, Saint-Léonard; BPS, Haute-Nendaz; M'Habit, Sierre; Ernest Oertel, pizzeria, Sierre; Eddy Hammes, Bar La Grange, Montana; Schmalz AG, Viège; Pressécafé, Brigue; BCV, Loèche-Ville.

Location: tous les jours de 7 h 30 à 11 h et de 14 h à 17 h.
Tél. (027) 31 71 72.



fois par semaine pour les entraînements étaient trop longs. Mais venons-en au match d'hier soir. Les deux équipes le commencèrent très crispées. Les «jaune et vert», moins nerveux cependant, pouvaient les premiers inquiéter le portier adverse et c'est logiquement que les Chablaisiens terminaient le premier tiers avec l'avantage d'un but. Les jeunes Bas-Valaisans attaquaient le deuxième la fleur au fusil et, d'entrée, portaient le jeu dans le camp vaudois. Leurs efforts furent payants car, après 3'36", Barbey fusillait le portier Perrenoud. Les protégés du président Buttet eurent quelques sœurs froides en défense, mais la présence d'un Reynald Berthoud, en très grande forme, leur permit d'arriver à la fin du deuxième thé avec deux longueurs d'avance sur un pâle même très pâle Yverdon. Les pensionnaires du Vernay se mirent à l'abri d'un retour de Nord-Vaudois en marquant au milieu du dernier tiers, par Mojonnier encore, très bien lancé par Buttet, une paire qui a retrouvé ses sensations.

Charles-Henri Massy



Chez nous, c'est vous qui êtes au centre

**VEHICULES
AUTOMOBILES**

J'ACHETE JE VENDS

TOUS VEHICULES AUTOMOBILES
027 / 55 24 24 (H BUREAU)
WILLY FOURNIER - ILE FALCON - SIERRE

A vendre

**Mitsubishi Colt
1,5i EXE**

26 000 km, 1992,
Fr. 12 000.-

**Mitsubishi
Lancer 1,5i**

35 000 km, 1988,
Fr. 9000.-

**Mitsubishi Cordia
1,6**

70 000 km,
Fr. 6000.-

VW Polo 1,3 GT

108 000 km,
Fr. 3500.-

☎ (027) 86 48 78 ou
86 38 17.

036-131771

A vendre

**Ford Escort
Cosworth
4x4**

220 ch, 20 000 km,
parfait état.
Fr. 43 800.- Reprise
possible.

Tél. (027) 55 03 08.

036-131217

A vendre

**Ford Sierra
2.8i 4x4**

servo-direction,
ABS, toutes options,
châssis 1988.
Fr. 8500.- exper-
tisée.

Tél. (027) 22 94 34,
dès 16 heures.

036-132052

A vendre

lame à neige

pour tracteur

**fraise
à neige**

occasion, 10 CV.

☎ (027) 36 10 08.

036-131324

A vendre

**Mitsubishi
Pajero turbo**

diesel, 92, 26 000 km

**Mercedes
2,3**

16V, 86, 85 000 km,

**Ford Escort
1,6i Sport**

91, 38 000 km

Tél. (077) 22 13 55

036-131797

A vendre de parti-
culier

BMW 635 CSI

aut., ABS, climat.,
sièges sports, 1988,
45 000 km.
Fr. 30 000.-

Tél. (027) 86 62 77.

036-132043

**Break,
break,
break!**

**Ford Escort 1.8i
16V Ghia**, 1992,
10 000 km, comme
neuve, bordeaux
métallisé, garantie.
Fr. 21 800.-

Tél. (027) 55 03 08.

036-131219

**Honda
Shuttle**

4x4, 16i, 1990,
41 000 km. Excellent
état, expertisée
7.1992, Fr. 14 650.-
ou crédit.

Tél. (022) 792 50 25,
heures repas.

18-112076

Devenez

donneur!

★

Donnez

de votre sang

Achète très cher

pour exportation

**Toyota, Honda, Mazda, Nissan, BMW,
Mercedes, Peugeot et Renault.**
Expertise, état et km sans importance.
Païement cash chez vous le jour
même.

Tél. (077) 37 16 50 de 6 h à 24 h.

196-743991

A vendre

**Citroën GSA Pallas
break**

modèle 1985, au plus offrant.

Tél. et fax (027) 55 86 07 (avec
répondeur).

036-132110

Station service

VEHICULES AUTOMOBILES

GARAGE SUZUKI

C'EST UNE VOITURE: NON UNE JEEP!

Fr. 31 890.-

**SUZUKI
LONGBODY**

1.6 JLX+ PP
16 valves,
96 ch (DIN)



Consommation mixte 9.2 l, direction assistée, vi-
tres et rétroviseurs électriques, fermeture cen-
trale, etc., radiocassette, 5 places, 5 portes.
Le confort d'une voiture avec traction arrière +
4x4 + tout terrain, en plus la fiabilité Suzuki.

ARCIONI SA Av. Maurice-Troillet 65 - Sion
Tél. 027/23 53 23 - 22 72 04

A vendre

**Mitsubishi
L 300 Combi
4x4**

1988, 82 000 km,
exp., Fr. 14 800.-

☎ (026) 31 26 69 ou
31 23 64, privé.

036-132105

Offre choc!

**Ford Sierra 2,0 i
automatique**, 1992,
46 000 km, comme
neuve, direction
assistée, radiocas-
sette, vitres électri-
ques. Garantie.
Fr. 15 500.- net.

Tél. (027) 55 03 08.

036-131221

Offre choc!

**Ford Scorpio 2,0 i
GLX automatique**,
1992, 45 000 km,
comme neuve,
climatisation.
Garantie, Eurotax
Fr. 21 800.-, net
Fr. 19 800.-

Tél. (027) 55 03 08.

036-131224

A vendre

**Subaru 1800
Super
Station**

1985, exp.

☎ (027) 38 18 92 ou
38 29 66.

036-131770

A vendre d'occasion

Subaru SVX

1993, 6000 km,
Fr. 45 000.-

☎ (026) 44 21 30.

036-131658

A vendre d'occasion

**bus Toyota
Previa**

32 000 km, 1991,
Fr. 27 000.-

☎ (026) 44 21 30.

036-131655

A vendre

**VW Vento
VR6**

174 ch, 6.1993,
7 000 km, état de
neuf, cuir, climati-
sation, bleu mét.,
jantes alu. Prix neuf
Fr. 47 000.- cédée
Fr. 36 800.- Reprise
possible.

Tél. (027) 55 03 08.

036-131216



VOTRE DON
EST VITAL

CCP 19 - 9340-7

**Vous n'avez pas reçu votre journal!
Veuillez appeler le (027) 297 666**

Finies les querelles de
famille avec la Concerto cinq
portes! Maman se laisse
séduire par l'intérieur très
classe. Alors que les enfants
découvrent les sièges spa-

cieux à l'arrière. Grâce au
coffre modulable, le chien
jappe de bonheur. Et papa?
Les deux motorisations pro-
posées l'enchantent: l'une
développe 111 ch. L'autre, à

double arbre à cames
(DOHC), fournit 122 ch. Et ce
n'est pas l'injection élec-
tronique PGM-FI qui va
créer la discorde: elle allie
puissance et souplesse à une

consommation minimale.
Pour Fr. 29 200.-, la Concerto
DOHC 1.6i offre - entre
autres - l'ABS, un toit ou-
vrant électrique et un sys-
tème d'alarme. Et la version

EX 1.6i à Fr. 26 000.- se laisse
déjà diriger sans baguette.
Achat ou leasing, les pre-
mières gammes en Concerto
passent par un essai chez
votre concessionnaire Honda.



Le sens de la famille.

La Concerto.  Une Honda.

Vos agents Honda: Aigle: Honda Automobiles Aigle, Garage du Golf SA, Route Industrielle 14, Tél. 025/26 44 42. Martigny: Garage du Centre, Rue du Simplon 57, Tél. 026/23 26 00. Sierre: Bruttin Frères SA, Rte de Sion 79, Tél. 027/55 07 20. Sion: Garage T. Micheloud, Rte de Riddes 54, Tél. 027/31 36 68. Collombey-le-Grand: Garage-Carrosserie du Rovra, Boverly C., Tél. 025/72 70 77.

Le kaléidosports valaisan

Hockey sur glace Association valaisanne

Deuxième ligue gr. 6

Résultats

Forward Morges - Château-d'X	2-1
Meyrin - Val-d'Iliez	6-3
Vallée de Joux - Sion	4-3
Champéry - Loèche-les-Bains	3-2
Sainte-Croix - Nendaz	5-3

Classement

1. Forward M.	4	4	0	0	15	8	8
2. Sainte-Croix	4	3	0	1	20	15	6
3. Meyrin	4	3	0	1	19	12	6
4. Champéry	4	2	1	1	13	12	5
5. Nendaz	4	2	0	2	19	16	4
6. Loèche-les-Bains	4	1	1	2	13	13	3
7. Château-d'X	3	1	1	2	11	11	3
8. Val-d'Iliez	4	1	1	2	13	17	3
9. Vallée de Joux	4	1	0	3	11	22	2
10. Sion	4	0	0	4	9	17	0

Troisième ligue, gr. 11

Résultats

Académique GE - Verbier	4-1
Leysin - Riviera	8-2
Star Fribourg - Leysin	4-4
Prilly - Riviera	14-5
Bulle - Verbier	1-11
Star Fribourg - Prilly	2-6
Star Lausanne 2 - Muraz-Collombey	8-2
Verbier - Riviera	7-9
Muraz-Collombey - Star Fribourg	3-4
Bulle - Star Lausanne 2	3-9
Académique GE - Leysin	0-8

Classement

1. Star Lausanne 2	4	3	1	0	31	13	7
2. Prilly	4	3	0	1	32	16	6
3. Leysin	4	2	2	0	27	13	6
4. Académique GE	4	2	0	2	9	17	4
5. M.-Collombey	4	2	0	2	20	21	4
6. Star Fribourg	3	1	1	1	20	13	3
7. Verbier	4	1	0	3	21	21	2
8. GE Servette 2	2	1	0	1	8	9	2
9. Riviera	4	1	0	3	20	37	2
10. Bulle	3	0	0	3	5	23	0

Quatrième ligue, gr. 12B

Résultats

Charrat - Lens 2	15-1
Charrat - Monthey 2	9-4
Charrat - Sembrancher	7-5
Lens 2 - Grimetz	5-3
Nendaz-Mont-Fort 1 - Sierre 2	4-4

Classement

1. Charrat	4	4	0	0	37	14	8
2. Sierre 2	4	3	1	0	32	18	7
3. Lens 2	2	1	0	1	6	18	2
4. Sembrancher	3	1	0	2	20	17	2
5. Nendaz-M.F. 1	1	0	1	0	4	4	1
6. Grimetz	2	0	0	2	6	18	0
7. Monthey 2	4	0	0	4	16	32	0
8. Saint-Léonard	0	0	0	0	0	0	0
9. Rarogne 2	0	0	0	0	0	0	0
10. Anniviers 2	0	0	0	0	0	0	0

Coupe valaisanne

Première ligue

Classement intermédiaire

1. Sierre	3	18	9	6
2. Saas-Grund	4	16	12	5
3. Viège	3	14	11	5
4. Monthey	4	12	18	2
5. Octodure	4	11	21	0

Reste à jouer:

Viège - Sierre
La finale aura lieu le jeudi 30 décembre, à 17 heures, à Sierre dans le cadre du 50e de la valaisanne.
Finalistes: **Sierre - Saas-Grund ou Viège.**

Deuxième ligue

Classement final

1. Val-d'Iliez	15	7	8
2. L.-les-Bains	18	11	5
3. Nendaz	15	15	4
4. Champéry	6	14	2
5. Sion	7	14	1

La finale aura lieu le jeudi 30 décembre, à 20 heures, à Sierre dans le cadre du 50e de la valaisanne.

Finalistes: **Val-d'Iliez - Loèche-les-Bains.**

Chez les juniors

Juniors A1

Résultats

Neuchâtel - Fleurier	1-4
Moutier - Chaux-de-Fonds	3-8
Martigny - Meyrin	7-5
Servette - Fribourg 2	6-2
Neuchâtel - Servette	2-8
Moutier - Meyrin	4-2
Sas-Grund - Fleurier	3-5
Chaux-de-Fonds - Martigny	1-6

Classement

1. Martigny	6	5	1	0	37	15	11
2. Fleurier	6	5	1	0	33	16	11
3. Fribourg 2	7	5	0	2	40	23	10
4. Neuchâtel	9	4	1	4	35	41	9
5. Chaux-de-Fonds	6	2	2	2	25	25	6
6. Servette	5	2	1	2	26	20	5
7. Meyrin	6	1	0	5	22	27	2
8. Saas-Grund	6	1	0	5	14	33	2
9. Moutier	7	1	0	6	13	45	2

Juniors A2, groupe 2

Résultats

Monthey - Sion	8-0
Sierre 2 - Renens-Léman	12-1

Classement

1. Sierre 2	4	4	0	0	36	9	8
2. Monthey	4	4	0	0	31	8	8
3. Sion	3	1	0	2	11	16	2
4. Villars-Leysin	2	0	0	2	7	12	0
5. Star Lausanne	2	0	0	2	4	21	0
6. Renens-Léman	3	0	0	3	6	29	0

Novices A1

Résultats

Lausanne - Martigny	7-4
Chaux-de-Fonds - Neuchâtel	10-5
Sierre - Viège	19-4
Sierre - Fribourg	6-4
Neuchâtel - Viège	5-4
Ajoie - Servette	5-3
Martigny - Chaux-de-Fonds	15-3

Classement

1. Sierre	6	6	0	0	62	27	12
2. Martigny	7	6	0	1	69	19	12
3. Lausanne	6	4	1	1	44	28	9
4. Ajoie	6	2	1	3	29	31	5
5. Fribourg	4	2	0	2	14	26	4
6. Servette	5	2	0	3	23	22	4
7. Ch.-de-Fonds	5	2	0	3	33	47	4
8. Neuchâtel	6	1	0	5	20	53	2
9. Viège	7	0	0	7	21	62	0

Novices A2, groupe 2

Résultats

Sion - Meyrin	6-6
Portes-du-Soleil - Montana-Crans	6-0
Prilly-Léman - Loèche-les-Bains	4-1
Jonction - Star Lausanne	1-4
Monthey - Villars-Leysin	0-18

Classement

1. Prilly-Léman	4	4	0	0	35	2	8
2. Star Lausanne	4	3	0	1	19	13	6
3. Meyrin	3	2	1	0	23	9	5
4. Villars-Leysin	3	2	0	1	36	4	4

5. Jonction	3	1	0	2	9	13	2
6. Portes-du-Soleil	3	1	0	2	11	24	2
7. Loèche-les-Bains	3	1	0	2	10	23	2
8. Sion	3	0	1	2	10	26	1
9. Montana-Crans	2	0	0	2	2	13	0
10. Monthey	2	0	0	2	1	29	0

Minis A1

Classement

1. Fribourg	4	4	0	0	20	9	8
2. Monthey	4	3	0	1	30	18	6
3. Sierre	4	3	0	1	20	8	6
4. Lausanne	4	3	0	1	13	8	6
5. Servette	4	2	0	2	10	10	4
6. Villars-Leysin	4	1	1	2	19	19	3
7. Martigny	4	1	1	2	11	12	3
8. Ajoie	4	1	0	3	9	13	2
9. Meyrin	4	0	2	2	17	28	2
10. Yverdon	4	0	0	4	5	29	0

MinisA2, groupe2

Résultats

Jonction-Servette2	16-0
Servette2-Sion	1-9

Classement

1. Viège	4	4	0	0	32	3	8
2. F.Morges	3	3	0	0	51	0	6
3. StarLausanne	3	3	0	0	31	1	6
4. Saas-Grund	3	2	0	1	30	6	4
5. Sierre2	4	2	0	2	19	16	4
6. Jonction	5	2	0	3	29	35	4
7. Sion	3	1	0	2	10	26	2
8. Portes-du-Soleil	4	0	0	4	2	42	0
9. Servette2	5	0	0	5	2	70	0

MinisB, groupe2

Résultats

Sembrancher-Zermatt	16-3
Montana-Crans-Lens	renvoyé

Classement

1. Sembrancher	1	1	0	0	16	3	2
2. Viège	1	1	0	0	13	3	2
3. Lens	0	0	0	0	0	0	0
Montana-Crans	0	0	0	0	0	0	0
Nendaz	0	0	0	0	0	0	0
6. Martigny 2	1	0	0	1	3	13	0
7. Zermatt	1	0	0	1	3	16	0

Moskitos A1

Résultats

Martigny - Forward Morges	12-1
Sierre - Viège	2-5
Chaux-de-Fonds - Servette	6-0

Classement

1. Martigny	4	3	1	0	32	12	7
2. Viège	4	3	0	1	15	8	6
3. Sierre	4	3	0	1	16	11	6
4. Chaux-de-Fonds	3	2	0	1	22	10	4
5. Lausanne	3	2	0	1	16	11	4
6. Servette	3	1	1	1	5	9	3
7. Fribourg	3	1	0	2	9	10	2
8. Franches-Mont.	3	1	0	2	6	10	2
9. Neuchâtel	3	0	0	3	5	26	0
10. F. Morges	3	0	0	3	3	22	0

Moskitos A2, groupe 2

Résultats

Meyrin - Servette 2	18-0
Monthey - Star Lausanne	3-3
Sion - Villars-Leysin	5-3

Classement

1. Meyrin	4	4	0	0	49	5	8
2. Star Lausanne	4	2	1	1	27	11	5
3. Sion	3	2	0	1	15	12	4
4. Jonction	2	1	1	0	17	5	3
5. Monthey	2	1	1	0	10	3	3
6. Villars-Leysin	4	1	1	2	16	26	3
7. Sierre 2	3	0	0	3	3	25	0
8. Servette 2	4	0	0	4	1	51	0

Moskitos B, groupe 3

Résultats

Bulle - Monthey 2	4-5
Martigny 2 - Nendaz	1-4
Château-d'Oex - Villars-Leysin 2	4-3

Classement

1. Nendaz	1	1	0	0	4	1	2
2. Monthey 2	1	1	0	0	5	4	2
3. Château-d'Oex	1	1	0	0	4	3	2
4. Portes-du-Soleil	0	0	0	0	0	0	0
5. Bulle	1	0	0	1	4	5	0
6. Villars-Leysin 2	1	0	0	1	3	4	0
7. Martigny 2	1	0	0	1	1	4	0

Moskitos B, groupe 4

Résultats

Sierre 3 - Sion 2	0-8
Montana-Crans - Saas-Grund	0-16

Classement

1. Saas-Grund	1	1	0	0	16	0	2
2. Sion 2	1	1	0	0	8	0	0
3. Lens	1	1	0	0	3	1	0
4. Loèche-les-Bains	0	0	0	0	0	0	0
5. Viège 2	1	0	0	1	1	3	0
6. Sierre 3	1	0	0	1	0	8	0
7. Montana-Crans	1	0	0	1	0	16	0



Les jeunes du Cercle des nageurs de Sion se sont distingués aux rencontres agaunoises.



Curling Sion PMU vainqueur

Le tournoi annuel du Curling-Club de Nendaz a tenu ses promesses techniques...

Hélas, le «Bon

A LA SOURCE: J'Y TROUVE DE TOUT !

MATZINGER Biscuits pour chiens 800 g	4.70	3.50
MAESTRO Spirales et nouilles 500 g	1.50	1.30
GLORIA Shampooing Belle Fraîcheur, Crème vitale 250 ml	4.65	3.25
TEMPO mouchoirs en papier 10x10	2.50	1.95
FRIONOR Croustilles provençale 300 g	4.90	4.10
CERVELAS la paire		1.50

MIEL LANGNESE
liquide
500 g
~~5.80~~

4.45

DANONE PETIT GERVAIS
3 fruits
6x45 g
~~3.80~~

2.95

GRUYÈRE
doux ou moyen
kg
~~20.-~~

16.50

Offres valables du 15 au 20 novembre

la Source

GROUPE MAGRO SA

MON MAGASIN DE PROXIMITÉ

IMMOBILIERES LOCATION

MARTIGNY
A louer
studios

FIDUCIAIRE
H. DINI & G. CHAPPOT
Rue du Simplon
1920 MARTIGNY
☎ (026) 22 64 81

A louer
région district
Martigny
vignes
terrain agricole
toutes surfaces.
Faire offres sous
chiffre P 36-131766,
Publicitas,
1920 Martigny.
036-131766

Entreprise suisse cherche, pour
la vente d'articles de marque de
standard élevé, des

surfaces de vente

rez-de-chaussée, 80 à 120 m²
aux endroits de première qualité
et bonne fréquence, à Genève,
Lausanne, Sion, Montreux.

Offres sous chiffre V 005-86641,
à Publicitas, case postale 7621,
3001 Berne 1.

Saxon Pas cher!

A louer
2 appartements
2 1/2 pièces de 68 m²
et 75 m²
Cuisine bien agencée, salle de bains,
grenier. Conditions intéressantes,
garage à disposition.
Tél. (027) 22 80 50.
036-130033

A louer à Châteaufort-Conthey
magnifique appartement de
4 1/2 pièces (118 m²)
dans bel immeuble moderne.
Entrée + WC sé., séjour avec balcon,
cuisine avec coin à manger, 3 cham-
bres à coucher, salle de bains.
Loyer Fr. 1102.- + charges.
Libre tout de suite.
Renseignements et visites:
Immo-conseils S.A. - Sion
☎ (027) 23 53 00.
036-128912

A louer à Sierre, quartier Maison-
Rouge
appartement 3 pièces
Fr. 900.- + charges. Date d'entrée à
convenir.
Pour tout renseignement: agence Mar-
tin Bagnoud S.A. Tél. (027) 55 42 42.
036-131236

Jeune vigneron-encaveur
cherche
vignes à louer
achat possible. Prix en rapport
avec situation du marché. Zone 1,
accès facile, surface dès 500 m².
Faire offres écrites avec situation
exacte, dernier sondage, sous
chiffre F 036-131774 Publicitas,
case postale 747, 1951 Sion 1.
036-131774

Veyras, immeuble
Belle-Cité, à louer
appartement
1 1/2 pièce
pour 2 personnes, balcon sud, cuisine
séparée avec
balcon, place de
parc, Fr. 600.- avec
charges, libre tout
de suite.
☎ (027) 23 25 02
Gestimmob, place
du Midi 25,
1951 Sion.
036-131955

A louer à Sion,
Gravelone
chambre
meublée
indépendante, TV,
frigo. Libre dès le
1er décembre 1993.
Fr. 350.- charges
comprises.
Tél. (077) 23 51 91,
241-037079

A louer à l'année à
l'entrée de Crans
studio
meublé
plein sud, avec
balcon, télévision.
Fr. 700.- charges
comprises. Libre dès
le 1er décembre
1993, possibilité de
garage.
Tél. (077) 23 51 91,
241-037077

A louer à Sion,
quartier Saint-
Guérin
appartement
3 1/2 pièces
Loyer: Fr. 840.- +
charges.
Possibilité de louer
une place de parc
extérieure
à Fr. 40.-.
Libre au 1er
décembre 1993.
☎ (027) 22 34 64.
036-124602

A louer dans petite
maison à Martigny,
dès le 1er janvier
1994
appart.
4 pièces
dans les
combles
Loyer: Fr. 950.-,
charges: Fr. 80.-,
garage à disposition
Fr. 100.-.
Rens.: (026)
31 41 22, le soir.
036-132139

Savièse
A vendre ou à louer
dans immeuble neuf
appartement
4 1/2 pièces
avec place de parc
extérieure et parking
couvert.
☎ (027) 23 41 41
25 11 27.
036-130586

A louer à Ormône-
Savièse
app. 4 1/2 p.
neuf
tout confort avec
garage et place de
parc.
Prix: Fr. 1200.- +
charges Fr. 120.-.
☎ (027) 22 00 77.
036-131189

A louer à Sion
Av. de Touffillon
appartement
2 1/2 pièces
Fr. 850.-, charges
comprises. Belle
vue, balcon.
☎ (027) 22 94 16.
036-131840

A louer à
St-Pierre-de-Clages
duplex
3 pièces
place de parc.
Fr. 700.- par mois +
charges. Libre dès le
1er janvier 1994.
Tél. (027) 86 26 27.
036-131998

A louer à Ormône-
Savièse
studios
meublés
2 pièces
meublés
Libres tout de suite.
☎ (027) 23 41 41
25 11 27.
036-130587

A louer à Sion
Proximité place du
Midi
3 1/2 pièces
entièrement remis
à neuf.
Fr. 1210.- charges
et garage compris.
Date à convenir.
Tél. (021) 963 05 93,
036-131987

Sion,
à louer
appartement
4 1/2 pièces
possibilité aide tédé-
rale.
Tél. (027) 22 01 15.
036-131340

Sion, à louer
tout de suite
appartement
1 1/2 pièce
non meublé.
Fr. 650.- charges
comprises. A
personne soignée.
Tél. (027) 22 75 53.
036-131908

A louer à Sion,
Grand-Champsec
grand
3 1/2 pièces
vue magnifique, très
bien situé, place de
parc, grand balcon,
Fr. 997.-, charges
comprises. Libre 1er
janvier 1994.
☎ (027) 31 54 87,
dès 18 heures.
036-131746

A louer à Sion
rue des Châteaux
local
commercial
140 m², voûté, murs
en pierres naturelles,
pour galerie, anti-
quités ou artisanat.
Tél. (027) 23 34 95,
P. Gasser.
036-128002

Sion
Rue du Rhône 38
A louer
3 pièces
de 90 m², tout
confort, ascenseur.
Fr. 1150.-, charges
comprises.
Tél. (027) 86 53 66.
036-131779

Sion, centre ville
à louer dans bel
immeuble commer-
cial situation de
première ordre
magasin de
63 m² avec
vitrines + 30 m²
de dépôt
Loyer Fr. 2200.- /
mois. Libre tout de
suite
Pour tout renseigne-
ments: Immo-conseil
S.A. - Sion.
☎ (027) 23 53 00.
036-128910

A louer à Savièse
dans immeuble rési-
dentiel de 6 appar-
tements
4 1/2 pièces
110 m² + 75 m²
terrasse construc-
tion soignée, cave,
garage indépendant
+ places de parc
externes.
Renseignements +
visites:
tél. (027) 25 39 29 ou
25 11 07.
036-131672

A louer à Sierre, rue
du Grain-d'Or
studio
meublé
Fr. 500.-.
☎ (028) 57 24 20.
036-132195

A louer à Sion
Proximité place du
Midi
3 1/2 pièces
entièrement remis
à neuf.
Fr. 1210.- charges
et garage compris.
Date à convenir.
Tél. (021) 963 05 93,
036-131987

Sion, à louer
appartement
4 1/2 pièces
possibilité aide tédé-
rale.
Tél. (027) 22 01 15.
036-131340

A louer à Sion,
Grand-Champsec
grand
3 1/2 pièces
vue magnifique, très
bien situé, place de
parc, grand balcon,
Fr. 997.-, charges
comprises. Libre 1er
janvier 1994.
☎ (027) 31 54 87,
dès 18 heures.
036-131746

Sion
Rue du Rhône 38
A louer
3 pièces
de 90 m², tout
confort, ascenseur.
Fr. 1150.-, charges
comprises.
Tél. (027) 86 53 66.
036-131779

A louer à Sion,
Petit Chasseur 66
grand
appartement
3 1/2 pièces
rénové, cuisine
agencée, 85 m²,
cave + local 20 m².
Fr. 850.- + pl. parc
+ charges. Dispo-
nible 1er décembre.
Renseignements:
AGENCE IMMOBI-
LIERE A. EGGS,
SIERRE
Tél. (027) 55 33 55
(bureau).
036-131786

Martigny,
à louer
appartement
neuf
3 1/2 pièces
Fr. 1200.- par mois,
charges comprises.
☎ (026) 22 74 69.
036-130691

IMMOBILIERES VENTE

SION, CENTRE VILLE, A VENDRE
PROCHE DE LA PLACE DU MIDI
DIVERS SURFACES DE DEPOT

dès **1'300.-- Fr/m²**

BERNARD GEX + V.RICKENBACH - ARCHITECTES
RUE DE LAUSANNE 25 - 1950 SION 027/22.36.63

IMMOBILIERES LOCATION

Saillon, à louer dans
un petit immeuble
tranquille
appartement
2 1/2 pièces
avec terrasse.
Fr. 800.-, charges
comprises.
Libre tout de suite.
☎ (026) 44 22 25.
036-131900

Martigny
Centre ville, à louer
5 pièces
rénové avec goût.
Fr. 1390.- (charges
et parking y c.).
☎ (026) 22 58 58,
bureau.
036-131736

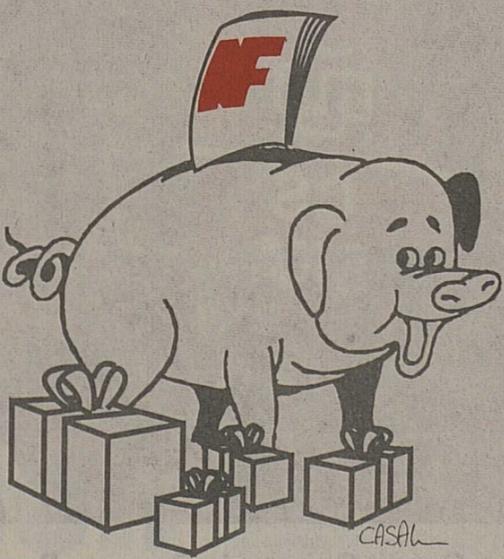
Savièse, à louer
appartement
3 1/2 pièces
rez-de-chaussée,
terrasse. Place de
parc, jardin.
Libre à convenir.
Fr. 1050.- charges
comprises.
Tél. (027) 25 38 86.
036-131892

Abonnez-vous et économisez

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le trait d'union des Valaisans

L'acheter
c'est
parfait
S'abonner...
c'est gagner



Comparez
Achat journalier
au numéro = 305x2.-- = 610.-
A l'abonnement
prix annuel 1994 = 305x0.87 = 264.-
Votre gain: Fr 346.-

En plus nous vous offrons
2 mois gratuits
+ une annonce de 2 lignes
dans le marché du mardi.

Appelez le 155 28 20
(appel gratuit)

ou remplissez le coupon
ci-dessous:

Prix annuel Fr. 264.-. L'abonnement annuel souscrit se renouvelle tacitement, sauf
révocation écrite un mois avant l'échéance.

Le journal est pour:

Nom:.....
Prénom:.....
Adresse:.....
NP/Localité:.....
Tél:.....
Date:.....

Facture à la même adresse Facture à.....
Nom:.....
Prénom:.....
Adresse:.....
NP/Localité:.....
Tél:.....
Signature:.....

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Fav, rue de l'Indus-
trie 13, 1951 Sion.

Bonne chance et... des buts!

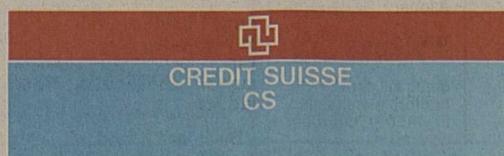


Le Crédit Suisse, la Banque Populaire Suisse et le Sport-Toto sont les sponsors officiels des équipes nationales suisses de football. Le sport fait partie de notre engagement pour une Suisse performante et prospère, surtout par l'encouragement de la relève. Ainsi notre accord avec l'Association Suisse de Football stipule que la moi-

tié de notre contribution, en tant que sponsors, sera utilisée pour soutenir les jeunes sportifs. Nous nous tenons les pouces pour l'équipe suisse à l'occasion de son match de qualification pour la Coupe du Monde de ce soir au Hardturm de Zurich. Cette rencontre promet de nous tenir encore en haleine: allez la Suisse!



Banque Populaire Suisse



Nouvelliste

MAGAZINE

Clin d'œil

Mercredi 17 novembre, 321e jour de l'année.

Si ce jour est votre anniversaire, l'amour et l'amitié seront particulièrement positifs durant cette année sans grand relief pour la vie professionnelle.

Les enfants nés ce jour seront très indépendants. Ces êtres seront doués pour les professions qui demandent du bon sens et du savoir-faire. L'amour sera tonique. (ap)

Pensée

Il y a des occasions où il vaut mieux perdre que gagner.

Proverbe latin



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666

Votre partenaire en publicité directe

CINÉMA

De paillettes et de claquettes

Toute la magie de la comédie musicale en un volume signé Patrick Brion.

Il y a des danseuses emplumées, des nageuses maquillées et des messieurs en habit. Sur fond de décors en carton pâte se déroulent des intrigues sommaires, généreusement aspergées d'eau de rose. Le sol se reflète dans le vernis des chaussures... Merveilles et glamour de la comédie musicale. Un luxueux ouvrage de Patrick Brion (Editions de La Martinière) restitue le charme désuet de ce genre cinématographique en voie de disparition.

Richement illustré, le livre passe en revue septante-deux films, du «Chanteur de jazz» à «Cabaret», soit une période allant de 1927 à 1972. Chacun fait l'objet d'une fiche technique détaillée; l'argument figure sous forme de résumé, enrichi d'anecdotes ou de faits marquants. Parce que c'est à Hollywood que la comédie musicale est apparue comme un genre autonome et majeur, l'auteur laisse volontairement de côté les tentatives européennes.

Des planches à l'écran

Au début du siècle, «musical

comedy» désigne aux Etats-Unis une forme théâtrale, une farce entrecoupée de chansons. Peu à peu, les féeries se multiplient et l'influence des musiques locales et modernes se fait sentir. Au contraire de l'opérette, elle ne prête aucune attention à la virtuosité vocale et intègre au sujet des éléments comiques. L'intrigue importe peu, la plus grande attention devant porter sur les numéros chantés ou dansés. Vers 1930, la comédie musicale est devenue au théâtre une forme bien spécifique. George Gershwin, Cole Porter écrivent des partitions pour de tels spectacles.

La transposition de ce genre au cinéma ne pouvait évidemment se faire qu'avec l'invention du parlant. «Le chanteur de jazz» en constitue la première manifestation sur grand écran. Lorsqu'il entend Al Jolson - l'interprète principal, qui ne prononce en tout et pour tout que 281 mots - dire «Attendez un moment, vous n'avez encore rien entendu» et qu'il se met à chanter «Toot Toot Tootsie, goddbye», le public est littéralement fasciné. Le film rapporte plus de

3 millions de bénéfices à la Warner.

Rivalité entre studios

Devant le succès du «Chanteur de jazz», aucun studio ne peut risquer de manquer le virage du parlant. Toutes les grandes compagnies entendent profiter de l'impact du slogan magique «100 % all-talking, 100 % all-singing, 100 % all-dancing.» Les mélodrames familiaux émaillés de chansons envahissent les écrans, au point de lasser le public. Il faudra attendre 1933 pour assister à la réconciliation des spectateurs avec le genre, grâce aux numéros chorégraphiques de Bubsy Berkeley pour «42e rue» et «Les chercheuses d'or». La Warner produit toute une série de films plus ou moins calqués sur ce modèle. Les autres studios entrent dans la danse: la MGM, la Paramount et la RKO, laquelle dispose avec Fred Astaire et Ginger Rogers d'un couple d'exception.

Dans les années quarante, la comédie musicale s'enrichit d'un nouveau type de fantaisie dont témoignent «Le magi-



L'émotion à l'état pur, Judy Garland dans «Une étoile est née». warner

icien d'Oz» (1939) ou «Pirate» (1948). La décennie suivante se caractérise par une invention chorégraphique renouvelée. Elle éclate dans des films comme «Chantons sous la pluie» (1952) et «Tous en scène» (1953), qui marquent un tournant. Il faudra désormais que les personnages aient plus d'épaisseur et que les numéros musicaux signifient vraiment, qu'ils deviennent un véhicule d'émotion. Qui a vu jouer Judy Garland sait ce que cela signifie.

Concurrence télévisée

Passé cet âge d'or, la comédie musicale entame une phase de désenchantement. Elle découvre ses propres limites, son caractère artificiel. La télévision la concurrence plus que n'importe quel autre genre. De plus, les motifs romanesques en vigueur dans un Hollywood libéré de la censure, paraissent incompatibles avec son esprit. Les années septante amorcent le déclin du genre. Avec «New York, New York», «Hair», «All

that jazz» et «Yentl», la comédie musicale connaîtra encore quelques soubresauts, mais elle n'est définitivement plus ce qu'elle était. Comme la nostalgie.

Patrick Brion, «La comédie musicale, du «Chanteur de jazz» à «Cabaret», Editions de La Martinière, Paris.

Manuela Giroud



«I'm singin' in the rain...» mgm



Même Tex Avery a tâté de la comédie musicale; «Le chef d'orchestre illusionniste» (1952). mgm

PAPIVORE

La détestable exclusion

Deux livres pour parler d'intolérance et d'injustice.

De toutes les formes d'exclusion, celles commises au nom du racisme ou pratiquées par un régime totalitaire sont les pires. Elles brisent l'homme qu'elles condamnent, que ce soit en fonction de préjugés ou à cause de ses idées. Un roman et un essai récents, mettent en scène le phénomène.

Roman de l'exil

Pour son nouveau roman Slaheddine Bhiri, écrivain tunisien installé en Suisse, a choisi un titre sans équivoque, «De nulle part». Les deux principaux protagonistes, Mourad et Dine, ont en effet des rêves de partance. Le premier, enfant de la deuxième génération, Français d'adoption, a joué la carte de l'intégration. Mais il se heurte chaque jour au racisme ordinaire du pays qui se prétend pourtant celui des droits de l'homme. Quelque chose se brise en lui le jour où on lui refuse un emploi pour lequel

il est qualifié à cause de son «handicap»: «Sa peau, ce teint basané, ce prénom, tout le trahissait. Bicot il était.» La vie de Dine, à Tunis, n'est pas plus facile. Lui se heurte à la violence policière. Répression



Chaleureux et attachant. ldd

musclée des manifestations et détentions arbitraires lui font ouvrir les yeux sur le régime de Bourguiba. Le jeune homme découvre brutalement que sa terre natale «appartient à une faible minorité de nantis, à quelques féodaux salement ambitieux». Les destins de Mourad et Dine se croiseront dans un aéroport, alors que Mourad rentre au pays et que Dine se rend en France pour commencer une nouvelle vie.

«De nulle part», Editions L'Harmattan, Paris.

Frères jumeaux

«Le fascisme» est un livre sur la négation des valeurs humaines considérée comme politique d'Etat. Rédigé dans une langue simple qui rend sa lecture aisée, il est l'œuvre de Jeliu Mitev Jeleu, l'actuel président de la Bulgarie. L'auteur démonte un à un les rouages de l'Etat totalitaire, de l'installation par la force d'un sys-



Un essai passionnant. ldd

tème à parti unique à la mise en place de camps de concentration pour les opposants, en passant par le culte du leader national.

Bien que l'auteur ne fasse aucune allusion à une quelconque analogie entre régime fasciste et communiste, la res-

semblance devient vite évidente. Et lorsqu'il y a une différence, elle ne parle pas forcément en faveur du communisme. Ce dernier apparaît même comme la version la plus achevée du totalitarisme, dans la mesure où il englobe aussi bien la vie politique qu'économique de la société. Cette organisation sans faille le rend d'ailleurs plus résistant que le totalitarisme de droite qui prône au contraire le libéralisme économique. La pire expression fasciste, le nazisme, a duré une douzaine d'années. Le communisme, lui, est impossible à renverser; il ne périt qu'à tout petit feu. On comprend pourquoi les autorités bulgares se sont empressées d'interdire «Le fascisme». C'était en 1982, trois semaines après cette parution que le manuscrit attendait depuis près de quinze ans.

«Le fascisme», Editions Rousseau, Genève.

Manuela Giroud

Ecrans

TF1 - 18 h 50

Le grand bazar



Autant l'avouer, depuis la première de «Cocou, c'est nous!» notre télécommande disait bonjour à d'autres programmes... Quelques mois plus tard, poussés par la curiosité, nous voilà repartis vers le nid de Christophe Dechavanne. Sans Sophie Favier (mais qui s'en plaindrait?), conçue par Patrice Carmouze, rédacteur en chef du tout, l'émission oublie les paillettes du cirque tout en appliquant les règles de la piste étoilée. Pas un seul élément ne manque au mécanisme huilé par des clowns rodés à ce genre de manifestation.

Voir page 37

Radio Rhône

J'écoute...

16 heures: «Couleur passion». Spécial Aldo Maccione, qui se produit actuellement au théâtre de Valère.

18 h 40: «L'invité du journal». Yves Briguet, le fleuron du motocyclisme valaisan de compétition; il s'est en particulier signalé par ses excellents résultats aux championnats d'Europe.

Santé

Alcool et travail

Les statistiques sont formelles: l'alcool est impliqué dans 10 à 15 % des accidents professionnels mortels. Et il joue un rôle déterminant dans 15 % des accidents professionnels et non professionnels. Des chiffres inquiétants qui ont motivé la CNA à lancer ce mois-ci, conjointement avec l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) de Lausanne, une campagne «Substances engendrant la dépendance au poste de travail» pour prêter main-forte aux entreprises dans leurs efforts de prévention. (c)

Environnement

Découverte

Des scientifiques canadiens ont découvert une augmentation du rayonnement ultraviolet qui pourrait être due en partie à l'amincissement de la couche d'ozone. Des instruments ont détecté à Toronto un accroissement saisonnier de 35 % des rayonnements d'UVB. Mais ce changement n'est pas assez important pour avoir des effets biologiques. (ap)

Libre-échange ou dominos?

Un vote capital pour Clinton.

Le Congrès des Etats-Unis va-t-il autoriser aujourd'hui la ratification de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA)? Si le vote favorable du Sénat est acquis, celui de la Chambre des représentants reste incertain, avec un déficit de moins de 10 voix. En cas de refus du traité, le camouflet serait rude pour le président Clinton qui s'est engagé personnellement, après des hésitations il est vrai, perceptibles pendant la campagne présidentielle. Face à Ross Perot, adversaire déclaré de l'ALENA, Bill Clinton s'était montré évasif. Depuis des semaines, il a répudié ces hésitations pour faire passer le traité devant l'opinion, ce sera la mission - réussie - du vice-président Gore face à Ross Perot, et devant le Congrès. Un échec serait de mauvais augure, à un an du renouvellement du Congrès, tant il démontrerait le fossé entre le président et son parti, majoritaire dans les deux chambres.

Pas de rideau de fer sur le Rio Grande

Bill Clinton s'est finalement rallié à l'ALENA pour des raisons politiques: le seul moyen de maîtriser l'immigration clandestine, venue du Mexique, et de faire taire les protestations des Américains de l'ouest, c'est de susciter des investissements et des emplois sur place, grâce au libre-échange. Qui plus est, le gouvernement d'Ottawa a déjà fait savoir qu'il signera un accord séparé avec le Mexique, en cas de vote négatif du Congrès.

La stratégie de Bill Clinton repose, dans cette affaire, sur deux principes qui interfèrent directement avec les négociations du Gatt: primauté à la ratification de l'ALENA et intransigeance face aux Européens, aménagement du «paquet» une fois levée l'hypothèque nord-américaine, pour ne pas ajouter la pression des fermiers à celle des syndicats, hostiles à l'ALENA, au nom de la protection des emplois américains.

Sortie de crise

Ce dispositif verrouillé devrait toutefois se desserrer. Si l'ALENA est ratifié, Bill Clinton aura les mains libres pour réexaminer le «paquet» Gatt. Dans le cas contraire, l'effet de dominos devrait se produire et l'accord Gatt passer à la trappe. Mais Bill Clinton a peu de marge face aux Douze qui ont refait leur unité, grâce à l'habileté du négociateur européen, sir Leon Brittan, bien parti pour succéder à Jacques Delors. Face à un front européen reconstitué, à des agriculteurs français comblés de crédits par leur gouvernement et à un calendrier qui prévoit, lundi, une rencontre Kantor-Brittan, les jeux ne semblent plus guère faire de doute.

Pierre Schäffer

TVA ou l'cha, l'UDI informe

Sous l'égide de l'Union des indépendants, une conférence-débat traitant de la prochaine votation fédérale sur la TVA s'est tenue dernièrement à Leytron.

Modification du régime fiscal

LEYTRON. - Partisan d'un changement de régime des finances, le conseiller national Me Pascal Couchepin a démontré la nécessité de ce nouvel impôt plus moderne, plus compétitif pour les industries et favorisant les investissements par la suppression de la taxe occulte.

Les débats menés avec virtuosité par M. François Dayer se sont articulés autour de trois thèmes forts, tout d'abord les arguments d'un tel impôt, les incidences pour le Valais et qu'advient-il en cas de refus le 28 novembre prochain?

Impôt sur la consommation et les services, la TVA assujet-

Bruno Crettaz sur orbite

Le comité cantonal du PDC privilégie la ligne du sérail.

Samedi prochain, 20 novembre, le PDC valaisan se donnera un nouveau président en remplacement de Guy Voide, de Martigny, parvenu au terme de son mandat.

Conformément aux statuts, le comité cantonal du PDC s'est prononcé hier soir afin de donner son préavis sur les candidatures annoncées. Et son choix s'est porté sur Bruno Crettaz, de Mase. Il était opposé à Roger Cotter, de Vétroz.

Bruno Crettaz a donc toutes les chances de devenir le prochain président cantonal même s'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué puisque l'assemblée est souveraine et qu'elle peut proposer de nouvelles candidatures.

«Par ce choix, le comité cantonal a privilégié la ligne du sérail, l'expérience», déclare le président sortant Guy Voide, fort satisfait du déroulement démocratique des opérations. L'expérience des ar-

canes politiques, puisque Bruno Crettaz a œuvré à tous les niveaux du parti et donné la mesure de son talent dans l'importante commission des finances du Grand Conseil. Guy Voide se dit convaincu que «l'un et l'autre étaient d'excellents candidats, de style différent et que la majorité a préféré la sûreté avec un homme d'expérience que la rupture avec un homme nouveau qui n'est pas encore rompu aux subtilités, aux difficultés du parti».

Son sentiment à l'heure de quitter la présidence? Trop tôt pour l'exprimer dans toute l'ampleur des satisfactions et des déceptions.

Pour sa part, Bruno Crettaz, qui attend logiquement l'assemblée de samedi avant de peaufiner un programme, s'attachera d'abord «à mettre tout en œuvre pour que le PDC retrouve une unité qu'il a quelque peu galvaudée ces dernières années». (rp)

Tous des nuls?

Conseil fédéral et administration dos à dos!

Le projet d'améliorer l'efficacité de l'administration fédérale est parti à vau-l'eau, selon la commission de gestion (CDG) du Conseil national. Non seulement le projet, dit EFFI-QM-BV, était trop ambitieux et complexe mais sa préparation, sa mise en route et son développement ont été insuffisants. De plus, selon la commission, le Conseil fédéral n'a pas assumé la direction du projet.

BERNE. - Dans sa phase finale actuelle, le projet EFFI-QM-BV se déroule pratiquement sans que personne n'en assume la direction, écrit la commission dans un rapport publié hier.

La CDG avait pour tâche d'examiner les tenants et aboutissants du projet EFFI entre son lancement en 1986 et le début de 1991. Selon le président de la CDG, Rolf Seiler (d.c., ZH), les attentes ont non seulement été déçues mais elles ne seront sans doute jamais satisfaites. Un jugement définitif ne pourra toutefois être porté qu'en 1995, une fois le dernier programme achevé.

Se fondant sur un rapport de l'organe parlementaire de contrôle de l'administration (OPCA), la commission a constaté de graves lacunes dans le projet. Ce dernier a été mal préparé et conduit, tant par le gouvernement que par l'administration. L'idée d'utiliser l'entreprise de conseil MacKinsey a été bonne mais

la qualité de ses prestations a été très inégale.

S'agissant du gouvernement, le rapport note que le Conseil fédéral n'avait ni la volonté de modifier l'administration ni d'idée définie quant à l'organisation future de l'administration. Le Conseil fédéral n'a donc pas assumé sa tâche politique de conduite des affaires; écrit la commission.

Recommandations au Conseil fédéral

Dans la perspective des futures réformes du gouvernement et de l'administration, la commission avance une dizaine de recommandations. Les futures réformes de l'administration, note la commission, présupposent un renforcement structurel du Conseil fédéral dans sa fonction d'organe collégial. Les membres du Conseil fédéral devraient être déchargés de la gestion d'un département et pouvoir se concentrer sur les questions fondamentales. De plus souligne le rapport, tant que la contradiction entre «départementalisme» et «collégialité» ne sera pas supprimée, des réformes fondamentales de l'administration ne seront pas possibles. Le fait que le Conseil fédéral n'est pas animé d'une volonté suffisante pour réorganiser l'administration est un problème structurel et il faudrait commencer par réformer le gouvernement avant de pouvoir véritablement réformer l'administration. (ap)

tit une plus large base d'imposition et garantit ainsi une certaine stabilité de ses recettes fiscales. Pour Me André Masson, le gain supplémentaire obtenu ne représente qu'une pacotille en regard du déficit annoncé de la Confédération de plus de 7 milliards de francs.

La TVA en Valais

Pour le canton touristique du Valais, tout le monde s'accorde à admettre que l'introduction de la TVA alourdira le coût des prestations principalement dans le domaine du tourisme. M. Couchepin se refuse à défendre l'esprit du «petit pré-carré» de chaque Valaisan, estimant que cet impôt permettrait de favoriser la relance économique par le transfert de la taxe occulte des investisseurs sur les consommateurs, ces derniers n'étant bien souvent pas les mêmes personnes.

Pour l'opposant à cet impôt, le coût par habitant s'élève à environ 800 francs, ce qui représente une charge relative-

ment importante prélevée sur l'un des secteurs porteurs d'espoir de développement pour notre région, et Me Masson de douter de l'objectivité du Conseil fédéral dans les estimations de ces nouvelles recettes qui devraient par un simple calcul mathématique avoisiner les 5 milliards de francs.

Refuser la TVA et après?

Le régime financier de l'Icha échoit à la fin 1994 et par cette votation, la compétence légale est donnée au Conseil fédéral pour la mise en application de ce nouvel impôt. Un refus impliquerait la votation d'un décret d'urgence prolongeant l'Icha jusqu'à l'adoption par le peuple d'une nouvelle loi proposée par le législateur.

Quatre questions seront ainsi posées lors de cette votation dont l'une fixant le taux d'imposition à 6,2% ou 6,5%. Le citoyen peut-il être certain que cette base n'augmentera pas d'ici à quelques années lorsque la Suisse adhèrera à l'Union européenne? (c)

Impeccable Ballet de Tokyo

Cette grande compagnie a donné au théâtre de Beaulieu deux spectacles différents.

Elle a présenté «M» le dimanche 14 novembre, et lundi 15, «Variations», «Don Giovanni», «Le sacre du printemps» et «Boléro», toutes les chorégraphies étant de Maurice Béjart.

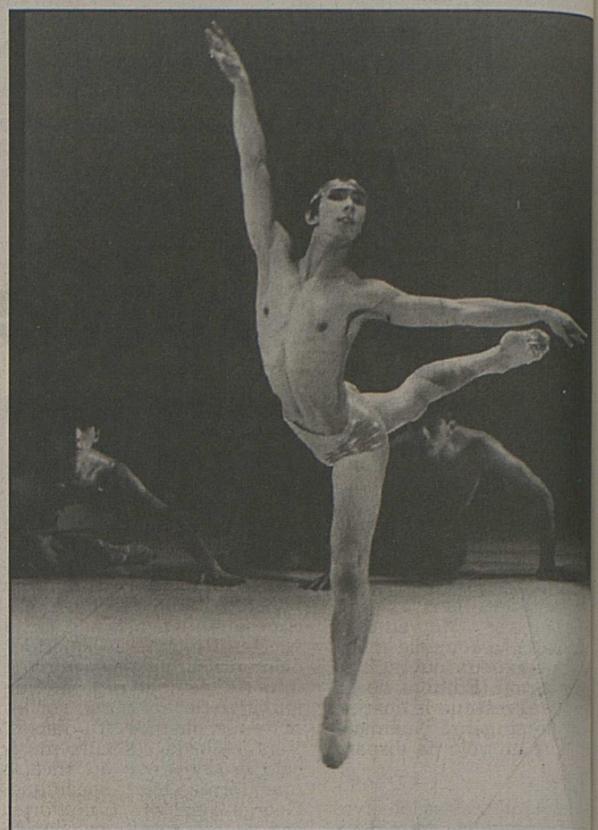
A propos du «Boléro» de Ravel et de «Sacre du printemps» de Stravinski, le grand chorégraphe dit notamment: «Le «Sacre» était dansé par douze compagnies et le «Boléro» partout, par tellement de gens. Je les ai donc retirés du répertoire. Mais en guise de cadeau, j'ai tout spécialement autorisé le Ballet de Tokyo à les reprendre, car leur interprétation est la meilleure qui ait été donnée depuis longtemps, c'est un témoignage de ma gratitude.»

Un autre article paraîtra au sujet de cette seconde représentation.

«M» est une nouvelle création qui fut présentée en première à Tokyo au mois de juillet 1993, en hommage à Yuhio Mishima, écrivain japonais (1925-1970). La musique en est de Toshiro Mayusumi, Claude Debussy, Johann Strauss II, Erik Satie, Richard Wagner-Franz Liszt et L. Poterat-D. Olivieri.

Maurice Béjart avait déjà, il y a quelques années, mis en scène à l'opéra national de Paris, «Cinq nés modernes» composés par Mishima, traduits par Marguerite Yourcenar en collaboration avec Jun Shiragi (Silla), puis ensuite à Lausanne à la halle des fêtes de Beaulieu, une chorégraphie. Patrice Chéreau (devenu danseur) règle la rencontre de Mishima et d'Eva Peron.

Le rideau s'ouvre sur un décor de mer, fait de panneaux gris et devant lesquels les



Le Ballet de Tokyo interprète «M».

danseurs évoluent vêtus de vert pâle. Une personne âgée s'y promène tenant un enfant par la main. Début et fin de vie.

L'œuvre est divisée en quatre parties avec quatre figures de héros qui représentent les différents aspects de l'écrivain, Ichi, Ni, San, Shi... Elle est basée sur la mort source de vie et de renaissance et sur la mort. Un cinquième per-

sonnage est important, Sébastien, le premier art de l'empereur.

Les danseurs et danseuses du corps de ballet sont faits dans leur ensemble, les solistes prodigieux.

Ils redonnent à la danse souvent bafouée, ses lettres noblesse.

Une salle comble les applaudit avec un enthousiasme débordant. Michèle Torri-

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Hautement répréhensible!

«Il ne s'est pas rendu compte...»

Une affaire de mœurs retenait lundi l'attention des juges du Tribunal de Sion: tout est question d'éducation et de morale, mais lorsqu'il s'agit de viol, de contrainte d'ordre sexuel, il peut paraître étrange de parler d'éducation et d'appréciation...

En effet, en 1992, dans un studio du centre du Valais, trois jeunes gens ont commis à trois reprises des actes répréhensibles et des agissements immoraux sur une jeune fille mineure.

La victime en question, qui connaissait ses agresseurs, s'était rendue dans leur studio, où elle fut enfermée: «Si tu fais ce qu'on te demande tu pourras t'en aller, on t'ouvrira la porte» et là ce ne furent qu'actes hautement immoraux et condamnables, très choquants pour la victime qui, menacée et contrainte, se soumit de guerre lasse aux injonctions des trois jeunes gens.

Plus tard, Mlle Y. portera plainte contre ces derniers et hier comparait l'un d'eux qui se trouve aujourd'hui à Pramont.

Un «jeu»

Ce dernier a déclaré lors de l'enquête n'avoir pas pensé aux conséquences pénales de ses actes, les interprétant comme du libertinage d'adolescents, comme un jeu bête et méchant; il a fait preuve d'immoralité, a répliqué le substitut du procureur, Mme Bruttin, ne respectant pas l'intégrité physique et morale des personnes, ayant perdu le sens des réalités et des valeurs.

La victime fut traumatisée par les faits et n'osait plus sortir qu'accompagnée de son père ou de sa mère; à signaler que les agresseurs fumaient du haschisch, des feuilles de cannabis et prenaient de l'héroïne.

Une affaire répugnante, d'actes pervers et de grave débâche dont l'accusé semble n'avoir pas mesuré la portée. Mme Bruttin a demandé une prise en charge thérapeutique

de l'accusé, un suivi institutionnel avec une formation qui lui permette d'acquérir une éducation solide et structurée; il doit être placé dans une maison d'éducation au travail. Il suit actuellement un apprentissage à Pramont.

Immature

Pour Me Bostelmann, de la défense, les agissements de son client sont inexcusables, mais ce dernier, immature et faible à l'heure de ses actes, a pris conscience aujourd'hui de leur gravité, les a reconnus et s'en est excusé. Son séjour à Pramont l'a restructuré, a fortifié sa personnalité. Il a manifesté la volonté de s'en sortir et sa reconversion est totale. L'avocat a ainsi imploré la clémence des juges, pour permettre à X de reprendre un nouveau départ dans la vie.

La cour était composée des juges Franzé, président, Pitte-loud et Métral.

L'esprit d'entreprise

Le Tribunal de Sion avait aussi à juger lundi une affaire de faillite d'un entrepreneur d'origine italienne D. qui n'avait pu faire face aux obligations qui étaient les siennes. La banale histoire d'un contremaître maçon qui avait voulu devenir patron, se mettant à son compte, investissant pour 150 000 francs de matériel.

Au début, comme il connaît des architectes, les mandats affluent. Mais très tôt, un promoteur omet d'honorer ses factures: sur 550 000 francs, il ne paie que 200 000 francs; alors commencent les ennuis qui vont conduire D. en deux ans à un passif de 820 000 francs pour un actif de 32 000 francs. Dans son inventaire, il surévalue ses avoirs comme le notera le procureur Antonioli, ne déclarera pas une Mercedes 230 lors de sa mise en faillite, ne tiendra pas sa comptabilité avec sérieux, ne paiera pas l'impôt à la source... Il fut pris dans l'engrenage et sera bientôt conduit à la mise en faillite malgré sa ferme volonté de sauver son entreprise. Pour le procureur, il

s'est rendu coupable de fraude frauduleuse, sim d'escroquerie, d'abus de confiance, une peine de deux d'emprisonnement a été

quis. La défense, représentée Me Bostelmann, dépeint comme ces gens entrepreneurs dont notre économie a besoin; il a pris des risques s'est fourvoyé dans de nombreuses difficultés. On peut condamner l'échec... tout fait pour sauver son entreprise, mais il ne s'est montré malhonnête: il n'a simplement pas une âme bureaucratique. Des éléments sentiels à prendre en compte lors du jugement.

Jugements

Dans l'affaire des deux frères ex-yougoslaves condamnés pour trafic de drogue, le jugement de première instance a été confirmé par le TC. L'écopent ainsi de quatre ans de réclusion, de quinze ans d'expulsion du territoire suisse de 10 000 francs d'indemnités compensatrices.

Dans la saga évoluante qui occupait le Tribunal de Sion, les frères Rens-Conthey la semaine dernière, le jugement est tombé: M. père et fils sont acquittés, F. est reconnu coupable de délits corporels simples, condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis. J.-M. Thep-

Le Prix Duttweiler à une Ghanéenne

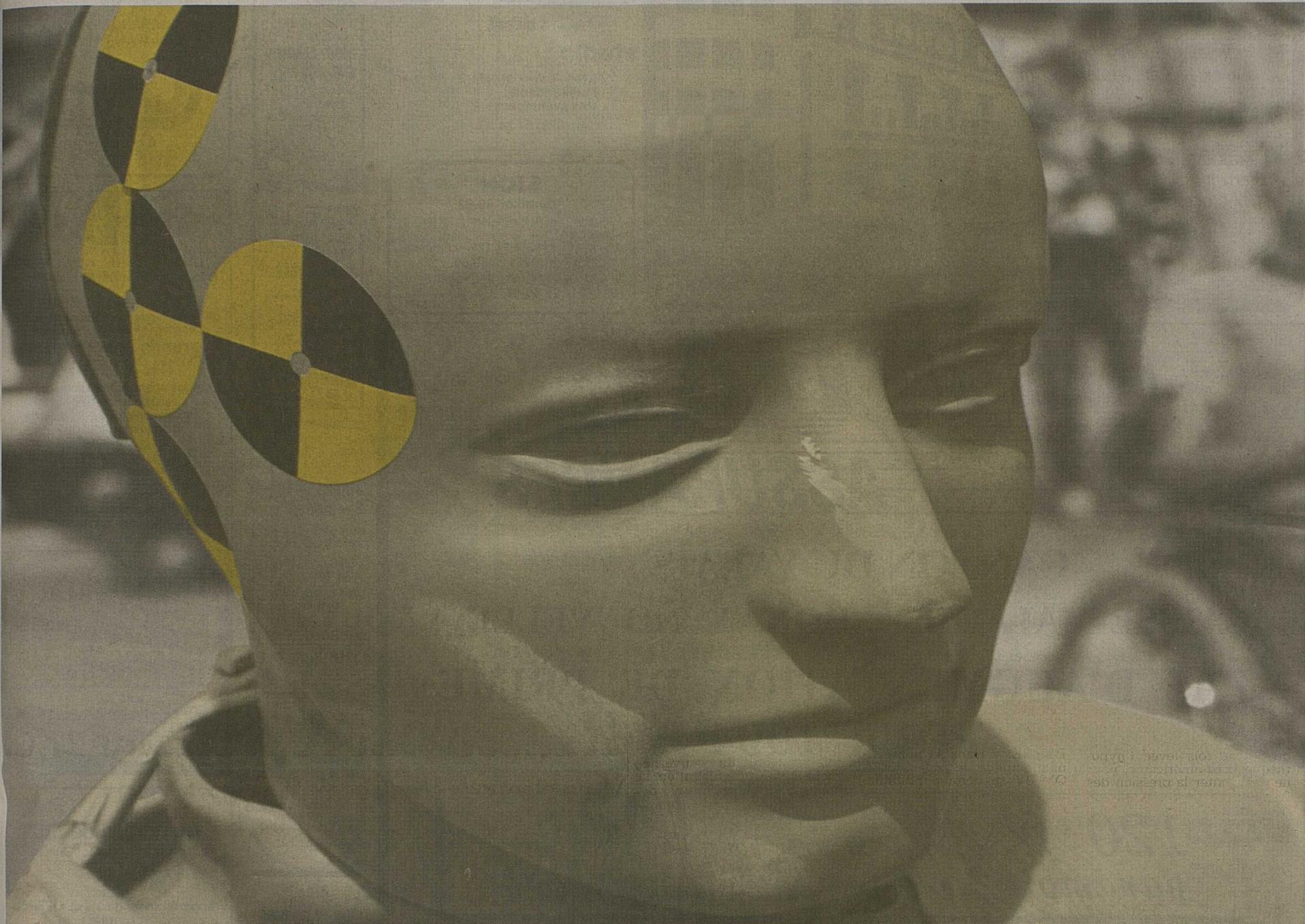
RÜSCHLIKON. - Le Prix Gottlieb-Duttweiler 1993 a été remis hier à Rüschiikon à la Ghanéenne Esther Ocloo, connue pour son engagement en faveur de la femme africaine.

Mme Ocloo avait obtenu en 1990 l'Africa Prize for Leadership du Projet international de la faim.

Doté de 50 000 francs, le Prix Duttweiler est décerné tous les deux ou trois ans. C'est le président tchèque Václav Havel qui l'avait obtenu en 1990. Le prix a été créé en 1958, à l'occasion du 70^e anniversaire du fondateur de Migros. (ats)

SÉCURITÉ EN TÊTE.

«HIGH SAFETY DRIVE» DE FIAT.



AIRBAG: INCLUS.
 Quand il s'agit de sécurité, nos ingénieurs n'hésitent pas à trouver des solutions optimales. «High Safety Drive», le nouveau concept de sécurité intégrale, en est la meilleure preuve. Désormais, grâce aux progrès les plus récents de la technologie, vous serez encore mieux protégés, vous et vos passagers. Un exemple? L'airbag. Tous les modèles «High Safety Drive» en sont équipés.

PRÉTENDEURS DE CEINTURES: INCLUS.
 La fraction de seconde nécessaire au gonflage de l'airbag suffit à déclencher le mécanisme de pré-tension des ceintures de sécurité. Ces dernières ne sont pas seulement bloquées, elles sont aussi tendues. Ainsi, en cas de collision, vous êtes fermement maintenu sur votre siège.

ABS: INCLUS.
 Outre l'airbag et les prétendeurs de ceintures, assurant déjà une protection optimale, l'ABS est là pour empêcher tout dérapage. Grâce à ce système intégré, même le plus violent des freinages ne bloque pas les roues. Et vous restez maître de votre véhicule en toute situation.

STRUCTURE RENFORCÉE DE LA CARROSSERIE: INCLUSE.
 Afin de renforcer la carrosserie, les portières sont munies de barres d'acier qui absorbent l'énergie en cas de collision latérale. De même, l'avant est doté de zones d'absorption des chocs dont la déformation a été précalculée. Avec ces deux protections, soumises à des crash-tests à 55 km/h, les modèles HSD de Fiat seront pour vous des cocons.

TIPO 2.0 SLX HSD
 Fr. 24 950.-



TEMPRA S.W. 1.8 SX HSD
 Fr. 27 200.-



TEMPRA 1.8 SX HSD
 Fr. 25 950.-



Tempra et Tempra S.W.: jantes en alliage léger en option.

«HIGH SAFETY DRIVE»: TIPO, TEMPRA, TEMPRA S.W. **FIAT**

IMMOBILIERES LOCATION

MARTIGNY (VS) r. du Léman

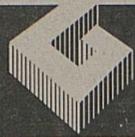
AU CŒUR DE LA VILLE, LE CENTRE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE.

dans nouvel immeuble de très belle qualité:

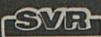
- Bureaux indépendants de 2 ou 3 pièces 42m² et 50 m², entièrement équipés
- Arcades surfaces 72m² duplex 112 m², triplex 112 m²
- dépôts de 11m² à 42m²
- Parking 4 niveaux sous terrains. 57 places disponibles



à louer



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 19, AV. DU CHAMOISSAIRE
 1860 AIGLE
 Tél. 025/ 26 48 11



Calme et verdure.
 A louer dans petit immeuble neuf à Champlan
appartement 4 1/2 pièces
 dès Fr. 935.- + charges
 (AVS dès Fr. 787.-).
 Premier mois gratuit.

IMMOINFO
SOPITECS

GÉRANCE LOCATIVE
 ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
 membre AFIGECO holding SA
 Tél. 027-22 66 23
 RUE PRÉ-FLEURI 2 A
 1951 SION

A louer à **SIERRE**
studio
 avec cave et place de parc indépendante.
 Prix avantageux!
 Tél. (028) 57 24 20.

115-823333

SION
 Tourbillon 80-82
 A louer au 1er et 2e étages
3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, dès Fr. 896.- + Fr. 125.- charges.
 Pour visiter: (027) 23 39 00.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne
 (021) 311 25 66-67

22-153447

A LOUER :
 à Sion, rue de l'Industrie,
4 1/2 PIÈCES
 avec grand balcon.
 Loyer: Fr. 1085.- + charges.
 Libre tout de suite.

Tél. 027/ 22 85 77

A LOUER :
 à Sion, rue de l'Industrie,
DÉPÔT COMMERCIAL (200 m²)
 Loyer: Fr. 1165.- + charges.
 Libre dès le 1^{er} décembre 1993.

Tél. 027/ 22 85 77

A LOUER :
 à Sion-Nord
STUDIO NON MEUBLÉ
 avec cuisine séparée.
 Loyer: Fr. 510.- + charges.
 Libre tout de suite.

Tél. 027/ 22 85 77

A louer à Sion, av. de la Gare 3,
appartement 3 1/2 pièces
 dans immeuble neuf, confort moderne.
 Loyer: Fr. 1100.- + charges.
 Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.
 PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
 TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

MARTIGNY
 A louer, centre ville
appartements neufs et équipés
 3 1/2 pièces:
 Fr. 1130.-
 y c. charges + pl. parc couv.
 ☎ (026) 22 63 21.
 036-131719

Ardon
App. de 3 pièces à louer
 Logement rénové, avec cuisine agencée. Libre tout de suite ou à convenir.
 Loyer: Fr. 800.- + charges.
 Pour visiter: M^{me} Concalves. Tél. (027) 86 71 95.

COGESTIM S.A.
 TÉL. (021) 320 88 61

A louer à **MONTHEY**
 rue Robert 6, centre ville,
studio meublé
 Fr. 490.- + charges.
 Libres tout de suite ou à convenir.

BERNARD NICOD
 Tél. 025 / 72 24 72
 3, rue de Venise
 1870 MONTHEY

A LOUER :
 à Châteauneuf-Conthey
3 1/2 PIÈCES
 (90 m²) avec deux balcons. Situation tranquille.
 Loyer: Fr. 990.- + charges.
 Libre tout de suite.

Tél. 027/ 22 85 77

VERNAYAZ
 A louer
2 1/2 pièces, 2 pièces, studios, chambre meublée

FIDUCIAIRE
 H. DINI & G. CHAPPOY
 Rue du Simplon
 1920 MARTIGNY
 ☎ (026) 22 64 81

MARTIGNY
 Avenue de la Gare 45-47
 A LOUER
diverses surfaces commerciales, places de parc intérieures et extérieures
appartement 3 1/2 pièces
 83 m², loyer mensuel Fr. 1247.- charges comprises.
 Pour visiter: D. Cajic, tél. (026) 22 76 67.
 Pour renseignements: **GÉRANCE PATRIA**, tél. (021) 341 45 55.

L Patria
 Assurances
 22-147946

J.B.
 JACQUES-H. BEAUSIRE
 RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A LOUER A MONTHEY dans immeuble neuf. Quartier tranquille, ensoleillé et entouré de verdure
grands appartements 1 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 p.
 cuisine agencée avec lave-vaisselle, salle de bains-baignoire, WC-douche, plusieurs balcons.
Disponibles: tout de suite ou à convenir.
 Places de parc extérieures et intérieures à disposition.

RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY
 OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
 TÉLÉPHONE (021) 921 59 81
 SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

A LOUER :
 à Châteauneuf-Conthey, dans immeuble neuf,
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS de
 1 1/2 pièce, dès Fr. 540.-
 2 1/2 pièces, dès Fr. 800.-
 3 1/2 pièces, dès Fr. 1000.-
 Charges à part.
 Libres tout de suite.

Tél. 027/ 22 85 77

Au centre de SION
 Immeuble neuf La Gillière, Avenue du Midi 9

A louer appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces (duplex)

PERMANENCE:
 mercredi 17 novembre de 16 h à 18 h
 vendredi 19 novembre de 15 h à 18 h

Possibilité de parkings en sous-sol.

Renseignements: (027) 22 48 15 (bureau de location)

36-130633

Grimisuat-Centre. A louer, immeuble Sonvillaz, **appartement de 2 1/2 pièces**, Fr. 480.- + charges, libre tout de suite ou à convenir.
 Tél. pour visites: (027) 38 13 94 ou gérance: (029) 6 11 64. 130-737326

MARTIGNY
Maladière 8
 Proche de la place de Rome et de la gare
2 PIÈCES, hall, cuisine, bains-WC. Loyer dès Fr. 784.- + Fr. 90.- charges.
3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC séparés, balcon, loyer réduit Fr. 900.- + Fr. 100.- charges.
4 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-WC, Fr. 1030.- + Fr. 120.- charges.
 Pour visiter: (026) 23 21 08.
SOGIROM, Maupas 2, Lausanne (021) 311 25 66-67

22-148063

CASTEL REGIE
 Tél. (038) 31 78 03

A louer à Sion, Vissigen 120, dans immeuble subventionné

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
 entièrement rénové, cuisine agencée, balcon, jardin commun, place de jeux.

UNPI
 UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

MUTUAL ASSURANCES

CANTON DU VALAIS

CAISSE-MALADIE - BONNE NOUVELLE !

PAS D'AUGMENTATION DE PRIME POUR 1994

120 fr. par mois 26 à 30 ans, pour une assurance de base, franchise annuelle 150 fr.

Economisez encore plus en choisissant une franchise annuelle de 350 fr. ou de 600 fr. ou de 1200 fr.

Réduction de **12%** de cotisation à l'assurance-maladie avec franchise annuelle

22% **35%**

98 fr. par mois 31 à 35 ans, pour une assurance de base, franchise annuelle 600 fr.

Contactez tout de suite notre agence du VALAIS ou retournez le talon-réponse ci-contre

Nom..... Prénom.....

Adresse..... N° de tél.....

N° postal, localité.....

Nom et prénom	Date de naissance	Choix de la franchise	Base	Base et commune	Base et mi-privée	Base et privée
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MUTUAL ASSURANCES
 Agence du VALAIS

Avenue de l'Industrie 3
 Case postale 1231
 1870 MONTHEY
 tél.: 025 72 36 72
 fax: 025 71 97 41

La rubrique des souhaits



Heureux anniversaire pour vos 45 ans de mariage!

Les gamines

Floriane



pour tes 20 ans Happy birthday!

Plus les années passent, plus tu rajeunis.

Joyeux anniversaire!



Rosario, Rossana, Lidia, Delia

La retraite à son âge, vous n'y pensez pas! Il est encore trop jeune pour ça.

Joyeux anniversaire!



Rosario, Rossana, Lidia, Delia

VOYANCE

Magie de l'Etna
Si votre cas est grave, désespéré, rupture sentimentale, envoûtement, sort, maléfice, ennemis, mauvais œil... J'utiliserai pour vous mes puissants rituels sur photos et figurines de cire.
Rdv. au (026) 22 46 58, 036-104169

Voyance par téléphone
Tarots
Tél. 156 84 88
Fr. 2.-/minute.
Lundi au vendredi de 10 h à 17 h.
036-128058

Destin
Abate Philippe médium-voyant, haute magie la plus puissante, désenvoûtement, le malheur s'acharne sur vous, votre amour vous quitte, des personnes vous nuisent, je peux vous aider.
Faites le (026) 22 72 61.
036-114709

TAROTS VOYANCE 156.88.56
2.-/mn

Voyance par téléphone
de 9 h à 22 h, lundi/samedi
Tél. 156 88 02
Fr. 2.-/minute.

VOYANCE
Directe par téléphone
156 73 19
de 8 h 45 à 23 h lundi au vendredi
ASTROTEL CP 67 - 1219 Aire (Fr. 2.-/min)

Pour toutes vos annonces



Un seul numéro
027 29 51 51

Devenez donneur!

Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Votre au petit déjeuner, c'est possible avec les Messageries du Rhône

Et maintenant, gagnez en muscle et en aisance. Avec le nouveau Ford Maverick.



Ford Maverick GLX 2.4i, 5 portes. Fr. 40 900.-

Consommation selon FTP 75 (l/100 km) en circuit urbain: 13.0, routier: 9.0, mixte: 11.2.

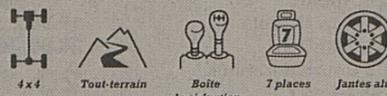
Gagnez en muscle: Puissant moteur multisoupapes à injection de 2,4 litres développant 124 ch, ou Turbodiesel économique de 100 ch pour 2,7 litres. Plus de muscle, pour plus de performances.

Gagnez en aisance: Élégance raffinée, jantes alu en série sur le GLX, protège-calandre à l'avant et phares à longue portée supplémentaires en option. Le Maverick en impose au premier coup d'œil.

Gagnez en mobilité: Traction intégrale enclenchable, boîte de réduction, garde au sol exceptionnelle, extraordinaire agilité. Le Ford Maverick se joue des terrains les plus hostiles.

Vous trouverez ce géant chez votre concessionnaire Ford. Essayez-le, vous le gagnerez peut-être par tirage au sort (ou la Ford de votre choix) pour une valeur de Fr. 50 000.- au maximum. Et si la chance ne vous sourit pas, consolez-vous en l'achetant dès Fr. 34 350.-

PS: Pour plus de renseignements sur le Festival Ford, appelez le 155 2 155.



La qualité que vous recherchez.

Collombey: Nouveau Garage de Collombey SA, 025 72 71 71 - **Sierre:** Garage du Rawyl, F. Durret SA, 027 55 03 08 - **Sion:** Garage Kaspar SA, Rue du Tunnel 20, 027 22 12 71

Ardon: Garage du Bisse, 027 86 13 57 - **Bex:** Michel Favre, 025 62 18 10 - **Brig-Glis:** Garage des Alpes, 028 23 13 61 - **Fully:** Garage de l'Etoile SA, 026 46 10 17 - **Grächen:** Garage Central, 028 56 22 29 - **Crône:** Garage Central, 027 58 12 80 - **Le Châble:** Garage St-Christophe Bagnes SA, 026 36 23 23 - **Martigny:** Garage Kaspar SA, 026 22 63 33 - **Montana-Crans:** Garage du Lac, 027 41 18 18 - **Münster:** Grimsel Garage, A. Weger, 028 73 13 50 - **Orsières:** Florian Arlettaz, 026 83 11 40 - **Riddes:** Garage du Pont, 027 86 39 87 - **St-Maurice:** Garage St-Maurice, Chabod & Garlet SA, 025 65 12 06 - **Visp:** Garage Albrecht, Gretz Renato, 028 46 21 23 - **Zermatt:** Garage Schaller, 028 67 26 46

IMMOBILIERES LOCATION

A louer à Sierre, route de Sion

grand 3 1/2 pièces

Libre 1er janvier 1994.

Tél. (027) 55 66 48 (le soir) ou (027) 55 83 55.
036-131928

A louer à Sion

grand 4 1/2 pièces

Fr. 1100.- + charges. Libre 1er décembre 1993.

Immo-Info-Sopitex S.A.
☎ (027) 22 66 23.
036-131123

Sion, à louer

local de 93 m²

équipé pour danse, aérobic, fitness, arts martiaux. Libre tout de suite.
Tél. (027) 23 34 95, P. Gasser.
036-128006

Savièse-Ormône

dans ancien bâtiment rénové

appartements 1 1/2 pièce 4 1/2 pièces
Tél. (027) 25 35 38.
036-132057

A louer à Sierre
Chemin du Vallon
appartement 4 1/2 pièces

garage, place parc. Libre tout de suite. Fr. 1200.- charges comprises.
Tél. (027) 58 47 38 ou 55 68 78.
036-131848

SAXON
A louer dans immeuble neuf, **grands studios** non meublés dès Fr. 490.-, meublés dès Fr. 590.- + charges.
☎ (027) 22 66 22. Réduction pour personnes à l'AVS ou l'AI.
036-128448

Martigny, place de la Gare, à louer

studio meublé

libre tout de suite.
☎ (026) 46 25 37, heures des repas.
036-129897

ANNONCES DIVERSES

Nouveau Massages

techniques d'évolution par le toucher. Masseur diplômé. Prendre rendez-vous: tél. (027) 55 84 28 (de 17 à 19 h).
036-125112

Pour votre forme et détente

massages relaxants, sportifs

masseuse diplômée.
Tél. (027) 56 13 69 (également sa et di) Route des Lacs 5, Sierre.
036-131552

UN CADEAU ORIGINAL! UN PORTRAIT SUR TOILE

de vous-même, vos parents ou vos enfants, un souvenir inoubliable et décoratif. Sur rendez-vous. Studio-Photo Bonnardot, av. de France 6, Sion. Tél. (027) 22 00 40.
036-132048

A vendre au plus offrant

10 portes de communication d'intérieur

en acajou: embrasure, cadre, porte dim. 80x200 cm + poignée. Etat de neuf.
Tél. (027) 23 29 20.
036-132006

Je peux vous aider

à résoudre vos problèmes affectifs, professionnels, digestifs, vous aider à maigrir, soucis de stérilité, et avenir.
Tél. (025) 71 10 42
036-123578

A vendre

arbres
Golden Smothee, Gala Royal, Maigold, sur M9, 1 an. Louise-Bonne sur cog. A, 1 an.
Pépinière arboricole, Antoine Bétrisey, 1958 Saint-Léonard
Tél. (027) 31 11 26.
036-130735

SOS DETTES

aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 9032445

RENCONTRES

Pourquoi rester seule-seul?

Rencontres avec dames et messieurs sérieux. Avantageux. AMICITAS/Valais ☎ (077) 28 72 33 ou (027) 86 41 63
036-131973

ATELIER DE BIJOUTERIE CHARLES PONCI

Av. de la Gare 77
1963 VETROZ

Tél. 027/36 32 71
Fax. 027/36 41 29

Création, transformation

Cuisines Zanardini Sion

FABRICATION RENOVATION de A à Z

ROUTE DE NENDAZ
TEL. 027/31 11 13

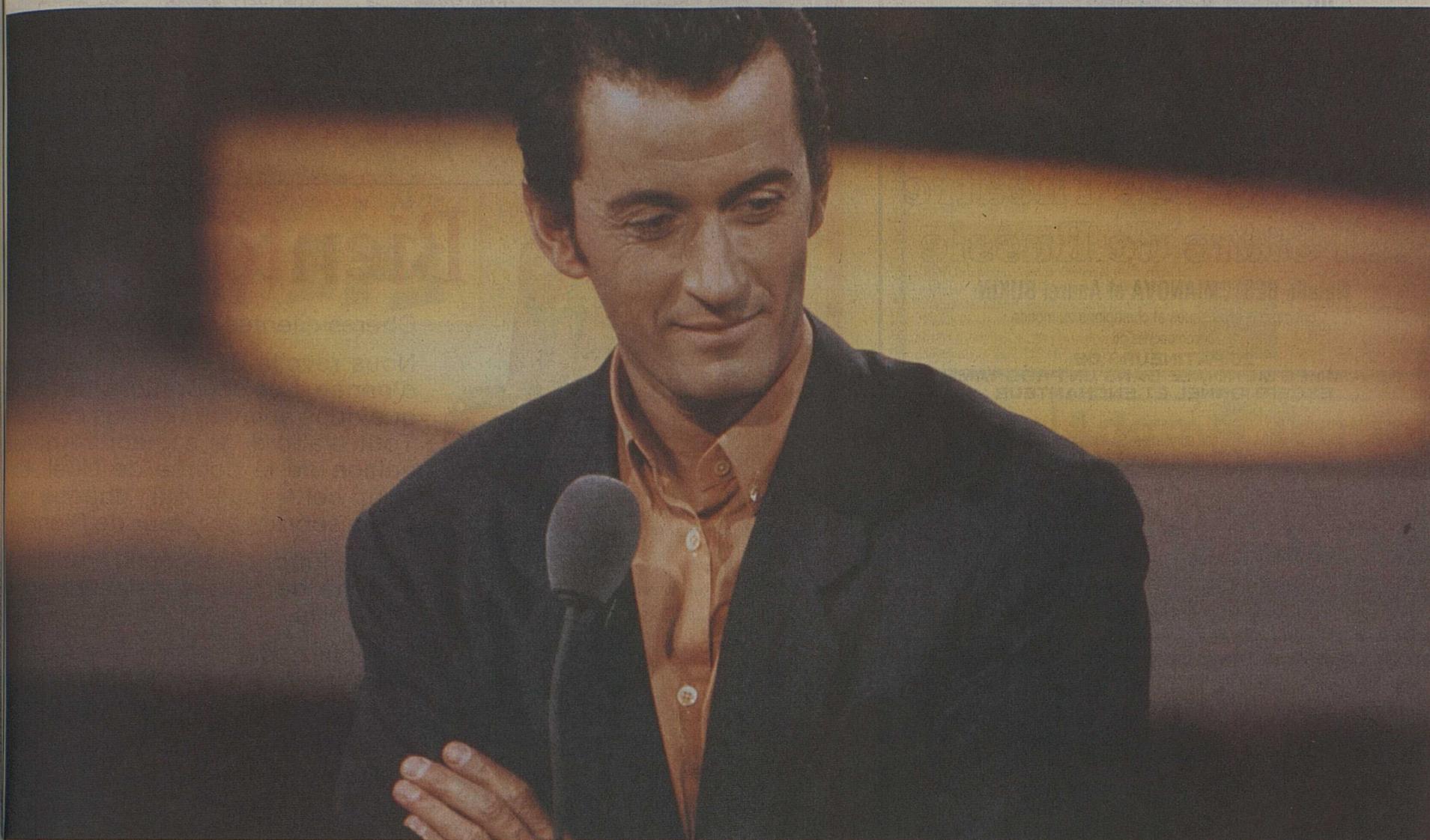
Samaritains

Les samaritains aident avec leur coeur, au moyen de leurs connaissances et par leurs actes.

TF1 18 h 50

Massacre avant la messe

Après une année d'existence, «Coucou, c'est nous!» a rôdé tous les numéros en dessous de son chapiteau audiovisuel.



Dès les premières secondes, «Coucou, c'est nous!» foment le chaos, puis le gère durant le reste de l'émission. Celle-ci n'informe pas, n'entre pas dans les mesures des variétés «classiques». Tout ce que cherche le magazine tend vers les jeux du cirque. Nos clowns audiovisuels tapent dans la vaste palette du répertoire né sur la piste étoilée. Un personnage sert de repoussoir, l'autre retourne le public à son avantage, le met dans sa poche ou l'insulte avec bonhomie. Le poussiéreux «Bonjour, les petits enfants, ça va, ça va?» s'évapore au profit

de «Salut, téléspectateur, ta tarte à la crème de la journée, tu l'as eue, ta tarte à la crème?» En repoussoir de Christophe Dechavanne, Patrice Carmouze en reçoit sa dose... Bouffon pathétique, il s'esclaffe sans cesse aux vanes de son bon maître et patron payeur. «Vous êtes limite grotesque, vous avez encore dit une connerie, vous buvez trop», assène coup sur coup Dechavanne. Comme dans n'importe quelle représentation sous chapiteau, le travestissement représente une étape importante dans l'art de nos polichinelles. Quand une certaine Muriel vient inconsciemment présenter la mode des jeunes, les

mariolles puisent dans son panier pour superposer les couches textiles. Gilet, veste, chapeau et bonnet recherchent les rires de la France profonde. Une démonstration de rock acrobatique? Chacun se rue pour endosser les survêtements en soie, Carmouze-paillasse enfile bien sûr celui réservé aux femmes par dessus son costume classique. Il ne dédaigne surtout pas la perruque. A ce



La technique des bouffons transformée par le petit écran.

numéro, il manque la ronde des claques et des chutes, qui arrive par l'intermédiaire du test des gadgets. Dès que Carmouze pose son séant dans une voiture-baignoire pour enfants, Dechavanne l'envoie valdinguer vers une caméra. Le registre des oppositions risquant de freiner le tempo de

«Coucou, c'est nous!», le tandem doit se réconcilier dans une apothéose, un jeu de massacre rassembleur. Anne-Béatrice, qui tente de placer quelques indications sur l'acupuncture, devient la nouvelle proie de nos pitres. Pour imager son intervention, elle apporte sur le plateau des cibles humaines, avec leurs méridiens, et des fléchettes. Jubilation infantile! Chacun, avec des rires sauvages, mitraille les diagrammes. «J'ai tiré sur le trou du cul!» (désolé pour les yeux des prudes lecteurs...), se félicite Dechavanne. «Non, c'est le muscle fessier...», rectifie, entre deux gloussements, Anne-

Béatrice, habituée aux syntaxes scatologiques du fantoche en chef. Quelques raclées verbales avec l'assistance, une promotion interne à TF1 avec la gauche présence de Sébastien Roch (l'ancien «Cri-cri d'amour» dans «Hélène et les garçons»), et le droit chemin de la conclusion se dessine sur le tube cathodique. L'esprit relativement purgé des tracas quotidiens, vous devez vous sentir mûrs pour la grande messe de 20 heures. Grâce aux clowns, PPDA (vrai modèle des «Guignols de l'info») tient ses 40% de PDM (part de marché)...

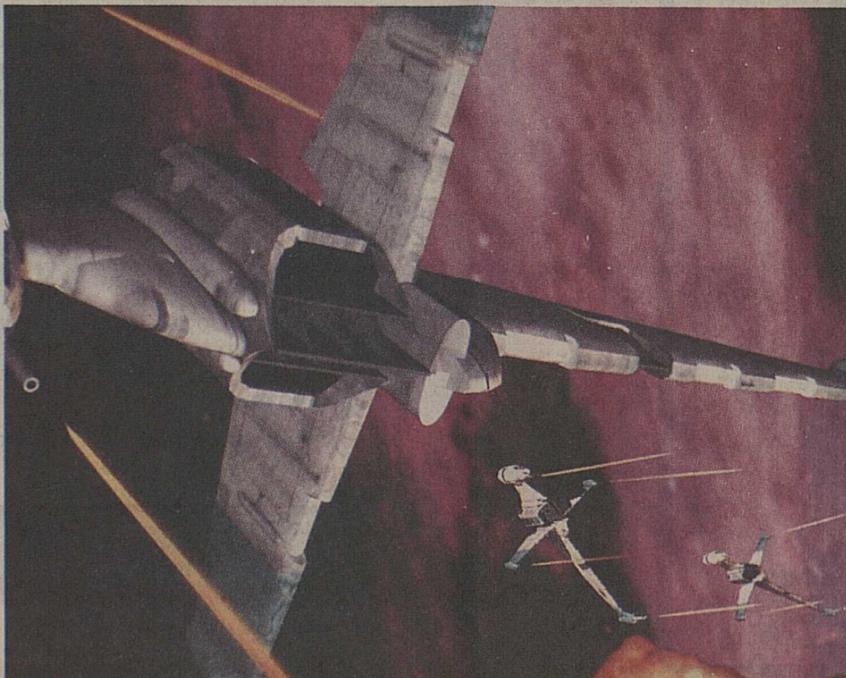
Joël Cerutti

MAGAZINE

Du nouveau pour «Star War»

Vingt missions pour le B-Wing.

répondre. Malheureusement si «B-Wing» tient toutes les promesses graphiques que l'on peut légitimement attendre d'un produit Lucas Arts, le principe même du jeu finira par lasser les plus enthousiastes. En effet, en dépit de la possibilité d'effectuer les combats dans l'ordre souhaité par l'utilisateur, un manque de création dans le choix des opérations rend «B-Wing» linéaire en diable. Et terriblement répétitif. Impossible de sortir du carcan imposé par les concepteurs de la série. Aucune



initiative en l'occurrence. On décolle, on flingue à tout va, on se décerne une médaille et tout recommence à l'infini... Origine et ses multiples «Wing Commander» souffraient des mêmes maux. Résolu par l'arrivée de «Privateer». Evidemment Lucas Arts a réalisé un effort notable pour faire de sa «Guerre des étoiles» un moment inoubliable. L'ambiance, le design, la bande-son, tout concourt à friser ce but. Manqué au dernier moment, ce qui ravale ce jeu à une arcade de luxe. Sans parler de la

difficulté... Du côté des Etats-Unis, chercherait-on à recruter pour une future éventuelle armada de l'espace terrienne? Dans l'affirmative, le test de sélection s'achète déjà en magasin et s'appelle «Stars War»... Lucas Arts a bien eu conscience d'avoir visé trop haut pour la simple masse des mortels à laquelle nous appartenons. A tel point que l'éditeur a tenté de se rattraper en offrant (avec «Imperial Pursuit») une fonction autorisant la vision des scènes séparant les missions. De beaux moments que peu d'entre nous auraient la chance de découvrir en progressant simplement dans la partie... Ceci dit, il convient d'ajouter que «X-Wing» et suivants nécessitent de préférence l'emploi d'un 486 DX. Sinon l'ordinateur a peine à suivre et l'animation en souffre...

Antoine Gessler

ANNONCES DIVERSES

RG management+promotion
présente à**SIERRE**patinoire de Graben
mercredi 8 décembre 1993
17 heures**unique gala de patinage**

AVEC LA TROUPE

**Bobrin's ice Theatre
All Stars de Russie****Natalia BESTEMIANOVA et Andrei BUKIN**champions olympiques et champions du monde
accompagnés de**20 PATINEURS DE
RENOMMÉE MONDIALE DANS UN PROGRAMME
EXCEPTIONNEL ET ENCHANTEUR**

Billets: 20.-/30.-/40.- non numérotés, 50.- tribunes numérotées.

Locations:

Monthey, Martigny
Sion, Siere
Montana-CransLe «Nouvelliste» - Société de Banque Suisse - Le «Journal de Siere»
l'office du tourisme - HC Siere - Canal 9 - Radio RhôneL'Association Suisse des Economistes de la Construction,
en collaboration avec la société LOGISYS SA à SION,

présentera

L'introduction de la**METHODE PAR ELEMENTS**

dans la gestion de projets de construction

Le jeudi 18 novembre 1993

à 17h30

à l'Ecole d'Ingénieurs du Valais à Sion

Aula François-Xavier Bagnoud

17h30	Les bases de la méthode par éléments
18h00	L'utilisation informatisée de la méthode par éléments
18h45	Pause
19h15	Exemples d'applications pratiques
19h45	Questions et discussion

Ce séminaire sera animé par Monsieur
Helmut **SCHOENENBERGER**
Architecte - Economiste de la construction
LOCO-TECHNOLOGIE SA, Genève**RESTAURATEURS**Faites plaisir à vos clients
en leur présentant:
vos multiples spécialités
par le biais de
votre rubrique du vendredi**Où irons-nous ce week-end**

... pensez-y en cette période:

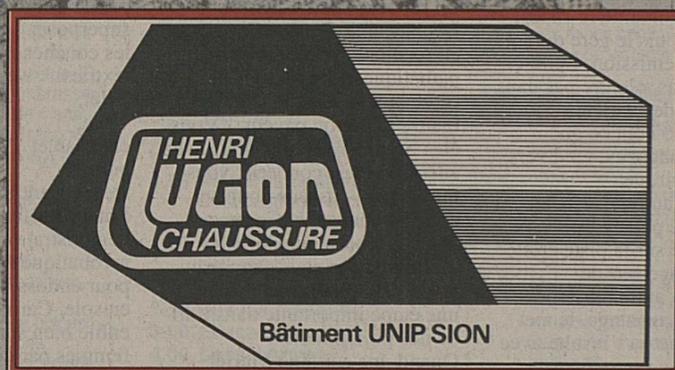
- de repas d'entreprises
- de classes
- de cagnottes, etc.

Notez le dernier délai:
AUJOURD'HUI MERCREDI, 10 heures.

▽ SION (027) 295 220

Nous notons votre message et vous
renseignons volontiers. A bientôt.Rue du
Rhône 16Tél. (027)
23 21 45**Collection de jeans avec un service personnalisé
AU MÊME PRIX QUE DANS LES SELF-SERVICES!****HOBBY**Place du
LE SPÉCIALISTE DULe plus grand choix
Toutes les grandes**Bientôt les fêtes**

Chères clientes et chers clients,

Nous revoilà déjà sur la route de
d'année. Les décorations de Noël et
quelques animations vous conduiront à
Tout d'abord, le samedi 11 décembre
édition de la course de Noël. Une
pour cette joute qui, chaque année
petits sportifs au Cœur de Sion.Dès le lundi 13 décembre et jusqu'au
Marché de Noël s'installera sur
notre ville.N'oubliez pas, chers clientes et chers clients,
nous rendre visite le lundi 20
23 décembre jusqu'à 22 heures.Le Cœur de Sion avec plus de
attend avec grand plaisir!

Bâtiment UNIP SION

**BOUCHERIE Chevaline**A. Pellissier-Zambaz
Rue du Rhône 5 Sion
tél. 027/22 16 09**VIANDE DE POULAIN-CHEVAL 1^{re} QUALITÉ!****IDÉES
CADEAUX****KUCHLE
AUX GÂTES**

Le modélisme votre passion ?

Trains & autos Modèles Collectionsvous propose les dernières nouveautés dans toutes
les grandes marques Märklin - Hag - Lilliput - Roco -
Fleischmann + voitures, cars, camions pour tous
les goûts.Rue de Conthey 8, 1950 Sion
Tél. (027) 22 16 20O. Rang...
4, rue des
1950 SION

CE - SION
 Bâtiment Les Rochers
 (027) 22 48 63
MOUETS TECHNIQUES

 et voitures miniatures.



Passer d'abord
 à l'**EPA**.

**DES VERRES DE CONTACT,
 DES LUNETTES,
 DES MONTRES
 DES BIJOUX,
 ET QUOI ENCORE ?**

Titze
 bijouterie optique
 Sion, rue de Lausanne 13

C'EST DÉJÀ PAS MAL !

6!...

esances de fin
 llumeront et
 r Noël.
 lieu la 25e
 siècle déjà,
 mit grands et

ua traditionnel
 étonnes de

ous pourrez
 et le jeudi

erces, vous

nik Hofmann

*Marie Valentine,
 le Bel. Autrefois...*

*Le petit endroit...
 ... des romantiques!*

ANNIK HOFMANN, RUE DE LA PORTE-NEUVE 7,
 1950 SION, TÉL. 027/22 88 05



LA BULLE

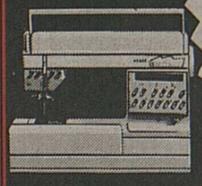
Av. de la Gare 35
 Bâtiment bleu
 Planta 1
 1950 SION
 Tél. (027) 23 51 96

LE SPÉCIALISTE EN BD

- Tirage de tête
- Porte-folios
- Sérigraphie

**EN EXCLUSIVITÉ NOS
 Sweats - T-shirts - Joggings aux
 dessins humoristiques**

★ **PFAFF** ★
 ★ DEPUIS 130 ANS ★
 édition ★
JUBILAIRE ★



Un miracle créatif, à la fonction de la double griffe d'entraînement incorporée

2555.-
 Beaucoup de possibilités extraordinaires

★ **Stretch & Jeans** ★
 Modèle spécial avec un magnifique design et beaucoup de suppléments **888.-**

★ Elle peut coudre tissus fins et épais! ★

Clément Savioz
 Grand-Pont 14 - Sion - ☎ (027) 23 10 25

SION
 Tél. 23 17 51

L'Oiseau de Feu
 "Жар-Птица"
 DISQUES - PARTITIONS
 ACCESSOIRES

Tél. 027 / 23 69 20



Ils vous font voir la vie en cinémascope:
 les nouveaux portables IBM ThinkPad.



- IBM ThinkPad 750C:
- i486 SL / 33 MHz
 - Disque dur de 170 Mo.
 - 2 emplacements PCMCIA type II
- Fr. 8980.-** (avec 3 ans de garantie)



IBM ThinkPad, c'est le summum de la technologie pour les ordinateurs bloc-notes. Souplesse illimitée grâce à l'unité de pointage TrackPoint II et aux nombreuses possibilités d'extension. Avantageux: ThinkPad 350Couleur avec 125 Mo pour Fr. 4990.-.



MPC Informatique SA
 Av. de Tourbillon 100
 1950 Sion
 Tél. 027/23 39 30

GGK © 1993 United Artists Pictures Inc. All rights reserved. The Intel Inside Logo is a Trademark of Intel Corporation.



Adam Touring

SERVICE SOIGNÉ
**Pneus - Jantes
 Batteries**

J.-B. Papilloud
 Av. Mce-Troillet 65
 1950 SION
 Tél. (027) 23 27 80

EXTINCTEURS

**INAUGURATION DE LA
 NOUVELLE AGENCE
 POUR LE VALAIS**

19 novembre de 17 h à 19 h
 20 novembre de 10 h à 12 h

MAGLIN S.A.
UN APÉRITIF VOUS SERA OFFERT

CAMILLE RUDAZ
 Agence générale pour le Valais
 Rue des Châteaux 1
 SION - Tél. (027) 23 83 01



36-132008

Eclatez-vous en chantant
 avec le
KARAOKE
 tous les mercredis
 au
Brasilia
 SION

Je paie comptant toute marchandise
**fins de séries
 stocks
 de liquidations**
 provenant de faillites ou cessations de commerce. Habits divers, chaussures, parfums, cuir. Pas sérieux s'abstenir.
 ☎ (024) 59 17 48 - (024) 59 22 46.

Menaces sur l'AVS :

L'apport du tabac à l'AVS atteint aujourd'hui le milliard de francs. (1992 : 988 millions) cette somme constitue le quart (!) des contributions des pouvoirs publics à l'AVS - AI.

Attirés par ce milliard, les auteurs des initiatives jumelles veulent prélever leur part pour la prévention, comme si la couverture des rentes AVS ne constituait pas une priorité fondamentale pour notre société.

Ainsi, si les initiatives devaient être acceptées, le principe sacré, selon lequel l'imposition du tabac profite exclusivement à l'AVS - Ai serait battu en brèche.

VOTEZ 2xNou  

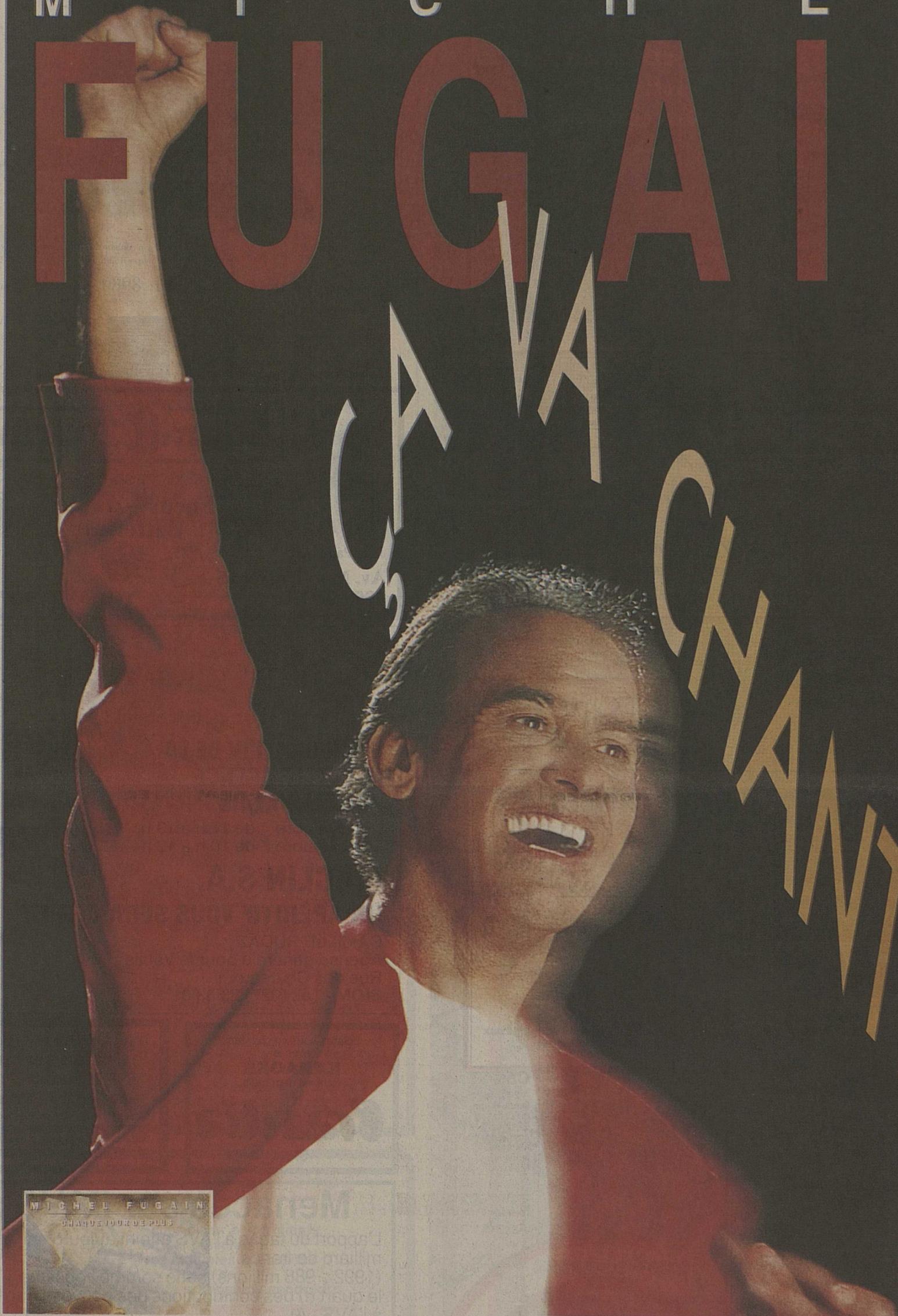
AUX INITIATIVES JUMELLES
 (interdictions publicitaires pour le tabac et les boissons alcoolisées)

LE 28 NOVEMBRE 1993

M I C H E L

FUGAIN

CAVA
CHAMPANTER



VENDREDI 19 NOVEMBRE 20 H 30 – SALLE POLYVALENTE CONTHEY

S É A N C E É D E D É D I C A C E

LA LUCARNE

De si coupables chômeurs

«Les chômeurs sont responsables de leur sort.» Cette idée, on la retrouve dans les discussions quotidiennes mais aussi dans le langage des politiciens. A l'heure où tout le monde est concerné par le problème du chômage, les préjugés ont la vie dure.

«Celui qui veut vraiment travailler trouve une place.» Cette idée est encore vivace tant dans les médias que dans les discussions courantes. Si le temps de chômage se prolonge, on parle d'incapacité, voire de fainéantise. Les raisons du licenciement? On évoque là aussi le manque de motivation, les absences trop fréquentes ou encore le manque de flexibilité. Des raisons personnelles, donc.

On recense à l'heure actuelle 173000 chômeurs en Suisse. Une grande partie de la population est concernée, avec un proche ou une connaissance touchés par l'inactivité forcée. L'image du chômeur aurait logiquement dû, depuis le début de la crise, évoluer. Mais il n'en est rien. Que l'on parle dans les médias de fermetures d'entreprises, de fusions ou de restructurations ne modifie pas le fait que le chômage est toujours considéré comme une perte de statut.

Atteinte à la condition sociale

De la dernière étude de Geneviève Corajoud, sociologue, sur le chômage de longue durée à Lausanne, il ressort avant tout que les chômeurs âgés ont l'impression d'avoir perdu leur identité sociale. Ils se sentent petits, voire insignifiants par rapport aux actifs.



Coupable?

keystone

Plus grave, le discours de l'opinion publique se retrouve chez les politiciens. Le conseiller national démocrate-chrétien lucernois Theodor Schneider disait récemment à l'hebdomadaire économique «Cash» qu'il ne savait pas combien de temps les chômeurs pouvaient timbrer en Suisse, mais que c'était de toute façon «trop longtemps». Pour un chômeur qui a déjà essayé plusieurs réponses négatives à ses offres de service, ce discours est plutôt cynique.

Le mythe du travail

Comment est-il possible que des idées restent aussi ancrées quand bien même elles sont

objectivement fausses? L'appréciation du chômage est directement liée, pour Luzia Truniger, psychologue, à la valeur que la société accorde au travail. Les enfants apprennent déjà à considérer le travail comme un devoir. L'activité rémunérée devient donc une évidence alors que le non-emploi semble suspect, sauf pour des groupes de population bien définis, comme les retraités, les femmes au foyer ou les étudiants.

Selon Mme Truniger, les personnes qui travaillent se distancent souvent des chômeurs, parce qu'elles sont insécurisées par la situation du marché du travail. Le chô-

mage est pris en compte comme le problème d'individu et non de la collectivité. D'où l'idée aussi que «dans un monde juste, chacun récolte ce qu'il a semé». Reste à prouver que le monde est vraiment juste!

Ce discours ne fait qu'accroître encore le poids qui repose déjà sur la tête des chômeurs. Il conduit nombre d'entre eux à devoir s'expliquer ou se justifier. D'autres par contre réagissent en cachant leur situation, à l'image de cet homme qui quitte chaque matin la maison comme s'il se rendait au travail, parce qu'il n'ose pas assumer face à sa famille et au voisinage sa condition de chômeur. (ats)

Info-chômage

Pas de remboursement de frais d'un cours si celui-ci a lieu à l'étranger.

Faux. Si aucun cours comparable en prix et qualité n'existe sur le marché suisse, l'assuré peut obtenir le remboursement d'un cours suivi à l'étranger. Seule restriction, les frais du voyage, que la caisse ne remboursera que pour le réseau suisse.

Pas de remboursement de frais de cours si vous n'avez pas droit à des indemnités de chômage.

Faux. L'écolage et les frais de déplacement éventuels sont aussi remboursés aux personnes qui n'ont pas droit à l'indemnité et qui veulent reprendre une activité. La preuve de la nécessité de travailler n'est pas exigée.

Une rubrique de AC-Conseil, tél. (077) 34 67 07.

P

Tirage ce soir!

Jouer c'est bien, valider c'est mieux!

BANCO
Jass

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, 0 111.
Régions et villages entre Sion et Martigny: 0 111 ou natel (077) 28 08 09.
Région Fully-Conthey: Dr Rossini, Vétroz, 0 (027) 36 61 10, natel (077) 28 08 09.
Saint-Maurice médecin de garde: natel 0 (077) 22 84 40 ou clinique Saint-Amé, 0 65 12 12.
Monthey: service de garde, 0 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, 0 (025) 288 288.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Bonvin, 0 55 10 29.
Crans-Montana: Pharmacie J. Bagnoud, Crans 0 41 44 88, natel (077) 28 34 35.
De Conthey à Fully: natel (077) 28 14 24.
Sion: Magnin, 0 22 15 79.
Martigny: 0 111.
Saint-Maurice: de la Gare, 0 65 30 75.
Monthey: Buttet, 0 71 38 31.
Bex: Pharmacie Centrale, rue Centrale 43, Bex, 0 (025) 63 34 03.
Aigle-Villeneuve: Pharmacie Sun Store Waro, Centre commercial Riviera, Rennaz, 0 (021) 960 36 16.

Ambulances

Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, 0 (027) 22 61 61.
District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: 0 55 17 17.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, 0 (027) 22 61 61.
Sion: Police municipale, 0 (027) 23 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), 0 (026) 220 144, ambulances Yerly, 0 (026) 83 18 13 (Orsières).
Saint-Maurice: 0 (025) 71 62 62 et (026) 220 144.
Monthey: 0 71 62 62.
Aigle: 0 26 27 18.

Auto-secours

Sierre: garagistes sierrois, 0 55 55 50, Auto-Secours sierrois, 0 55 24 24.
Sion: TCS, 0 140, Garage G. Papiloud, 1957 Ardon, 0 jour 86 16 82, nuit 36 35 78, Auto-Secours accidents séduinois, 0 23 19 19.
Martigny: Auto-secours des garagis-

tes Martigny et environs, 24 heures sur 24, 0 22 89 89 (jour et nuit). Groupement des dépanneurs accidents de Martigny, 0 22 81 81. Frassa Jean-Bernard, Assistance Valais Dépannage, jour et nuit toute l'année, 1920 Martigny, 0 (026) 22 43 43.
Saint-Maurice: Garage de la Cascade, E. Bourgos, 0 (026) 64 16 16.
Monthey: 0 72 70 77.
Brigue: patrouilleurs TCS, 0 (022) ou (031) 140.
Membres TCS: 0 140.

Taxis

Sierre: Association des taxis sierrois, gare de Sierre, 0 55 63 63, Val Taxi Sierre, 0 jour et nuit (027) 55 39 19, Natel (077) 28 56 11.
Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, 0 41 85 85, Taxis Poncio Montana, 24 h sur 24, 0 41 94 94, Association des taxis de Crans-Montana, 0 41 34 65, le jour; 0 (020) 246 585, la nuit, de 19 à 7 heures.
Saint-Léonard: 0 31 12 69.
Sion: station centrale de la gare, 0 22 33 33.
Savièse: Dubuis, jour et nuit, 0 25 10 81 ou 23 55 08.
Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, 0 22 32 31, Verbiere: May Taxis (24 h sur 24), 0 (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34, Le Châble: Taxi Alpina, 0 (026) 31 35 55, Saint-Maurice: taxi-phonie, 0 71 17 17.
Monthey: station place Centrale de la gare, 0 71 14 84 et 71 41 21 ou taxiphone, 0 71 17 17.
Bex: taxiphone, 0 71 17 17.

Divers

La main tendue: 0 143.
SOS jeunesse: 0 (027) 23 18 42.
SOS futures mères: permanence 24 h sur 24 h, Sion, 0 (027) 22 12 02 et Chablais, 0 (025) 65 30 30.
Service de dépannage du 0,8%: 0 (027) 22 38 59.
Sage-femme: service VS, centrale romande, 0 (021) 728 90 70, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Baby-sitting: Sion, 0 38 37 03 et Martigny, 0 85 22 33, Fully, 0 (026) 46 36 16.
Réparations prothèses dentaires: Alban Jossen, Sion, 0 23 43 64 ou 31 65 48 (jour et nuit), Laboratoire dentaire M. Tarbouche, Sion, 0 (027) 22 79 84.
ADS (Appel-Détresse-Service): assistance à personne seule, handicapée et âgée, 24 heures sur 24, 0 (026) 23 20 30.
Groupe d'appui à l'allaitement maternel: Francine Ambord, (027) 31 34 50, Marylène Moos, (027) 38 42 06.
Alcooques anonymes: 0 (027) 22 96 22.

MOTS CROISÉS

Problème No 82

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

- La tapisserie, elles détestent.
- Fille de Virginie ou de Caroline.
- Exerce une pression. Article contracté.
- Réflexe bête. Le praséodyne. Lettre grecque.
- Habitant de la botte. Il vit dans les branches.
- Gardas pour lui. Cordage de marine.
- Héros de la mythologie grecque. Région de dunes.
- Eclairait Cléopâtre. En forme de soie de porc.
- Les Anglais y ont leur promenade. Marque le coup.
- Pièce de soutien.

VERTICALEMENT

- Insecte dont la larve creuse de longues galeries.
- Rassemblerait les chiens.
- Chaste femme. Symbole chimique.
- Plat de terre. Plus concernée par le sujet.
- Romains ou ... chinois. Court circuit.
- Fils de Dédale. Une autre pièce de soutien.
- Liquide inodore. Dépression soudanaise. Trahit son amateur.
- Scène dangereuse. Pratique condamnable.
- Parfois pronom. Ne pas éventer.
- Commune de Belgique, sur la Meuse. Informateur.

Solution du numéro 81

- HORIZONTELEMENT**
1. Charleston. 2. Retour. Ile. 3. Assiniers. 4. Malienne. 5. Pla. Tertio. 6. Il. Ut. Otes. 7. La. Belley. 8. Libérée. Ar. 9. Ore. Suse. 10. Nénies. Tus.
- VERTICALEMENT**
1. Crampillon. 2. He. Allaire. 3. Atala. Ben. 4. Rosi. Ube. 5. Lunetterie. 6. Erine. Le. 7. Enrôlés. 8. Tirette. Ut. 9. Olé. Ieyasu. 10. Nessos. Deb.

CINÉMAS-SPECTACLES

Crans

Cinécran (027) 41 11 12
Du 1er au 15 novembre
Fermeture annuelle.

Sierre

Bourg (027) 55 01 18
A 20 h - 12 ans
Germinal
de Claude Berri, avec Renaud, Miou-Miou, Gérard Depardieu, Jean-Roger Milo. Le célèbre roman d'Emile Zola mit en images magnifiques. La misère et la révolte ouvrière à la mine. Une grande fresque à voir absolument.

Casino

(027) 55 14 60
A 20 h 30 - 14 ans
Dans la ligne de mire
de Wolfgang Petersen, avec Clint Eastwood, John Malkovich. Une seconde de retard et tout bascule! «Suspense, action, dialogues brillants, Eastwood en grande forme, Malkovich épatant.» («Studio»)

Sion

Arlequin (027) 22 32 42
A 20 h 30 - 12 ans
Jurassic Park
Aussi féroces que fougueux, les auriens de «Jurassic Park» font plaisir à voir. Mieux: sur fond de biogénéti- que, ils poussent Steven Spielberg vers une maîtrise technique quasi absolue. A la clé, un nouveau succès monstre au box-office mondial, avec Sam Neill et Laura Dern.

Capitole

(027) 22 32 42
A 20 h 30 - 14 ans
Trois couleurs - Bleu
de Krzysztof Kieslowski, avec une extraordinaire Juliette Binoche. Le premier volet de «Trois couleurs» chante la liberté dans le concerto du quotidien. Grâce à une femme architecte: Juliette Binoche. Lion d'or Venise 1993, meilleure interprétation féminine, meilleure photographie.

Lux

(027) 22 15 45
A 20 h 30 - 14 ans
Cliffhanger - Traque au sommet
de Remy Harlin, avec Sylvester Stallone. En grimpeur baroudeur musclé autant que justicier, le bon Sly a repris de l'altitude, grâce à «Cliffhanger», un thriller des hautes cimes, tourné à la dynamite. C'est simple, «Sly» aurait dû y mourir au moins trente-quatre fois. Le cinéma fait de ces miracles...

Martigny

Casino (026) 22 17 74
Aujourd'hui à 14 h 30 - Sans limite d'âge
Bambi
de Walt Disney.
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 12 ans
Le succès continue!
Jurassic Park
de Steven Spielberg.

Corso

(026) 22 26 22
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans
Un «polar» vivifiant... Du cinéma d'action cinq étoiles...
Dans la ligne de mire
de Wolfgang Petersen, avec Clint Eastwood et John Malkovich, deux géants pour une histoire en béton. «L'un des meilleurs films de l'année.» («Première»)

Monthey

Monthéolo (025) 71 22 60
Ce soir mercredi à 20 h 30
Admis dès 12 ans
Film phénoménal! Un fabuleux spectacle! Les dinosaures de Steven Spielberg: grandioses.
Jurassic Park
Il a fallu 65 millions d'années pour que cette aventure devienne possible!

Plaza

(025) 71 22 61
En grande première suisse! Suspense et action à vous couper le souffle!
Ce soir mercredi à 20 h 30
Admis dès 16 ans
Sean Connery absolument fabuleux dans le dernier film de Philip Kaufman
Soleil levant (Rising Sun)
Tiré du célèbre roman de Michael Crichton («Jurassic Park»). «Le Japon face à l'Occident. Séduction et meurtre. Tradition et pouvoir. Les affaires, c'est la guerre.»
A voir de toute urgence!

THÉÂTRE

Monthey

Crochetan
Ce soir à 20 h 30
Concert de jazz
The George Robert Quartet and Clark Terry
Judi 18 à 10 h 30
Le cirque de Pékin
Troupe acrobatique. Cinquante participants.
Renseignements et réservations: (025) 71 62 67 et par billetel.

Sion

Théâtre de Valère

Ce soir
Le contrat
avec Aldo Maccione.

CONNERY SNIPES

SOLEIL LEVANT
(RISING SUN)

LION D'OR VENISE 93
MEILLEURE PHOTOGRAPHIE
MEILLEURE INTERPRÉTATION FÉMININE
JULIETTE BINOCHÉ
TROIS COULEURS

BLEU

AU
122
Toutes les salles tous les films 24 h sur 24

Votations fédérales du 28 novembre

Jumelles dévastatrices

Les «jeunes bons templiers» avaient, en 1979 déjà, fait un essai d'interdiction de la publicité pour le tabac et les boissons alcooliques, sans succès bien évidemment.

En prenant de l'âge ou de la «bouteille», sous l'anonymat d'un comité «hors partis», certains irréductibles ont déposé en 1989 deux initiatives constitutionnelles, appelées jumelles, une pour la prévention des problèmes liés à l'alcool et l'autre pour la prévention des problèmes liés au tabac. Le bon peuple s'en retournera donc, le 28 novembre prochain aux urnes, encore une fois pour dire «non». La Confédération aura dépensé quelques millions de plus pour ces votations.

En essayant de présenter

ces initiatives sous l'aspect trompeur de la prévention, le but véritable et inavoué est l'interdiction totale de la publicité pour le tabac et les boissons alcooliques.

Les résultats des expériences de certains pays européens montrent que l'interdiction de la publicité n'a aucune influence sur la consommation, la France, l'Italie, la Norvège en sont des exemples frappants. Les études scientifiques faites prouvent que la famille, l'entourage, le milieu social, le stress sont des facteurs ayant des effets plus importants et plus incitatifs que les pressions soi-disant publicitaires.

La publicité permet un choix des marques et permet une redistribution du marché

entre les différentes sociétés. Elle peut faire aussi de la prévention puisque, en Suisse, 98% des cigarettes vendues le sont avec des filtres contrairement à la plupart de nos voisins. La télévision et la radio sont, d'autre part, interdites de cette publicité par la loi.

L'Office fédéral de la santé publique ne constate aucun effet sur le comportement des consommateurs que poserait la publicité. La seule chose dont on est assuré, ce sont les conséquences dévastatrices pour l'économie nationale et le chômage, la perte de milliers d'emplois, bien évidemment pas pour ceux qui ont créé ces «jumelles».

Les agences de publicité, les arts graphiques, les journaux et périodiques, les cinémas se

verraient privés de recettes importantes, nécessaires à leur survie et au maintien d'emplois dans leurs entreprises. Près de 4000 manifestations culturelles et sportives en Suisse disparaîtraient, faute de soutien financier. Le Valais aussi serait fortement touché.

«Que feraient nos jeunes, privés de la possibilité de s'exprimer par le sport et la culture?»

Le bon sens du citoyen réservera le sort mérité par l'absurdité de ces initiatives jumelles. La leçon devra être cinglante pour enlever aux initiants l'envie de recommencer dans dix ans.

Union des indépendants,
le secrétaire,
Roger Bollenrucher

Ecologie, tabac, alcool

Lors de sa dernière réunion, le comité du Parti écologiste valaisan s'est prononcé à l'unanimité en faveur des deux initiatives jumelles pour la prévention des problèmes liés à l'alcool et au tabac. L'interdiction totale de la publicité pour l'alcool et le tabac apparaît comme la condition sine qua non d'une politique cohérente en matière de santé publique.

L'argumentation contraire du Conseil fédéral, reposant sur la «sacro-sainte» liberté du commerce et de l'industrie, est pour le moins ambiguë et ne résiste pas à une analyse honnête et objective. Personne ne peut contester que la publicité contribue à augmen-

ter la consommation d'alcool et de cigarettes (sinon quelle serait sa raison d'être?). Or, chaque année, ce ne sont pas moins de 100 millions de francs qui sont dépensés pour la publicité en faveur de l'alcool et du tabac. Dans le même temps, les budgets alloués pour la prévention des problèmes liés à l'alcool et au tabac sont dérisoires. La publicité entrave tous les efforts déployés par les parents, les enseignants et les médecins pour informer les jeunes sur les effets négatifs du tabac et de l'alcool. S'il veut mener une politique crédible, l'Etat ne peut donc pas d'un côté autoriser la publicité pour l'alcool et le tabac, et de l'autre mener une campagne de pré-

vention qui se voudrait efficace.

L'argument économique, selon lequel l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool causerait des préjudices à l'économie et à la culture, est particulièrement mal choisi. Les coûts relatifs au tabagisme et à l'alcoolisme s'élèvent annuellement à 3,5 milliards, assumés, faut-il le rappeler, par la collectivité. Par ailleurs, 13 000 Suisses meurent chaque année des suites de consommation de l'alcool et du tabac. A ce terrible constat, il convient encore d'ajouter la détresse psychique dans laquelle sont plongées de nombreuses familles touchées par ce fléau. Les opposants aux initiatives font

preuve de démagogie lorsqu'ils jouent sur une probable augmentation du prix des billets des manifestations culturelles: car il ne faut pas perdre de vue qu'à plus long terme nous serons tous gagnants, notamment par une amélioration de la santé générale de la population suisse, ainsi que par une baisse inéluctable des primes d'assurance maladie.

Les deux initiatives jumelles ne cherchent pas à faire la guerre aux fumeurs. Que les irréductibles de la nicotine se rassurent! Il s'agit simplement de créer un climat social favorable afin que la jeune génération et pourquoi pas les accros de la cigarette puissent se passer à l'avenir de clopes.

Sylvia Schouwey

Positions socialistes

Le comité cantonal du Parti socialiste du Valais romand (PSVR) a arrêté les recommandations de vote suivantes au sujet des votations fédérales du 28 novembre prochain.

Introduction de la TVA:
4 x oui

Le comité du PSVR, après un long débat, a examiné attentivement les incidences du changement de régime financier de la Confédération. Les principaux arguments qui ont fait pencher la balance en faveur du oui sont les suivants:

- un Etat pauvre ne peut pas être un Etat social. Les finances fédérales sont dans

une situation difficile. Même si l'introduction de la TVA ne va pas remplir les caisses de la Confédération, le petit supplément de recettes est appréciable et sera de nature à freiner le démantèlement social réclamé par les partis bourgeois;

- dans le cadre de l'introduction de la TVA, les socialistes ont obtenu des compensations, notamment par l'affectation des 5% de la recette TVA à l'abaissement des primes d'assurance maladie;

- le Valais est un canton pauvre; il profite très largement des quelque 17 milliards de francs par an, que la Confédération attribue au titre de la péréquation régionale et so-

ciale. Le maintien de finances saines est donc très important pour notre canton;

- l'Icha est un impôt dépassé, tous les pays d'Europe connaissent la TVA. L'intégration de la Suisse à l'Europe ou même un simple rapprochement exigera que ce pas soit franchi. L'échec du projet enfoncerait un peu plus notre pays dans son isolationnisme!

Initiatives jumelles: 2 x oui

- Dépenser des milliards pour réparer les dégâts dus à l'alcool et au tabac, et dans le même temps promouvoir la consommation par une publicité percutante, est une aberration et une hypocrisie!

- Dans notre société, la lutte contre les toxicomanies doit être menée sur plusieurs fronts, dont celui de l'interdiction de la publicité pour des produits nocifs. Les trop faibles moyens investis aujourd'hui dans la prévention ne suffisent pas;

- ceux qui prétendent qu'une telle mesure est une privation de liberté, même si elle sert à protéger l'individu, devraient se rappeler que toute société a besoin de règles pour fonctionner.

Il s'agit en fait d'une simple question de bon sens.

Jean-Louis Pitteloud,
vice-président du PSVR

Le PS sédunois recommande

TVA: 4 oui

L'exercice de la démocratie autorise l'autoflagellation.

Ainsi, le citoyen suisse devra se prononcer sur un nouvel impôt, plutôt un impôt différent. Au-delà des arguments techniques, il nous a paru important de donner à l'Etat les moyens de gouverner tel que nous le lui demandons souvent. En outre, il faut donner au Parlement la compétence de majorer la TVA pour contribuer au financement de l'AVS.

Initiatives jumelles:
2 oui

Tous les programmes politiques se disent préoccupés par l'augmentation effrénée des coûts de la santé. Chacun de nous est concerné en payant ses cotisations aux caisses-maladie. Aujourd'hui, une initiative populaire nous propose l'opportunité de prendre nos

responsabilités vis-à-vis de notre santé.

Ce ne sont pas les chiffres lancés par les uns, jetés par les autres qui doivent faire pencher la balance, mais plutôt une réflexion sur notre servitude au tabac et à l'alcool et les souffrances qui en découlent.

Les initiatives jumelles proposent un message autre que «le coût de l'aventure» et l'attrait de l'alcool.

A en croire le matraquage des opposants aux initiatives, l'économie du pays entier serait en danger. Si tout un peuple est à ce point dépendant des fabricants de tabac et d'alcool, si toute sa presse est aussi poings et pieds liés qu'ils nous le disent, si toute activité culturelle et sportive est aussi assujettie, ne reste vraiment à ce peuple que fumer et boire, désespérément.

P.-A. Milhit,
PS, Sion

Le non des négociants en combustible

Avec le passage au système de la taxe sur la valeur ajoutée, l'huile de chauffage (mazout) jusqu'ici exonérée d'un impôt à la consommation doit désormais être imposée. L'Union suisse des négociants en combustibles se prononce clairement contre le renchérissement mal venu dans la conjoncture actuelle d'un des agents énergétiques de chaleur les plus importants en Suisse. Pour Christian Burger, président de l'Union, l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée signifie en même temps l'introduction d'une première taxe sur l'énergie. C'est pourquoi l'Union recommande de rejeter sous sa forme actuelle la nouvelle ordonnance fédérale sur les finances soumise en votation le 28 novembre prochain.

Selon le système fiscal en vigueur aujourd'hui, un certain nombre de biens de première nécessité, donc aussi l'huile de chauffage, sont exo-

nérés d'un impôt à la consommation, entre autres pour des raisons sociales. Avec le passage au système de la taxe sur la valeur ajoutée, ce principe sera certes maintenu pour quelques-uns de ces biens indispensables à la vie de tous les jours (taux fiscal réduit), mais pas pour l'énergie. Ainsi, l'huile de chauffage sera imposée intégralement, c'est-à-dire augmentée de 6,5% ou de 6,2%. Au total, le changement de système devrait entraîner une hausse considérable du coût de la vie estimée à près de deux pour cent. Les recettes supplémentaires ainsi obtenues de quelque 800 millions de francs doivent ainsi contribuer de manière notable à soulager les caisses de la Confédération, ce qui au vu du déficit actuel paraît très contestable. Que cette taxe occulte sur l'énergie n'ait pratiquement rencontré aucune résistance ne rien d'étonnant lorsque l'on sait que tous les agents énergétiques de cha-

TVA: payée par les hôtes étrangers

Un nouvel impôt ne fait jamais plaisir. Surtout lorsque des complications administratives viennent s'y ajouter. Malgré tout, la TVA devrait plaire aux Valaisans. Je précise: aux Valaisans vivant du tourisme. La Fédération suisse du tourisme l'a compris. Comme les principaux partis politiques, elle soutient aussi le passage à la TVA.

C'est vrai qu'en première lecture, cette loi est peu compréhensible. Alors, pour ne pas se compliquer la tâche, on a naturellement le réflexe de la refuser, comme ça, de façon primaire, pour simplifier. Pourtant, la plupart des pays touristiques ont adopté la TVA. La Suisse bénéficierait d'un des taux d'imposition les plus bas.

Réflexion faite, j'y vois une excellente raison d'accepter le principe de la TVA: comme le Valais accueille plus de 50% d'hôtes étrangers, cet impôt sera l'un des seuls à être payé majoritairement par les non-domiciliés; c'est appréciable, inespéré même.

On objectera que nos prix vont augmenter, que nous ne supporterons pas la concurrence.

Le dilemme d'une PME

Le point de vue d'une petite entreprise de services (bureau d'ingénieurs).

En cas d'approbation par le peuple de l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA), notre entreprise sera mise en face du dilemme suivant:

- augmenter les prix facturés à nos clients de 8% au moins, car aux 6,5% de la TVA, il faudra ajouter le travail administratif nécessaire pour la gestion de cet impôt;

- si le marché de la concurrence nous impose de maintenir nos prix au niveau actuel,

rence. Soyons honnêtes: nous serons sur le même pied que nos concurrents. Nos prix répondent généralement aux prestations offertes. Nous pouvons et devons être fiers de nos prix, même augmentés de 6%.

Rappelons que le Valais bénéficie de toute la gamme des stations, des plus modestes aux plus prestigieuses. On constate que, grâce à la qualité de notre offre, les touristes préfèrent de loin nos stations les plus coûteuses. Le Valais ne peut se permettre une politique de bon marché. D'ailleurs, sans la TVA, les crédits hôteliers, les crédits LIM et les autres subventions en faveur de notre infrastructure touristique qui risquent fort de diminuer voire de disparaître.

Acceptons au moins la TVA à 6,2%. La moitié de la TVA le-ci étant payée par nos hôtes étrangers, nous bénéficierons ainsi d'un taux de faveur d'environ 3% pour le secteur touristique. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

André Guimard,
spécialiste en parachutisme

Non à la TVA

Il ne s'agit pas de savoir si nous voulons une TVA à 6,20 ou 6,50%! Avec majoration pour l'AVS! Il s'agit par contre de savoir si nous voulons d'un nouvel impôt! Le Valais figure déjà parmi les cantons au revenu moyen le plus faible, et applique l'un des taux d'imposition les plus élevés. Le Valais n'a donc pas les moyens d'accepter la TVA!

Quand des difficultés économiques se font sentir dans un ménage, un commerce ou une entreprise, on commence par adapter les dépenses aux recettes... et non l'inverse. La Confédération n'a pas l'intention de suivre cette logique.

Que Berne nous montre d'abord l'exemple.

Pour la Confédération qui compte avant tout, d'inscrire dans la Constitution le principe de l'acceptation de la TVA. Une fois la TVA signée définitivement, il est impossible de faire marche arrière; par contre, il sera facile de trouver des arguments pour augmenter le taux. Les pays qui nous entourent subissent-ils pas une TVA à 15, 18, 20, 30% et plus?

Un non s'impose! C'est ce que je dirai dans l'intervalle Valais.

Bernard Bétraud

Dernier délai
pour l'envoi
des livres opinions
Samedi 20 novembre

Parlementaires pourris

BRASILIA. - Plus de 100 millions de dollars (150 millions de francs) ont transité, au cours des quatre dernières années, par les comptes en banque d'une vingtaine de parlementaires brésiliens. Ils font actuellement l'objet d'une enquête pour détournement de fonds publics.

Selon deux membres de la sous-commission du Parlement, chargée d'enquêter sur les aspects bancaires de cette nouvelle affaire de corruption, les sommes détournées pourraient se révéler beaucoup plus importantes, lorsque toutes les filières possibles auront été examinées. « Ces 100 millions ne représentent que les fonds qui sont passés par le système bancaire », ont-ils expliqué.

Le scandale intervient un peu plus d'un an après la destitution pour corruption de l'ex-président Fernando Collor. L'affaire concernait cette fois 23 parlementaires, trois gouverneurs, cinq ministres anciens en fonction, soupçonnés de détournements, notamment au travers d'institutions philanthropiques fictives. (ats/afp)

Les armes royales figurent sur tous les paquets, vendus dans 400 points de vente en Grande-Bretagne et en France.

Le prince Charles respecte la technique traditionnelle à base d'avoine venant de la ferme. Tous les bénéficiaires vont à des organisations caritatives choisies par le prince lui-même. (ats/reuter)

La galette du prince

Comment faire du blé avec de l'avoine.

LONDRES. - Les biscuits biologiques du prince Charles d'Angleterre obtiennent un succès auprès du public. L'héritier du trône vient de lancer une nouvelle variété, au gingembre. Duchy Originals, la firme qui commercialise les biscuits depuis son dernier, a précisé hier que les ventes dépassaient de 30% les prévisions et qu'elle devrait atteindre 600 000 paquets l'an prochain.

Elles seront pupilles de l'Etat?

TAIPEI. - Quatre mille massues ont manifesté hier dans les rues de Taipei pour protester contre une nouvelle loi réservant aux aveugles le droit d'exercer la profession de masseuse. « Nous avons le droit de vivre et de travailler », brandaient les manifestantes qui se plaignaient que le gouvernement les considère comme des prostituées.

Un porte-parole des organisateurs de la manifestation, l'Association des coiffeurs de Taiwan, a affirmé que le pays comptait plus de 200 000 masseuses. On estime à 50 000 le nombre de salons de coiffure à Taiwan, et beaucoup d'entre eux ont la réputation de fournir les services de masseuses prêtes à accepter des rapports sexuels. (ats/afp)

†

La Société de développement d'Ovronnaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Théophile CHATRIAND

papa de Théo, membre d'honneur.

036-132499

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

André JACQUIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages de condoléances, leurs dons, leurs envois de fleurs, ont pris part à sa pénible épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial:

- à la police cantonale et à l'hôpital régional de Martigny;
- à l'Institut central des hôpitaux valaisans, à Sion;
- à la classe 2 A du brevet fédéral de comptable, à Sion;
- au Karaté-Club de Sion;
- au HC Nendaz et à l'équipe du HC Sion;
- au clergé de Savièse;
- à la société de chant La Cécilia de Savièse;
- aux pompes funèbres Voefray.

Sion, novembre 1993.

036-132005

†

La famille de

Madame

Adèle GABBUD-TROILLET

vous est reconnaissante de la part que vous avez prise à son deuil.

A vous tous qui avez participé aux obsèques, avez offert des fleurs, des gerbes, des dons à des œuvres de bienfaisance ou pour des messages et qui, d'une façon ou d'une autre, nous avez témoigné votre amitié et votre sympathie, nous vous disons un chaleureux merci.

Familles Gabbud-Fellay
Lourtier, Conthey.

Novembre 1993.

036-132224

†

J'étais mort mais, tu vois je suis revenu à la vie et à présent je vis éternellement.

Apocalypse 1.

Son épouse:
Berthe DUC-PANTET, à Monthey;

Ses enfants:
Aliane DUC, à Sion;
Jacqueline et Albert BUSCAGLIA-DUC, à Monthey;
Marie-Noëlle DUC, à Lausanne;

Ses petits-enfants:
Eric et son amie Muriel;
Isabelle, Fanny et Sylvie;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert DUC

endormi très paisiblement à l'hôpital de Monthey, le samedi 13 novembre 1993, dans sa 95^e année.

Selon le désir du défunt, la messe de sépulture et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Jacqueline Buscaglia-Duc, avenue de l'Europe 38 b, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Est entrée dans la paix du Seigneur, le 16 novembre 1993, dans sa 89^e année

Madame

Innocente GLASSIER-MAURY

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et amie.

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Anita et Jean-Charles BALET-GLASSIER, à Uvrier;
Georges et Madeleine GLASSIER-TILLE, à Montana;
Pierrot GLASSIER, à Mase;
Lina GLASSIER, à Mase;
Léonce et Monique GLASSIER-SUTER, à Sierre;

Ses petits-enfants:
Jean-Daniel et Véronique BALET, leurs enfants Lauriane et Géraldine, à Fully;
Joël et Catherine BALET, à Naute-Nendaz;
Eric et Nicole BALET, à Bramois;
René-Pierre BALET, à Saint-Cergue;
Corinne GLASSIER, à Renens;
Olivier GLASSIER, à Montana;
Murielle, Florence, Lionel et Chantal GLASSIER, à Sierre;

Sa sœur et ses belles-sœurs:
Lucie FOLLONIER-MAURY et familles;
La famille de feu Marie FOLLONIER-MAURY;
Angeline MAURY-BEYTRISON et familles;
Anna GLASSIER-ZERMATTEN;

ainsi que les familles parentes et amies.

L'ensevelissement aura lieu à Mase, le jeudi 18 novembre 1993, à 16 heures.

La défunte repose à la crypte de Mase, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 17 novembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

EN SOUVENIR DE

notre grand-père

Bernard BESSARD

Cela fait déjà un an que tu nous a quittés. Souvent entre nous, nous pensons à toi. Pour nous rappeler les meilleurs souvenirs. Nous savons, qu'un jour, nous nous reverrons.

Sandra, Maude,
Yaëlle, Valentin.

Vous tous qui par votre présence, vos messages, vos envois de fleurs avez témoigné tant de soutien lors du décès de

Madame

Denise NEUHAUS-de PREUX

nous vous prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance; nous remercions tous ceux qui, au long de sa maladie, l'ont entourée, encouragée et réconfortée, manifestant ainsi leur profonde amitié.

Francine et Jean Neuhaus
et familles.

Lausanne, novembre 1993.

SCRABBLE

Scrabble-les-Bains

Comme chaque année à pareille époque, plus de quatre cents scrabbleurs ont envahi le casino d'Aix-les-Bains pour y disputer le traditionnel festival international organisé par le comité français de Dauphiné-Savoie.

Cette année, le festival fête son dixième anniversaire. Quelques Roumains, une cinquantaine de Belges et une bonne vingtaine de Suisses ont fait le déplacement pour participer à l'événement.

Les cinq parties jouées requerraient toutes une grande concentration et une parfaite connaissance en vocabulaire: MOSETTE (pèlerine d'ecclésiastique, s'écrit aussi mozzette), TOUEUSE (personne qui remorque un bateau), APRAXIE (trouble de la coordination des mouvements), etc.

L'épreuve a été largement dominée par le Français Jean-François Lachaud qui devance de près de trente points son plus proche poursuivant, le Belgo-Séduois Jean-Pierre Hellebaut. La délégation valaisanne confirme sa bonne forme du moment puisque les trois premiers Suisses sont Valaisans. Insistons tout particulièrement sur l'excellente 34^e place de Jacques Berlie.

Classement final

1. Jean-François Lachaud (F) 4576/4594; 2. Jean-Pierre Hellebaut (Sion) 4550; 3. Florian Lévy (F) 4531; 24. Véronique Keim (Martigny) 4425; 35. Christiane Aymon (Vouvry) 4379; 54. Jacques Berlie (Vouvry) 4291; 214. Micheline Fraiser (Sion), 4102. 429 joueurs classés (26 Suisses).

Règle du jeu

Notez en marge de votre grille: horizontalement chaque case de 1 à 15, verticalement de A à O.

Utilisez un cache afin de ne laisser apparaître que la première ligne. Accordez-vous trois minutes pour chercher le meilleur mot avec ce tirage. La solution à placer impérativement sur votre jeu se trouve à la deuxième ligne et face au

tirage suivant. Lorsque la référence commence par une lettre, ce mot est horizontal - par un chiffre vertical. Le joker (point d'interrogation) est repris en minuscules dans la solution.

Le tiret qui précède un tirage signifie que l'on rejette les lettres restantes pour un nouveau tirage.

TIRAGE	SOLUTION	POSITION	PTS
1. AADFGNR			
2. AADGHMS	FAGNARD	H 4	82
3. G+BEEEOOT	HAMADAS	5 E	48
4. ET+COPTT	GOBEE	11 D	29
5. TT+IILSS	COPTTE	4 A	29
6. IT+ANRSV	SILTS	12 H	27
7. CEILMUZ	VARIANTS	J 1	65
8. MU+EEFJL	CLIVEZ	1 G	90
9. F+EEIKQU	JUMELE	2 B	36
10. K+AEMOPS	FRIQUEE	3 I	42
11. EM+AIRSX	KAPOS	12 A	60
12. A+EEHLLLO	REXISME	O 2	81
13. AEEL+ITW	KHOL	A 12	48
14. EIT+AEET	AWALE	F 5	34
15. BNORRU?	ETATISEE	L 7	59
16. AENNNY?	BRONZEUR	14 G	72
17. N+EIOTUU	ENNUYA	M 5	52
18. UU+DIRUV	TONIE	15 D	28
19. DUUU	VAIR	B 11	23
	DUOS	E 9	8
Festival international d'AIX-LES-BAINS 2e manche, samedi 30 octobre 1993			Total: 913

CLUBS VALAISANS DE SCRABBLE	SC SIERRE	Nathalie Gaier	027/ 41 19 30
	SION-SCRABBLE	Micheline Fraiser	027/ 38 32 26
	SC MARTIGNY	Jeanine Gugler	027/ 36 64 28
	SC MONTHÉY	Camille Rithner	025/ 72 19 17
	SC MURAZ/COLLOMBÉY	Mireille Lecoultré	025/ 72 75 65
	SC VOUVRY	Jacques Berlie	025/ 81 12 70

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur

Armand TORRENT



1983 - 17 novembre - 1993

Déjà dix ans que tu es parti sur le chemin de l'éternité. Chaque jour qui passe, nous pensons à toi.

Veuille sur nous et aide-nous à poursuivre notre route.

Ton épouse, tes enfants et petit-fils.

†

EN SOUVENIR DE

notre grand-père

Bernard BESSARD

Cela fait déjà un an que tu nous a quittés. Souvent entre nous, nous pensons à toi. Pour nous rappeler les meilleurs souvenirs. Nous savons, qu'un jour, nous nous reverrons.

Sandra, Maude,
Yaëlle, Valentin.

(027) 314 400

pompes funèbres

DANY BARRAS

SION

Grand-Champsec 12

Pour vos annonces mortuaires

Publicitas Sion

Téléphone (027) 29 51 51

